Charles Le Cointe

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1629

Né à Troyes (Aube), le 8 Juin. 1611.

Mort à Paris (St Honoré), le 19 janvier 1681

Notes bio-bibliographiques

E Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. II, p. 59, 64.

Batterel : t. III, p. 176-190 notice
t. II, p. 465-519
t. IV, p. 115, 116, 117, 238, 255, 325

Bicaïs : t. I. p. 534.

Bougerel : t. I, p 251.

Bonardi, p. 509, 510, 511, 512, 513, 514

Cloyseault : Ménologe p. 142
" Vies, t. II p. 295 notice et t. I. p. 71
" Catalogue 484

Louis Guérin : Les prêtres illustres de la France. Paris, A. Desessart in 8

Richard Simon : Lettres critiques, Amsterdam, 1730, t. III, p. 89, lettre XIII son jugement sur le P. Lecointe

Socard : Biographie des personnages remarquables de Troyes et du départ. de l'Aube, Troyes, Lacroix, 1882, in 12
page 253.

Brunet : t. III, col. 916

Lecerf : Bibliothèque des auteurs de la Congr. de S. Maur 1726, p. 8.

Moréri, 2e supplément, t. I p. 348, indique 2 opuscules de lui.

Richard Simon : critique de Dupin, t. II, p. 362-365.

Niceron : t. IV p. 269-293. (article Bougerel) et t. X. p. 147.

Joachim Le Grand, prieur de Neufville les Dames, Eloge de Charles Lecointe, prêtre de l'Oratoire, dans
le Journal des Savants, t. VII, 1681, 7e cahier

Gérard Dubois, de l'Oratoire, Vita P. Caroli Le Cointe, ejusdem Cong. presbyteri, à la tête du tome VIII des Annales Ecclésiastiques

Grosley, avocat, Vie abrégée du P. Lecointe dans les Ephémérides troyennes de 1764.

Lelong à la fin du t. III. un éloge.

Jal : Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, Paris Plon, 1872, p. 1127.

Faydit : Remarques sur Virgile : t. I, p. 304, t. II p. 202

Bayle : Républ. 1684 p. 213.

Baillet : Jugements des savants t. II p. 165. et Discours sur la vie des saints p. 133.

Mabillon : Acta Sanctor III. préface et annales de l'Ordre de S Benoît t. I. p. 130

Ruinart : édition de Grégoire de Tours, préface.

Le Mercure de juin 1720.

Honoré : Réflexions sur les règles de la critique t. I. p. 158.

Raynal : Anecdotes littéraires, 1752. t. II. p. 90.

Voir :

Adry : t. II, p. 59,

Batterel : t. III, p. 1

t. II, p. 4

t. IV, p. 1

Bicaïs : t. I p. 534

Bougerel : t. I, p. 2

Bonardi, p. 509, 510

Cloyseault : Ménologe

" Vies, t. I

" Catalogue 4

Louis Guérin : Les prêtr

Richard Simon : Lettres

Socard : Biographie

page 253.

Brunet : t. III, col.

Lelong : Bibliothèque

Moréri, 2e supplément

Richard Simon : critiqu

Niceron : t. IV p. 269

Joachim Le Grand, prieur

le Journa

Gérard Dubois, de l'Oratoir

Grosley, avocat, Vie abrég

Lelong à la fin du t. III

Jal : Dictionnaire critiq

Faydit : Remarques sur V

Bayle : Républ. 1684 p

Baillet : Jugements des sa

Mabillon : Acta Sanctor

Ruinart : Édition de Grégo

Le Mercure de juin 1720.

Honoré : Réflexions sur les rè

Raynal : Anecdotes littéraire

Le Cointe

Grosley avait fait don de ses deniers

d'un buste du P. Le Cointe

à la ville de Troyes

Existe-t-il encore ?

2778 **LEBER** (C.). Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France, composée, en grande partie, de pièces rares, ou qui n'ont jamais été publiés séparément. *Paris*, 1838, 20 vol. in-8, rel. demi-chag. olive, tr. mouch. 4.000 fr.

Bon exemplaire complet de cette collection fort curieuse composée en grande partie, de pièces rares ou qui n'ont jamais été publiées séparément.

Quelques rousseurs.

2779 **MELZO** (Lodovico). Reigles militaires dv Chevalier Melzo tovchant

Première série d'une collection fort importante et qui comporte entre autres des mémoires de Villehardouin, Joinville, O. de La Marche, Marg. de Valois, Henri IV, Louis XIII, etc. Incomplet des t. III et XXIV.

2786 **RELIURE ARMORIÉE. — BRANCAS DE LAURAGUAIS. Massillon.** Sentiments d'une âme touchée de Dieu. *Paris, Estienne et Hérissant,* 1747, 2 vol. in-8, maroq. vert, armes au centre, dos ornés de fil. à froid, dent. int., gardes de papier à fleurs doré, tr. dor. (Rel. anc.). 6.000 fr.

Edition originale. Exemplaire aux armes de **Diane-Adélaïde de Mailly, duchesse de Brancas de Lauraguais** (1714-17[illegible]

300 **VANDAL** (A.). L'Odyssée d'un Ambassadeur. Les **Voyages du Mis de Nointel** (1670-1680). Plon, 1900, fort vol, gr. in-8, demi-bas., tr. jasp., **envoi, 4 gravures**, rare.
250 fr.

en France de Riza-Bey.

265 **LE GENDRE** (Abbé), chanoine de Notre-Dame, secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris. **Mémoires**, d'après ms. authentique avec notes historiques par **Roux**.

6 **BOUGEANT** (Le P.). Histoire du **traité de Westphalie** ou des négotiations qui se firent à Munster et à Osnabrug pour établir la paix entre toutes les puissances de l'Europe. *P., Mariette*, 1744, 6 vol. in-12, pl. veau ép., dos ornés. 500 fr.

Rédigée d'après les mémoires du Comte d'Avaux, l'un des plénipotentiaires français qui ont négocié ces traités.

épreuve encore

fort mémorables de notre histoire, car s'il vint au monde l'année que la Congrégation prit naissance, il y fut reçu l'année qu'elle perdit son instituteur; et il a raconté plusieurs fois à ses amis qu'il servait la messe du saint cardinal de Bérulle, lorsqu'il mourut à l'autel (1).

Au mois d'octobre de la même année 1629, le P. Le Cointe fut envoyé à Vendôme, où il demeura cinq ans de suite à professer les belles-lettres, de là à Condom, où il fut ordonné prêtre en 1637 par l'évêque du lieu, Antoine de Cous (2).

Il y fit connaissance avec Scipion Dupleix qui, admirant la connaissance que le P. Le Cointe avait déjà de notre histoire, (car dès lors ses études étaient déjà tournées de ce côté-là), lui ouvrit de bon cœur sa bibliothèque. Et comme Dupleix voulut inquiéter notre P. Berthault au sujet de son *Florus Francicus*, prétendant qu'il avait pillé son *Histoire de France*, et l'obliger à —re pour titre : *Abrégé de l'histoire de Dupleix*, le P. Le L— ne l'arrêta tout court en ne lui déguisant point qu'il ne se pourrait dispenser d'écrire en faveur de son confrère, de faire voir la différence des deux ouvrages, et que le P. Berthault avait puisé dans de meilleures sources que lui, de quoi Dupleix eut peur, et se tut (3).

Après avoir fait la rhétorique à Condom, le P. Le Cointe fut la doubler en 1639 à Nantes, et les trois années suivantes à Angers, sept ans en tout avec distinction. Pendant tout ce temps, son goût pour l'histoire ne fit que croître. Après une étude exacte de la chronologie et de la géographie, il s'appliqua à examiner les intérêts des princes et les prétentions légitimes que la France pouvait avoir sur les terres de ses voisins. Deux harangues qu'il fit à Angers

(1) Dubois, *Préface*.
(2) Le Cointe, *Déclaration*.
(3) *Journal des Savants*, 1681, p. 66.

sur cette matière en 1640 et 1641, que le P. Dubois assure qu'on a encore (1), font voir qu'il était dès lors très au fait de ces discussions politiques.

Il eut bientôt une bien plus belle occasion de faire usage de ce talent, quand, par hasard plutôt que par choix, il assista aux conférences qui se tenaient à Munster pour la paix entre les ministres de toutes les puissances de l'Europe. Abel Servien, un des plénipotentiaires, que le roi y envoyait, demanda en partant au P. Bourgoing un de nos Pères pour servir de confesseur et d'aumônier à sa femme qui devait le suivre. Le P. Bourgoing lui donna le Père Le Cointe, qui était retourné depuis six mois à Vendôme (2). Il partit donc avec M. Servien en 1643 (3). Ce ministre qui d'abord, à ce qu'on prétend, n'en tint pas grand compte, ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il possédait un trésor caché. Car les conversations ordinaires qu'il avait avec les personnes de sa maison, sur la route, roulant sur les divers intérêts des princes et sur le sujet de la paix qu'il allait traiter, le P. Le Cointe en parlait toujours si pertinemment et d'une façon si sensée, il avait si présentes les circonstances et les dates des pièces les plus essentielles, dont il avait même apporté avec lui quelques-unes qui manquaient à M. Servien, que ce ministre comprit sans peine de quel secours ce Père lui serait à Munster ; et, en effet, il le consultait sur tout ce qu'il eut de plus important à traiter.

Le Père Le Cointe dressa un *Journal de son voyage de Munster* et du séjour qu'il y fit. Il est resté manuscrit à la bibliothèque de Saint-Honoré. Il commence au 20 octobre 1643, temps de leur départ. Il y raconte tout ce qu'il a vu sur la route jusqu'en Hollande, où ils furent d'abord et séjournèrent longtemps, ensuite leur arrivée à Munster le

(1) Dubois, *Préface.*

(2) Le Cointe, *Déclaration.*

(3) Dubois, *Préface.*

5 avril 1644. Il n'a poussé sa narration que jusqu'au 16 juillet 1645, quoiqu'il assure avoir été trois ans à Munster (1). J'ai compris, en le parcourant, qu'il fallait que les pièces les plus essentielles et les articles les plus secrets de cette négociation lui eussent passé par les mains. Par modestie, il paraît n'entrer pour rien dans tout ce qu'il dit, et cependant on voit qu'il est au fait de tout. Il y fait des extraits de tous les mémoires que produisaient tant les ministres étrangers que les nôtres et des dépêches que ceux-ci faisaient pour la cour. Son journal ne contient presque autre chose. On y lit en grands détails les incidents et les pointilleries sans fin des Espagnols sur l'article des préliminaires, qu'on fut par cette raison si longtemps à pouvoir régler; la peine qu'on eut à pouvoir convenir des premières propositions par où l'on entrerait en matière ; la division qui survint entre M. Servien et M. d'Avaux, son collègue, et l'arrivée de M. le duc de Longueville pour les réunir.

Le Père Le Cointe travailla donc aux préliminaires de cette paix ; il fournit les mémoires nécessaires pour le traité de Munster qui fut si avantageux à la France. Il eut pour cela plusieurs conférences avec divers ministres, dans lesquelles, après avoir préparé les matières, il faisait son rapport à M. Servien (2).

(pas du journal) Entre ces ministres, le nonce Chigy, médiateur de la paix au nom de Sa Sainteté, fut un de ceux qui le goûtèrent davantage (3). Il voulut avoir des entretiens réglés avec lui une après-dîner par semaine ; et, devenu pape dans la suite sous le nom d'Alexandre VII, il l'a plus d'une fois honoré de ses lettres (4).

(1) Le Cointe, *Déclaration.*

(2) *Journal des Savants*, 1681.

(3) Dubois, *Préface.*

(4) Dupin.

Après un séjour de trois ans à Munster (1), le Père Le Cointe en partit avant la conclusion de la paix, mais laissant cet ouvrage bien avancé. De retour en France, il fut renvoyé par les supérieurs à Vendôme (2), où il fut trois autres années à enseigner l'histoire aux pensionnaires.

Un maître de cette réputation ne pouvait qu'être extrêmement goûté de ses disciples, et il y en eut qui lui firent beaucoup d'honneur, entr'autres le jeune duc de Mercœur, connu depuis sous le nom de cardinal de Vendôme, lequel ne se lassait point de lui entendre développer tous les secrets de la politique, discuter les intérêts des divers états de l'Europe et démêler les points d'histoire les plus embrouillés avec une netteté d'esprit admirable. Il fit encore un excellent élève du jeune M. de Pomereu, qui fut depuis prévôt des marchands de Paris, et dont le père était premier président du grand Conseil. Le succès de ses leçons répondit à la capacité du maître et à l'intelligence de son disciple ; ce qui lui attira et à l'Oratoire l'amitié du fils et la protection du père, dont nous avions grand besoin, attendu que toutes nos causes sont soumises au grand Conseil (3).

Sur la fin de 1649, il vint résider à Saint-Magloire parce qu'il songeait dès lors à composer ses *Annales ecclésiastiques* de France, dont il avait conçu le projet dans son séjour de Munster et commencé à disposer les matériaux à Vendôme. Mais il n'y trouvait pas tous les secours nécessaires pour traiter ce sujet aussi à fond qu'il se le proposait, à quoi le séjour de Paris était bien plus propre. Il fut dix ans à Saint-Magloire sous la supériorité des Pères Vignier et de Saint-Pé, et de là il passa dans la maison de Paris, où il commença en 1665 à donner le premier volume de son ouvrage.

(1) Le Cointe. — Dubois.

(2) Le Cointe, *Déclaration*. — *Registre du Conseil*.

(3) Dubois, *Préface*.

Annales Ecclesiastici Francorum, auctore Carolo Le Cointe, Trecensi, Congregationis Oratorii D. N. J.-C. presbytero. Parisiis, e typographiâ regiâ, 1665. 8 vol. in-f°.

Le 2e volume parut en 1666, le 3e en 1668, le 4e en 1670, le 5e en 1673, le 6e en 1676, le 7e en 1679, le 8e, sur lequel la mort le surprit, fut donné par son ami, le P. du Bois, en 1683 (1).

Plusieurs auraient souhaité qu'il eût commencé ses Annales à la naissance de la religion dans les Gaules (2). Trois raisons l'en ont empêché : 1° M. du Bosquet avait déjà traité ce sujet ; 2° c'eût été s'éloigner des bornes qu'il s'était prescrites, dans son titre, de se renfermer dans ce qui concerne la nation française ; 3° il eût fallu attaquer plusieurs fausses traditions de nos Eglises touchant l'antiquité de leurs origines, travail épineux en soi et fort odieux aux peuples qui n'aiment pas qu'on les désabuse sur la fausseté de leurs traditions. Et il l'avait déjà éprouvé, lorsque, chargé de travailler à la réformation du Bréviaire d'Arles et de celui de Châlons-sur-Marne, il n'avait pu parvenir, par toutes ses représentations, à faire ôter dans le premier à Saint-Trophime la qualité d'homme apostolique, ni à faire retrancher du dernier un saint Menge, saint fort apocryphe (3).

Il s'est donc contenté de commencer ses Annales ecclésiastiques en 417, qu'il a fixé l'époque du premier règne de notre nation dans les Gaules sous Pharamond, et a poussé son travail jusqu'en 845 sous le règne des enfants de Louis le Débonnaire (4).

Il eut quelques disputes, mais modérées, avec Dom Luc d'Achéry et Dom Mabillon au sujet de la règle de Saint-Colomban, que ces deux célèbres bénédictins prétendaient

(1) Bougerel, *Vie de Le Cointe.*

(2) Dubois, *Préface.*

(3) Simon, *Bibliothèque critique*, T. II, p. 19.

(4) Dubois, *Préface.*

n'en avoir plus fait qu'une avec celle de Saint-Benoît depuis le concile de Mâcon de l'an 625, au lieu que le P. Le Cointe ne mettait cette transfusion des deux règles qu'au commencement du VIIIe siècle. Il soutient ce sentiment au quatrième tome de ses Annales, et répond à ce que ces Pères avaient écrit de contraire dans la préface du *Deuxième siècle des saints de leur ordre*. Il le fait encore en son cinquième tome, répondant à un nouvel écrit de Dom Philippe Bastide, et la dispute en demeura là.

Il en eut une autre de chronologie qui eût pu devenir plus sérieuse sans l'intervention de M. l'archevêque de Paris, François de Harlay. Elle était entre le Père Chifflet, jésuite, et lui. Il s'agissait de fixer la première des seize années de règne qu'on donne au roi Dagobert. Les Pères Sermond et Peteau les commençaient à la mort du roi Clotaire, et le Père Chifflet, leur confrère, était de leur opinion, au lieu que le Père Le Cointe les comptait d'un peu plus haut, fondé sur les raisons de M. de Valois et des Pères Bénédictins dans la préface de leur *Deuxième siècle*. M. de Paris leur fit plaider à chacun leur cause en sa présence et ils discutèrent devant lui ce point d'histoire en 1675, le Père Chifflet, accompagné du Père de la Chaize, confesseur du roi, et le P. Le Cointe, du Père de Saillant, supérieur de la maison de Paris, nommé quatre ans après à l'évêché de Tréguier (1). On prétend que M. l'archevêque parut donner gain de cause au P. Le Cointe : mais le jésuite persista dans son opinion, comme il paraît par une dissertation qu'il fit imprimer sur ce point après la mort de son adversaire ; et le Père Mabillon l'a réfutée au deuxième tome de ses Annales bénédictines.

L'ouvrage du P. Le Cointe est, suivant M. Dupin (2), d'un

(1) En 1679. Le P. Bougerel le donne pour évêque dans le temps qu'il assistait à la Conférence. Il a mal pris le sens du P. Dubois qui dit : « Ce Père, évêque de Tréguier » dans le temps qu'il écrivait cette Vie.

(2) Dupin, *XVIIe siècle*.

travail immense et d'une singulière recherche : « *C'est une chose remarquable,* dit le Journal des Savants (1), *et qui n'est peut-être arrivée qu'au seul P. Le Cointe, qu'ayant donné de son vivant sept grands volumes in f°, les critiques n'aient jamais pu lui porter aucune atteinte* », et qu'au contraire presque tous ceux qui ont écrit contre lui aient quitté leurs opinions pour prendre la sienne, dès qu'ils ont vu ses réponses... Peut-être que la modestie avec laquelle il a toujours répondu à ses adversaires, a bien autant contribué à les faire revenir que les fortes et solides raisons dont il appuyait ce qu'il avait avancé, étant inouï qu'il se soit jamais servi de termes choquants ou injurieux contre qui que ce soit qui l'ait attaqué.

On conte de lui que, quand l'*Histoire ecclésiastique* de M. Godeau commença à paraître, le P. Le Cointe se trouva un jour chez un libraire avec quelques savants (2). M. Godeau y était aussi, mais incognito et la croix cachée sous ses habits. Et comme on vint à parler de la nouvelle histoire de l'Eglise, le P. Le Cointe, qui ne connaissait pas ce prélat de vue, convint d'abord qu'il y avait d'excellentes choses dans cet ouvrage, mais en ajoutant avec liberté qu'il aurait souhaité plus d'exactitude dans les faits et dans les dates et plus de critique. Il fit même remarquer en particulier quelques endroits faibles, qui l'avaient frappé. M. Godeau l'écoutait attentivement sans dire mot ; et, après que le Père Le Cointe se fut retiré, fut à l'Oratoire lui faire visite en se faisant annoncer. Le Père Le Cointe fut, comme on peut croire, un peu décontenancé au premier coup d'œil. Il lui fit d'abord de grandes excuses de son indiscrétion. Le prélat, au contraire, le remercia de sa sincérité, le pria de continuer à lui parler sur son livre comme il avait commencé, et lui fit cette prière avec tant d'instance que le

(1) *Journal des Savants*, 3 mars 1681.
(2) Bougerel, *Vie de Le Cointe*, p. 277.

Père Le Cointe ne put s'en défendre. Ils relurent ensemble l'Histoire de l'Eglise, sur laquelle notre auteur fit d'amples remarques. L'illustre prélat, après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition, et, depuis ce temps, il honora fort le P. Le Cointe de son amitié.

Ce Père était un savant poli et affable, qui assaisonnait son érudition d'un air charmant de simplicité et de modestie, toujours prêt, quand on l'allait voir, à accorder sur le champ tout ce qu'on souhaitait de lui; il prêtait volontiers ses livres, et communiquait ses lumières avec une égale facilité (1). Aussi plusieurs savants du premier ordre ont fait son éloge de son vivant, entr'autres Dom Luc d'Achéry, Dom Mabillon, Herschenius, M. de Baluze, le cardinal Bona. M. Baillet lui rend ce témoignage qu'une critique judicieuse règne presque partout dans un aussi grand ouvrage que le sien (2).

Il était, outre cela, d'un caractère gai etenjoué dans la société. Ces bonnes qualités lui procurèrent d'illustres amis. Il faut joindre à ceux dont nous avons déjà parlé, M. le duc de la Trémouille et M. Colbert. Celui-ci lui fit avoir en 1659 une pension du cardinal Mazarin, auprès de qui il était alors. Il représenta à Son Eminence que le Père Le Cointe avait fort aidé M. Servien dans les négociations de Munster, et n'en avait reçu, comme il était vrai, aucune récompense (3). Le cardinal Mazarin lui envoya aussitôt une gratification de mille cinq cents livres, lui promettant de lui en faire compter autant tous les ans, et il lui tint parole; car, dans son testament, il le mit au nombre de ceux à qui il souhaitait que les pensions fussent continuées après sa mort. M. Colbert n'en demeura pas là à son égard. Devenu ministre, il parla si avan- sement au feu roi du P. Le Cointe, que le roi accorda une autre pension de

(1) Dubois.

(2) Baillet, *Jugement des Savants*, T. II.

(3) Simon, *Lettres choisies*, T. III, Lettre 43e.

/# ∧, H tagen
| pas du format

mille cinq cents livres. Le prince témoigna même en quelques occasions une bienveillance et une estime particulière pour lui jusqu'à lui faire l'honneur de lui dire qu'il était très persuadé de sa fidélité et de son zèle pour son service, et qu'il le regardait comme un homme qui lui était entièrement dévoué.

Le bon cœur du Père Le Cointe ne pouvait manquer par reconnaissance d'être extrêmement attaché à M. Colbert (1). Il eut plus d'une fois occasion de lui être de quelque secours, en lui fournissant des mémoires pour des affaires d'Etat importantes comme certains droits de la couronne qui se présentaient à discuter. Il craignait même de paraître attaché à d'autres qu'à lui, et M. Le Tellier lui ayant une fois fait demander un mémoire sur une affaire qui regardait la cour, il ne voulut pas le donner que M. Colbert ne lui eût fait dire qu'il pouvait le faire.

Simon, qui trouve toujours à redire à tout, taxe son ouvrage d'être diffus (2), sans faire attention à cette multitude d'actes, de conciles, de synodes, de fondation d'églises, de monastères, de vies de rois, d'évêques, d'abbés, de lettres, de chartres et autres pièces, qu'il a été obligé de faire entrer en tout ou en partie pour en composer, comme elle l'est, une histoire originale, qui épargne à ses lecteurs la peine de recourir aux diverses sources où il a puisé. Il voudrait même nous faire entendre que cette prolixité du P. Le Cointe était affectée, et qu'il la mettait à profit de peur de voir finir sa pension, dès qu'il aurait fini son ouvrage, lui ayant dit un jour en riant, à ce qu'il prétend, le bon mot du duc de Biron à son fils : « *Quand nous n'aurons plus rien à faire, on nous enverra planter des choux à Biron.* » La force de la vérité arrache cependant cet aveu à Simon que le P. Le Cointe n'avait point du ~~o l' me~~ tout l'âme intéressée, qu'il employait la majeure partie de son argent à

(1) Simon; *Ibid.*

(2) Simon, *Ibid.*

se donner de bons livres, et que sa qualité de pensionnaire de la cour ne lui ôte point celle d'auteur sincère, et qui dit la vérité, tout comme il la trouve.

Par son testament il légua ses livres et ses écrits au Père du Bois, le compagnon de ses études depuis plus de vingt-cinq ans, à condition qu'après la mort de ce dernier, le tout reviendrait à la bibliothèque de la maison de Paris. Il fit de son bien quatre parts égales, dont il laissa le quart à la Congrégation (1), en reconnaissance, dit-il dans son testament, de ce qu'elle l'avait nourri si longtemps gratis. Les pauvres ne furent pas non plus oubliés.

Quand on lui donna le saint viatique, le supérieur l'ayant exhorté, selon la coutume, à demander pardon avant de le recevoir à ceux qu'il croyait avoir offensés, il lui répondit : « *Si j'ai offensé quelqu'un, ce que je ne crois pas avoir jamais fait de propos délibéré, je lui en demande pardon. Mais j'ai toujours honoré la Congrégation comme ma bonne mère, et chéri tendrement tous ses enfants comme autant de frères.* » C'était, en effet, un homme très obligeant envers tout le monde, et qui n'avait jamais fait de peine à personne. Il était aussi très rangé dans ses mœurs et ses exercices. Tous les jours, la sainte messe, l'office, la lecture de l'Ecriture Sainte et une grande exactitude aux règlements, toutes ses journées partagées entre la prière et l'étude, sortant peu, jamais seul, ne le faisant que pour des visites de bien-

(1) Le *Journal historique de Saint-Honoré* dit qu'il lui légua 2952 livres qu'on lui trouva d'argent comptant, et qu'outre les 800 livres de pension annuelle, qu'il lui payait, il lui avait donné à différentes fois durant sa vie 2510 livres.

(2) Le P. Cloyseault rapporte encore ce trait de lui au lit de la mort. Un de ses amis lui demanda s'il souhaitait quelque chose : « *Je voudrais*, dit-il, *mourir comme Notre Très Honoré Père, à l'autel ; mais j'espère que mon lit me servira d'autel pour mon sacrifice, et qu'étant uni à celui de J.-C. mourant sur la croix, il sera agréable à Dieu.* » Ce Père ajoute : « *Il avait des mœurs pures, une vie innocente, une piété singulière, un grand détachement de toutes choses, une simplicité et une modestie admirables.* » (*Ménologe*, p. 172).

séance, ou pour aller consulter quelque manuscrit ; surtout jamais d'études la nuit, ayant pour maxime qu'elles nuisent également et à l'esprit et au corps, c'est-à-dire à ce cours régulier qui fait durer les études et maintient la santé dans sa vigueur. Aussi en jouit-il d'une parfaite jusqu'à la dernière année de sa vie (1), qu'il poussa jusqu'à l'âge de 70 ans, étant mort à la maison de Paris, le 18 ou 19 janvier 1681 (2). Sa taille était au-dessus de la médiocre ; il avait le visage gai, l'air riant, la couleur vermeille, le front large, les yeux bleus, le nez un peu ouvert par le bas (3).

Outre *le Journal de son voyage de Munster*, on parle encore d'un autre manuscrit de ce Père cité sous ce titre :

Traité succinct de vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe, que cite le . .e Lelong (4), et qu'il dit être conservé dans la bibliothèque de M. Baluze, n° 510 (5).

Mémoires pour servir à l'histoire de Marseille et de la Provence, autre ouvrage manuscrit, divisé en quatre parties, qu'il composa à la prière de Jean-Baptiste Gault. La première partie commence à la fondation de Marseille, et finit à la description de l'état de la Gaule Narbonnaise sous les empereurs de Rome chrétiens. La deuxième pa[illegible] qui est, ainsi que la première, dans la bibliothèque de nos

(1) *Bonâ valetudinê nisi ultimo vitæ anno usus est.* Je ne sais où le P. Bougerel a pris cet « *aux deux dernières années près* », le P. Dubois ne parlant que de la dernière.

(2) Nos listes des morts disent le 19 janvier. Le P. Dubois dit le 18, *decimo quinto calendas februarii*. Qui croire des deux ?

(3) *Naso ab imo paulo ditatiorê*, dit le P. Dubois ; ce que le P. Bougerel a traduit : « *le nez long.* »

(4) Lelong, *Bibliothèque historique*, N° 12216.

(5) Je ne sais sur quoi se fonde le P. Bougerel qui a pu lire cela comme moi dans le P. Lelong, et qui a dit que le P. Lelong ne nous dit pas où ce manuscrit se trouve.

Pères de Marseille, est divisée en six traités, selon les six diverses familles royales qui ont été maîtresses de la Provence avant qu'il y eut des comtes héréditaires, et est de 287 pages in-f°.

Par une lettre qu'il écrivait à M. Ruffy le 23 septembre 1643, on voit qu'il devait traiter, dans la troisième partie, de l'état de la Provence sous les comtes, et dans la quatrième, de l'histoire ecclésiastique du pays. Mais on doute qu'il ait travaillé ces deux dernières parties ; du moins, on n'a pu encore les découvrir.

Enfin il comptait de donner une nouvelle édition des œuvres de Grégoire de Tours. Il les avait revues et corrigées sur onze manuscrits. Il en parle fort sous les années 417 et 495, aux premier et second tomes de ses annales. Le Père du Bois faisait espérer, dans la vie du Père Le Cointe, que cet ouvrage verrait bientôt après le jour. Mais il est encore à paraître, et il n'y faut plus compter depuis l'édition que donna en 1699 de ce Père, Dom Thierry Ruinart.

En 1671, la question du véritable auteur de l'Imitation de J.-C. s'étant réveillée, et les Bénédictins (1) prétendant avoir recouvré de nouveaux titres et manuscrits pour être fondés à l'attribuer à Jean Gersen, M. Harlay, archevêque de Paris, voulant arrêter la querelle qui se pouvait échauffer entre ceux-ci et les Chanoines réguliers, nomma quelques savants pour examiner ces nouvelles pièces et en porter leur jugement. A la tête était le P. Le Cointe, qui, joint à MM. Faure, d'Herou[illegible] de Valois, Baluze, Cottelier et du Cange, par une attestation du 15 août 1671, prononça non sur l'auteur du livre de *l'Imitation*, mais seulement sur la vérité et l'antiquité des pièces produites en faveur de Jean Gersen que ces messieurs déclarèrent de bon alloy.

(1) *Mémoires chronologiques et dogmatiques*, T. III, p. 102.

~~(2) T. VIII des affaires ecclésiastiques.~~

Sans doute, cette note doit être portée à la page suivante en changeant le N° (1)

crite du P. Le Cointe écrite de sa propre main en quinze pages in-f°, *touchant l'âge requis pour faire profession de la*
Dans les manuscrits de la bibliothèque de M. Colbert, qui sont aujourd'hui au roi (2), est une *dissertation* manus-
vie monastique. C'est une tradition suivie de la pratique de l'Eglise de France sur cette question depuis le règne de Clovis jusqu'au concile de Trente. Il y dit en finissant que l'an 1644 on dressa une instruction en forme de catéchisme pour le roi Louis XIV, où l'auteur désirait qu'on n'admit personne aux vœux monastiques au-dessous de 24 ans; que cette pièce ayant été envoyée à Alexandre VII, qui n'était encore alors que nonce du Pape à Munster, Chigi le pria de lui dire son sentiment sur cette matière; qu'il lui avoua alors qu'il trouvait l'âge de 16 ans exigé par le concile de Trente bien peu avancé pour prendre avec assez de maturité son parti pour la religion; qu'il ne voudrait pas aussi que l'on attendit, comme cet auteur, juqu'à l'âge de 24 ans, mais seulement jusqu'à l'âge que l'Eglise exige pour les sous-diacres; que le nonce Chigi lui dit qu'il était de son avis après avoir voulu quelque temps que l'on poussât jusqu'à la 24e année, Je doute, ajoute le P. Le Cointe, qu'il soit aujourd'hui dans les mêmes sentiments sur cela. Alors il avait des démêlés avec les religieux dans l'étendue de sa nonciature, surtout avec ceux de Hollande; au lieu qu'à présent qu'il est pape, tous les religieux sont ses hommes dans tout le monde chrétien, et les exemptions et les privilèges, que ses prédécesseurs leur ont accordés, en ont fait ses troupes les plus fidèles.

LE PÈRE

CHARLES LECOINTE

(1611-1681)

ommaire. — Sa naissance. — Il étudie chez les PP. Jésuites de Reims. — Il entre à l'Oratoire. — Il enseigne les humanités et la rhétorique. — Son inclination naturelle pour l'histoire. — Il accompagne M. de Servien en Allemagne. — La part qu'il a prise aux négociations de la paix de Munster. — Il compose les *Annales ecclésiastiques*. — Ses discussions avec les PP. d'Achery, Mabillon et Chifflet. — Ses vertus. — Sa mort.

Le P. Charles Lecointe naquit à Troyes, de parents ieux et d'une famille honnête, le 4 novembre 1611 [1]. Ce our est consacré à la mémoire du grand saint Charles orromée, cardinal et archevêque de Milan, qui dans es derniers temps a été le réparateur de la discipline cclésiastique et de la piété dans le clergé. On lui en onna le nom au baptême. Cette année 1611 fut celle

[1] Il y a ici une erreur du P. Cloyseault, qu'il a faite à la suite u P. Dubois (Notice sur Lecointe, en tête du huitième volume es *Annales*), et qu'a répétée Bougerel (Éloge historique du . Lecointe dans le *Journal des savants*, tome IV), mais que atterel a rectifiée en retrouvant la *Déclaration* même du P. Lecointe, où il se dit né le 8 juin 1611. Ce qui suit porte donc à aux, en partie du moins.

en laquelle le R. P. de Bérulle jeta en France les premiers fondements de la congrégation de l'Oratoire, pour y rétablir, comme avait fait saint Charles en Italie, le premier esprit et la première ferveur du sacerdoce. Heureux présage que cet enfant serait un jour un saint ecclésiastique, qui consacrerait sa vie et ses travaux au service de l'Église!

Son père s'appelait Claude et sa mère Anne Petitpied. Ils eurent plusieurs enfants, qu'ils élevèrent avec grand soin et beaucoup de piété. Mais, ayant remarqué dans celui-ci, dès son bas âge, des talents et une capacité extraordinaire pour les sciences, ils n'oublièrent rien pour seconder ses bonnes inclinations.

Après avoir fait ses premières études à Troyes, son père l'envoya les continuer à Reims, au collège des RR. PP. Jésuites, que l'abbé Nicolas Brulard avait fondé depuis quelques années. Il s'y distingua entre tous les écoliers par son bel esprit, sa rare piété, sa mémoire prodigieuse, son amour pour l'étude, sa modestie extraordinaire, sa douceur, son ingénuité et son éloignement pour les jeux, les plaisirs et les amusements que les enfants aiment naturellement. Les maîtres furent surpris de voir tant de bonnes qualités réunies dans un jeune homme. Il en fut l'admiration aussi bien que les délices. Son unique occupation était l'étude, et son seul désir de surpasser en science tous ses compagnons, d'être toujours le premier dans ses classes, et de remporter tous les prix qui se distribuaient publiquement pour animer les écoliers à l'étude. Cette noble inclination était accompagnée d'une humilité et d'une candeur qui le rendirent aimable à tout le monde. Le jeune prince Henri de Lorraine, duc de Guise [1], étudiait pour lors dans ce collège.

[1] Le cinquième duc de Guise (1614-1668). Archevêque de Reims

Charmé de tant de bonnes qualités, il souhaita ardemment d'avoir sa connaissance et son amitié. Le jeune Lecointe ne put la refuser à une personne de ce rang, et le prince, étant devenu en peu de temps un gros bénéficier par quantité de riches abbayes que le roi lui donna[1], n'oublia rien pour s'attacher son ami et l'obliger de se donner à lui. Tout autre aurait succombé à une si flatteuse tentation. Mais Dieu, qui avait d'autres desseins sur lui, le rendit inflexible à toutes les propositions qu'on lui en fit.

Il n'eut pas plus tôt achevé le cours de ses études, qu'il crut que le temps était venu auquel Dieu demandait de lui aussi bien que de sa famille de se déterminer sur l'état de vie qu'il devait embrasser. Il s'en proposa plusieurs, et après les avoir examinés au poids du sanctuaire et y avoir fait plusieurs réflexions sérieuses, il fut convaincu que Dieu l'appelait à la congrégation de l'Oratoire, et qu'il ne pouvait faire un choix ni plus saint ni plus heureux. Le P. de Bérulle, qui, par la sainteté de sa vie, avait été élevé malgré lui à l'éminente dignité de cardinal, l'avait établie depuis quelques années en France, où elle répandait de tous côtés une odeur de piété extraordinaire. Il fut se présenter à ce grand homme et lui découvrit son dessein. Celui-ci trouva en ce jeune homme un fond d'esprit et de piété qui lui firent juger qu'il serait un jour utile à l'Église. Après quelques jours d'épreuves et de prières, il le reçut au nombre des confrères de sa Congrégation[2].

Pendant l'année de son institution, ce saint homme

à quinze ans, il quitta l'état ecclésiastique, et s'illustra par ses expéditions de Naples.

[1] Il avait déjà à ce moment sept grandes abbayes, de la dépouille de son oncle le cardinal de Joyeuse. (Batterel.)

[2] Le 18 mars 1629.

mourut à l'autel[1] en disant la sainte messe, que pour lors le confrère Lecointe servait. Il a rapporté plusieurs fois cet accident comme une des circonstances des plus remarquables de sa vie. Son institution fut pour lui une année toute de ferveur, de mortification, de piété et d'abnégation de lui-même. Après l'avoir achevée, il fut envoyé plein de zèle enseigner les basses classes dans le collège de Vendôme. Il y continua les humanités les années suivantes[2], après lesquelles il enseigna pendant sept ans de suite la rhétorique, tant à Condom qu'à Nantes ou à Angers.

Il n'oublia rien pour apprendre à ses écoliers les règles les plus exactes de la grammaire et de la rhétorique. Mais il avait encore plus de soin de leur enseigner celles de l'Évangile et du christianisme. Il leur disait souvent qu'il souhaitait deux choses d'eux : qu'ils parlassent comme des Cicérons, et qu'ils vécussent comme des chrétiens. On ne put jamais obtenir de lui de leur faire voir les *Métamorphoses* d'Ovide[3], ni les *Satires* de Perse et de Juvénal, ni aucun autre auteur où il y eût la moindre parole ou pensée contraire à la pureté. Il trouva d'autres moyens de leur apprendre les Fables des anciens et les délicatesses de la poésie sans se servir de ces auteurs dangereux pour la jeunesse. On connut alors combien les inclinations et les mœurs des régents font d'impression sur leurs écoliers. La plupart des siens furent, à son exemple, fort studieux, et eurent une passion violente

[1] Le 2 octobre.

[2] Pendant cinq ans. Il séjourna à Condom, où il fut ordonné prêtre en 1633 ; puis trois ans à Nantes, et enfin trois ans encore à Angers.

[3] La quinzième assemblée de l'Oratoire avait cependant permis de s'en servir, mais en employant l'édition « réformée par nos Pères d'Angers ».

pour l'histoire, jusqu'à passer des nuits entières à en lire les auteurs. Ce grand amour pour l'étude leur donna de l'éloignement pour les divertissements et les compagnies, et les rendit beaucoup plus susceptibles des exercices de piété. Il est sorti de son école plusieurs hommes très recommandables par leur science aussi bien que par leur vertu.

Toute sa vie le P. Lecointe a eu une inclination naturelle pour l'histoire, et à peine commençait-il à lire, qu'il en perdait le boire et le manger, comme on dit, pour lire des histoires telles qu'il les pouvait rencontrer. Mais ce qui augmentait encore sa passion, c'était sa prodigieuse mémoire et la facilité admirable qu'il avait de rapporter jusqu'aux moindres paroles et circonstances des histoires qu'il avait lues. Sur la fin de ses jours, il se ressouvenait de ce qu'il avait lu, il y avait quarante et cinquante ans, aussi parfaitement que s'il n'y avait pas eu un quart d'heure. Depuis qu'il se vit appliqué, par l'ordre de ses supérieurs, à l'étude des sciences, il crut que Dieu demandait de lui qu'il s'adonnât singulièrement à celle pour laquelle il lui avait donné plus d'ouverture et plus d'inclination. Il commença donc à étudier à fond l'histoire profane et l'histoire ecclésiastique, et, ayant reconnu que la chronologie et la géographie en étaient comme les deux yeux, il s'y appliqua avec tant de soin, qu'il devint un des plus exacts de son temps sur ces deux points. Dans son étude de l'histoire, il se proposa principalement de savoir ce qui concernait son pays et son état, c'est-à-dire la France et l'état ecclésiastique. Pour ce sujet, il tâcha de découvrir les droits de la couronne et des rois de France, leurs prétentions et les raisons sur lesquelles ils étaient fondés touchant plusieurs provinces voisines et autres, dont ils jouissaient de droit ou par possession. Il fut nécessaire pour cela de lire tous les

historiens des pays étrangers : ce qui lui coûta beaucoup de temps et de travail. Lorsqu'il enseignait la rhétorique à Angers, il fit, l'an 1640 et l'an 1641, deux harangues sur ce sujet, qui donnent à connaître combien il était déjà versé dans cette sorte d'étude.

Pour lors toute l'Europe était en guerre [1]. Les Suédois avaient fait une étrange irruption dans l'Allemagne. Les Français y étaient aussi entrés et n'y faisaient pas moins de dégâts. Outre cela, ils s'étaient unis avec les Hollandais pour attaquer la Flandre ; de tous côtés on n'entendait que le bruit des armes. Enfin, après beaucoup de maux et de misères, qui sont les suites funestes de la guerre, on commença à parler de paix. Le pape et la République de Venise en furent les arbitres. Le lieu qu'on choisit pour en traiter fut Munster et Osnabruck. Les rois et les princes intéressés y envoyèrent leurs plénipotentiaires. M. de Servien fut un de ceux qu'y envoya la France. Le P. Lecointe l'accompagna, plutôt par hasard que de dessein prémédité ; car M. de Servien ayant demandé au R. P. Bourgoing, pour lors supérieur général de la Congrégation, un prêtre de l'Oratoire, pour servir d'aumônier et de confesseur à sa femme pendant son voyage et son séjour dans ces pays étrangers, le P. Bourgoing jeta les yeux sur le P. Lecointe, et le fit venir à Paris [2], où il lui proposa l'emploi qu'il voulait lui donner, qui était simplement de diriger la conscience de Mme de Servien et de lui dire la messe tous les jours, et nullement d'aider son mari de ses connaissances touchant l'histoire que ce ministre ne lui connaissait même pas. Il se rendit facilement à cette proposition. M. de Servien ne le connaissait point du tout, et savait encore moins qu'il eût tant de lumières touchant l'histoire ancienne et nouvelle de

[1] La guerre de Trente ans.

[2] De Vendôme, où il était retourné depuis six mois.

France et des pays étrangers, et touchant les différents intérêts des couronnes et les traités de paix qu'elles avaient faits ensemble. Ils partirent de la sorte le 20 octobre 1643. Ils allèrent d'abord en Hollande. Pendant le voyage, M. de Servien s'entretenait souvent avec ceux qui l'accompagnaient du sujet de son ambassade, des affaires dont il avait à traiter, des droits et des prétentions de la France et des autres États. Chacun avait la liberté de dire ce qu'il en pensait. Le P. Lecointe ne se contentait pas d'en dire son sentiment, mais encore il rappelait quantité de faits d'histoire, tant anciens que nouveaux, qui confirmaient ce qu'il avançait. C'étaient les articles des conventions, les traités de paix et les alliances faites entre les couronnes, qui étaient les plus avantageuses à la France, auxquels on ne pensait pas, et il en rapportait l'année, le jour, les auteurs et les actes publics d'où il avait tiré ce qu'il disait, avec tant de facilité et de présence d'esprit que chacun l'admirait. Dès lors M. de Servien ne le regarda plus seulement comme un saint prêtre, tel qu'il l'avait demandé, mais encore comme un homme d'une profonde érudition, qui lui serait d'un grand secours dans les affaires qu'il avait à traiter. C'est pourquoi il commença à le consulter sur toutes les grandes et les plus douteuses questions, et à ne rien faire sans son conseil. Ils restèrent pendant quelques mois en Hollande, car ils arrivèrent à la Haye le 24e d'octobre de l'an 1643, et ils n'en partirent que l'année suivante, le 5e d'avril, pour aller à Munster. Le P. Lecointe a laissé par écrit un journal de son voyage, où il rapporte tout ce qui s'y passa, et les affaires importantes dont on traita dans les assemblées qui s'y tinrent[1]. Il paraît qu'il y eut beaucoup de part; autre-

[1] Ce journal, qui malheureusement ne va que jusqu'au 16 juillet

ment il n'aurait pu avoir les copies de lettres, d'actes et d'instructions secrètes envoyées à différents plénipotentiaires qui y sont contenues. En outre, M. de Servien a souvent dit que le P. Lecointe lui avait rendu de grands services dans cette occasion; car il lui renvoyait la plupart des affaires, et le Père, après qu'il les avait examinées et qu'il en avait conféré avec ceux qui y étaient intéressés, lui en faisait son rapport et l'en instruisait à fond, ce qui lui donna la connaissance de plusieurs grands seigneurs avec qui il s'entretint souvent des affaires de leurs princes ou de leur pays, et qui s'en rapportaient d'ordinaire à son sentiment et à sa décision. Il contracta par ce moyen une liaison et une amitié particulière avec eux, mais surtout avec Fabius Chigi, nonce du Pape. Il lui rendit plusieurs visites, et ce prélat étant charmé de son entretien et de sa profonde érudition sur l'histoire, le visita aussi plusieurs fois. Il avait été premièrement envoyé par Urbain VIII à Cologne, en qualité de nonce apostolique, et de là ce même pape lui avait donné la commission d'aller à Munster, pour négocier la paix entre l'Empereur, le roi de France et les autres rois. Il fut depuis créé cardinal, et après la mort d'Innocent X, il fut élevé au souverain pontificat sous le nom d'Alexandre VII[1]. Il entretint pendant longtemps un commerce de lettres avec le P. Lecointe, et depuis qu'il fut pape, il lui en écrivit de fort honorables. L'on crut même qu'il l'attirerait à Rome pour se servir de ses conseils, et qu'il le ferait cardinal. Il n'était pas moins charmé de sa sim-

1646, bien que Lecointe soit resté trois ans à Munster, est resté manuscrit. Nous l'avons retrouvé à la Bibliothèque nationale, FF. 24,177, et nous en préparons la publication.

[1] Le 7 avril 1655. Ce fut lui qui, par deux bulles, du 1er juin 1656 et du 20 mars 1657, devait accorder à l'Oratoire les plus importants des privilèges dont jouit la Congrégation.

plicité, de sa modestie et de son extrême détachement des biens de la terre et des commodités de la vie, que de son grand savoir et de sa prodigieuse mémoire. Il n'en parlait jamais que comme d'un homme incomparable, autant par sa piété que par sa science.

Après avoir passé de la sorte deux ou trois ans à Munster et avoir rendu de grands services à M. de Servien, la paix n'étant pas encore conclue[1], mais tous les esprits y étant disposés, le P. Lecointe revint à Paris. Il fut envoyé au bout de quelques mois à Vendôme, où demeurait pour lors son Altesse Sérénissime le prince de Mercœur, qui fut depuis duc de Vendôme et cardinal de l'Église Romaine[2]. Ce prince prit d'abord un plaisir singulier à s'entretenir avec lui, et à s'informer des princes de l'Europe et de l'état des affaires d'Allemagne, des mœurs et des manières de chaque pays, des raisons de la guerre et de la paix, des intérêts et des alliances des couronnes, et de quantité d'autres choses semblables qu'il est convenable à un prince de savoir, et que ce Père possédait en perfection, et rapprochait avec une netteté et une méthode admirables.

On le rappela à Paris[3], pour y demeurer dans le séminaire de Saint-Magloire. Il y pensa sérieusement à travailler aux *Annales ecclésiastiques de France*. Il y avait longtemps qu'il en avait pris le dessein et qu'il amassait

[1] Elle ne fut définitivement signée qu'en 1648.

[2] Fils aîné de César, duc de Vendôme et fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, Louis de Mercœur-Vendôme, après plusieurs expéditions (1662-1669) en Savoie, en Espagne et en Italie, embrassa l'état ecclésiastique à la mort de sa femme, Laure Mancini. Il fut nommé cardinal en 1667, et mourut deux ans après.

[3] Sur la fin de l'année 1649. Sauf un court séjour à Juilly en 1650, et à Angers en 1654, il resta à Saint-Magloire pendant près de dix ans. (MM. 576.)

des matériaux pour cela, comme il paraît par une lettre qu'il écrivit au pape Alexandre VII, en lui faisant présent d'un de ses tomes; car il dit qu'il lui envoie un ouvrage dont il lui avait parlé autrefois à Munster. Dès le temps qu'il enseignait la rhétorique, il commença à réfléchir sur les grands événements des Français et sur les choses extraordinaires qui s'étaient passées, tant dans les Églises de France que dans celles des pays qui dépendaient de leur domination; et, s'étonnant que personne n'en eût composé quelque ouvrage, il résolut d'en faire les *Annales.* Depuis son retour de Munster, pendant qu'il demeurait à Vendôme, il dressa tout le plan de son ouvrage, et quand il fut à Saint-Magloire, il y travailla fortement, commençant par la monarchie des Français dans les Gaules. Il y en a qui s'étonnent qu'il n'ait commencé que depuis ce temps, et qu'il n'ait point parlé de l'origine des Églises et de l'établissement de la foi dans les diocèses de France. Mais le savant François de Bosquet [1], premièrement lieutenant général du présidial de Narbonne, et depuis évêque de Montpellier, ayant déjà traité cette matière, et promis de retoucher son ouvrage sur plusieurs actes authentiques qu'il avait recueillis, il ne faut pas être surpris si le P. Lecointe, par respect pour ce grand homme, n'a pas voulu en traiter de nouveau. De plus, son dessein a été de composer ces *Annales* en l'honneur de la nation des Français, et, leurs États ayant été plus ou moins étendus, selon la différence des temps, s'il n'avait parlé que de ceux qui sont dans les limites de l'ancienne Gaule, il n'aurait rien dit de tout ce que les Français ont fait dans l'Allemagne, dans l'Italie et dans

[1] Son principal ouvrage, dont le P. Cloyseault va parler, a pour titre : *Ecclesiæ Gallicanæ historiarum liber primus*, et parut en 1633.

les autres provinces qui dépendaient de leur empire, et il aurait été obligé d'ajouter plusieurs choses qu'ont faites les Bourguignons et les Goths, qui étaient des peuples différents des Français. Il fit encore réflexion que les origines de la plupart de nos Églises étaient fort obscures et incertaines, fondées sur plusieurs traditions, ou douteuses, ou fausses, ou apocryphes; qu'il était très difficile de les éclairer sans choquer les peuples, qui sont si attachés à ces sortes de traditions et d'histoires, qu'ils se scandalisent étrangement quand on veut les désabuser[1].

Toutes ces raisons le déterminèrent à ne commencer les *Annales* que depuis l'an 417, auquel temps Pharamond jeta les fondements de la monarchie française dans les Gaules, et il les a continuées jusqu'à l'an 845, auquel régnaient les fils de Louis le Débonnaire, savoir : Lothaire, empereur; Louis, roi de Bavière, et Charles, roi d'Aquitaine, qui depuis fut appelé Charles le Chauve. Il a compris en huit tomes l'histoire de quatre cents ans et davantage, et il l'aurait continuée si Dieu lui avait conservé la vie[2]. Plusieurs trouvent qu'il est fort étendu. A la vérité, il serait à souhaiter qu'il fût plus court. Mais si l'on fait attention à la multitude des choses qu'il

[1] Il en est malheureusement encore ainsi aujourd'hui. Le P. Lecointe avait, du reste, éprouvé la difficulté qu'il y a à traiter de ces questions, s'il faut en croire R. Simon, lequel raconte que le P. Lecointe, « chargé de travailler à la réformation du Bréviaire d'Arles et de celui de Châlons-sur-Marne, n'avait pu parvenir, par toutes ses représentations, à faire ôter, dans le premier, à saint Trophime la qualité d'homme apostolique, ou à faire retrancher du dernier le nom de saint Menge, saint fort apocryphe. » (R. Simon, *Bibl. crit.*, t. II, 19.)

[2] Le premier volume parut sous ce titre : *Annales ecclesiastici Francorum*. Impr. royale, in-f°. Les autres volumes parurent successivement en 1666, 1668, 1670, 1673, 1676, 1679, et le huitième en 1683, après la mort du P. Lecointe.

a traitées, aux actions de nos rois, aux fondations et anciens monuments des églises et des monastères, à la vie des évêques et des abbés, aux synodes et conciles, aux auteurs qu'il lui a fallu examiner, aux lettres et anciennes cartes qu'il a rejetées ou approuvées, aux questions ou dissertations qu'il a agitées, et à une infinité d'autres choses qu'il a été obligé de rapporter, on l'excusera facilement, et même on ne pourra s'empêcher de louer le soin et l'exactitude avec lesquels il s'en est acquitté. A l'occasion de ses *Annales*, il a eu, sans blesser la charité, avec des hommes savants quelques disputes. Nous en rapporterons seulement deux.

La première fut avec les plus savants Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur; car le P. d'Achery[1] et le P. Mabillon[2], ayant lu dans ses *Annales* que la règle de Saint-Colomban avait été différente de celle de Saint-Benoît et qu'elles n'avaient pas commencé l'une et l'autre d'être réunies et confondues ensemble avant le VIII^e siècle, en furent choqués, parce que le P. Lecointe retranchait par ce moyen du catalogue des saints de l'ordre de Saint-Benoît plusieurs saints de l'ordre de Saint-Colomban que ces savants Bénédictins prétendaient avoir été de leur ordre, l'union de ces deux ordres ayant été faite, comme ils croyaient d'abord, après le concile de Mâcon, c'est-à-dire environ l'an 625. Pour ne point souffrir donc qu'on leur ôtât impunément les plus beaux ornements de leur ordre, ils entreprirent de le réfuter dans la pré-

[1] Dom Jean-Luc d'Achery (1609-1685). Le principal ouvrage de cet illustre savant est le recueil intitulé : *Veterum scriptorum qui in Galliæ bibliothecis; maxime Benedictorum, latuerant, spicilegium.* Treize volumes in-4°.

[2] Dom Jean Mabillon, la gloire de l'ordre des Bénédictins, et l'un des plus célèbres érudits français (1632-1707). Nous ne citerons pas ses ouvrages, que l'on connaît assez.

face du IIe siècle de leurs saints[1]. Le P. Lecointe leur ayant répondu très savamment dans son quatrième tome, ils tâchèrent encore de le réfuter dans la préface de la seconde partie de leur IIIe siècle, dans lequel temps un troisième écrivain se joignait à eux : ce fut le P. dom Philippe Bastide[2], qui composa un long traité contre le P. Lecointe sur les progrès de son ordre. Le P. Lecointe, ayant laissé ses deux premiers adversaires, qu'il croyait avoir suffisamment réfutés dans son quatrième tome, s'attacha à ce nouveau, et entreprit de le réfuter parfaitement dans son cinquième tome. La dispute en demeura là, chacun laissant à la postérité de juger de ces raisons, et à en porter le jugement qu'elle voudrait. Cependant le P. Lecointe a été plus favorable à l'ordre de Saint-Benoît que les jésuites Henschenius et Papebroeck[3], qui dans leurs *Vies des Saints* disent que les monastères de Saint-Benoît et de Saint-Colomban n'ont été unis ensemble qu'après le concile d'Aix-la-Chapelle, à savoir l'an 817. Au reste, cette dispute se termina à l'amiable, les PP. dom Achery et dom Mabillon ne disputant que par un louable zèle pour leur ordre, et le P. Lecointe par le seul amour de la vérité, mais sans jamais sortir les uns et les autres des termes de l'honnêteté et de la paix, ni écrire ou prononcer un seul mot qui pût blesser la charité : *Sicut decet sanctos*[4].

La seconde dispute fut avec le P. François Chifflet[5], de

[1] *Acta Sanctorum ord. Sancti Benedicti.* 1668-1701. L'ouvrage complet est en neuf volumes in-f°.

[2] L'ouvrage de dom Bastide a pour titre : *De Ordinis Benedictini gallicana propagatione*, 1672.

[3] Les deux plus célèbres des savants *Bollandistes*.

[4] Ephes. V, 3.

[5] Né à Besançon en 1592; mort à Paris, conservateur du médailler du roi, en 1682.

la compagnie de JÉSUS, homme âgé et d'une profonde érudition. Ce fut au sujet des années du roi Dagobert. Les anciens auteurs ont écrit qu'il a régné seize ans; mais les savants ne conviennent pas entre eux s'il faut compter son règne depuis le temps que son père, Clotaire II, lui donna le royaume d'Austrasie, ou depuis qu'il resta seul empereur des Français, après la mort de son père. Car les uns veulent qu'il soit mort l'an 638, et les autres six ans plus tard, à savoir l'an 644.

Ainsi toute la dispute ne roule que sur six ans. Avant Adrien de Valois[1], on croyait communément qu'il fallait compter les seize années du règne de Dagobert, depuis la mort de son père Clotaire. Les savants PP. Sirmond, Boucher, Petau[2] et autres ont donné dans ce sentiment. Mais M. de Valois ayant examiné mûrement, dans son *Histoire de France*, tous les temps de la chronologie, est entré dans le sentiment d'Hermann Contract[3], et a écrit avec lui qu'il fallait compter les seize années du règne de Dagobert, non depuis la mort de son père, mais depuis qu'il fut établi roi d'Austrasie. Le P. Lecointe a depuis défendu cette opinion, et l'a soutenue par des arguments très forts dans ses *Annales*. Henschenius a fait la même chose dans sa *Vie des saints*, aussi bien que dom d'Achery et dom Mabillon dans la préface du second siècle des saints de leur ordre. Les choses étaient dans cet état, lorsque le P. Chifflet attaqua sur ce sujet le P. Lecointe, et fit une dissertation contre ce sentiment, dont ce Père n'était point l'auteur, mais seulement le défenseur, comme plusieurs autres. Ce qui ayant été rap-

[1] Les ouvrages les plus importants de cet érudit (1607-1692) sont les *Gesta Francorum*, 3 vol. in-f°; la *Notitia Galliarum*, in-f°, etc.

[2] Tous trois Jésuites et célèbres érudits.

[3] Savant abbé de Saint-Gall, qui vécut au XIe siècle.

porté à M^{gr} l'archevêque de Paris, François de Harlay, ce prélat obligeant, qui, au milieu des fonctions pénibles de son ministère se plaisait à réconcilier les esprits, entreprit de terminer ce différend. Il commanda à l'un et à l'autre de le venir trouver, afin qu'après avoir ouï et examiné leurs raisons, il les jugeât équitablement. Il leur donna un jour, et la conférence se tint en sa présence, dans son palais archiépiscopal, au mois de février de l'an 1675. Le R. P. de Lachaize, Jésuite, confesseur du roi, s'y trouva avec le R. P. Ignace de Saillans, supérieur de la maison de l'Oratoire de Paris, qui depuis a été évêque de Tréguier, et ensuite de Poitiers[1]. La question fut agitée de part et d'autre avec beaucoup de doctrine et de modestie. On admira dans l'un et dans l'autre un solide jugement avec une heureuse mémoire; car ils n'hésitaient jamais ni dans la citation des auteurs, ni dans la supputation des temps, ni dans les raisonnements dont ils se servirent. Enfin, comme le P. Lecointe soutenait toujours son opinion par le témoignage de Frédégaire et du moine Jonas, auteurs contemporains, et que le P. Chifflet évitait le nœud de la difficulté, et ne répondait point à cette autorité, l'archevêque de Paris donna gain de cause au P. Lecointe. Cependant, quoique ce dernier fût demeuré maître du champ de bataille, le P. Chifflet ne voulut point mettre bas les armes; car après la mort du P. Lecointe il fit imprimer une dissertation sur ce sujet, sans faire aucune mention de la conférence qu'il avait eue avec lui devant le prélat; le P. Lecointe, sans doute, aurait répondu à cette attaque s'il

[1] Le P. Baglion de Saillans, à peine entré à l'Oratoire (1660), y occupa la supériorité de Montmorency. En 1666, il vint résider à Paris, où il devint, en 1675, supérieur, assistant et procureur général. Le roi le nomma, en 1679, à l'évêché de Tréguier, d'où il fut transféré à Poitiers (1686), où il mourut douze ans après.

avait été en vie. Mais le P. Mabillon, dans le troisième tome de ses *Annalectes* ou recueil, a inséré deux savantes dissertations, où, par de très forts arguments, il soutient le sentiment du P. Lecointe et réfute celui du P. Chifflet. Si le lecteur désire en être pleinement instruit, il peut les consulter.

Mon dessein n'a pas été, en écrivant la vie du P. Lecointe, de m'étendre beaucoup sur ces sortes de matières, mais seulement de remarquer, comme on a coutume d(faire dans un éloge, ce qui était à sa louange. Il a com posé huit gros tomes des *Annales ecclésiastiques des Français,* de l'impression du Louvre. Il a eu soin de l'éditior des sept premiers pendant sa vie, et il tomba malad(dans le temps que le huitième était sous presse. Son ma augmentant de jour en jour, il en commit le soin à un d(ses amis[1] pour ne penser qu'à la mort.

Il s'y disposa par plusieurs actes de piété. Il fit un(confession générale, et demanda de lui-même les sacrements de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction. Il le: reçut avec une pleine connaissance et de grands senti ments de religion. Il n'édifia pas moins pendant sa ma ladie qu'il n'avait fait durant qu'il était en santé. On n(l'entendit jamais se plaindre. Tout ce qu'il souffrait lu paraissait peu de chose, disait-il, en comparaison de c(que ses péchés méritaient. Il avait sans cesse Jésus-Chris devant les yeux et en la bouche. Il baisait à tout momen son crucifix. Un de ses amis lui demanda s'il souhaitai quelque chose : « J'aurais souhaité, lui dit-il, de mouri

[1] Le P. Gérard Dubois. Né à Orléans, il entra jeune à l'Oratoire s'occupa exclusivement d'études historiques, et seconda beau coup le P. Lecointe dans la composition de son grand ouvrage Lui-même publia l'*Histoire de l'Église de Paris*, deux vol. in-f° dont le second ne parut qu'après sa mort, arrivée le 15 juille 1696.

« à l'autel comme notre très honoré Père ; mais j'espère « que mon lit me servira d'autel pour offrir mon sacri- « fice, et qu'étant uni à celui de Jésus-Christ, il sera « agréable à Dieu. »

Il avait plusieurs bonnes qualités, des mœurs très saintes, et beaucoup d'esprit ; dès son bas âge il donnait aux études et aux exercices de piété tout le temps que les autres jeunes gens n'emploient qu'à leurs divertissements. Depuis qu'il fut entré dans la congrégation de l'Oratoire, il n'eut point d'autre dessein que de travailler à sa propre sanctification. Tous les jours il ne manquait point de lire, à genoux, un chapitre de l'Écriture sainte.

Il récitait son bréviaire avec une attention et une dévotion singulières, et toujours aux heures prescrites par l'Église. Il quittait ses études et toutes ses autres affaires pour s'acquitter de ce devoir, étant persuadé qu'il faut préférer les œuvres d'obligation à celles qui ne sont que de surérogation. Il avait le bonheur de dire tous les jours la sainte messe, à moins qu'il ne fût malade, et il avait tant de dévotion pour ce divin sacrifice, qu'il aurait souhaité, comme nous venons de le rapporter, de mourir à l'autel. Il était d'une grande exactitude pour les usages qu'il avait pratiqués durant son institution. Le grand âge, qui diminue d'ordinaire dans les autres le zèle avec le feu de la jeunesse, n'avait fait qu'augmenter sa ferveur. Il a été toute sa vie un exemple de régularité dans toutes les maisons où il a demeuré. Sa maxime était de faire plaisir à tout le monde, et de ne jamais nuire à personne. Lorsque son supérieur l'exhorta au lit de la mort de demander pardon à la communauté, si par hasard il avait offensé quelqu'un, il répondit : « Je le demande « de tout mon cœur, mais je ne crois pas que jamais de « ma vie j'ai fait la moindre peine à qui que ce soit de « la Congrégation, à dessein et de propos délibéré. J'ai

« toujours aimé ceux de notre Congrégation comme mes « propres frères, et j'ai respecté et honoré la Congréga- « tion comme ma très chère mère. Toute ma vie j'ai « remercié Dieu de la grâce qu'il m'a faite de m'y avoir « appelé, et j'espère de l'en louer pendant toute l'éternité. »

Il a donné pendant sa vie plusieurs livres à la bibliothèque de la maison de Paris[1], et en mourant il lui a légué une bibliothèque tout entière qui lui appartenait. Il lui a aussi laissé par testament la quatrième partie de ses biens, en reconnaissance, dit-il, de toutes *les grâces spirituelles et temporelles que Dieu lui avait faites par son moyen, étant juste,* comme il ajoute, *de témoigner en mourant sa reconnaissance à une si bonne mère, de qui il avait reçu tant de biens et d'amitié durant sa vie.*

Sa charité était égale pour tout le monde; il ne pouvait rien refuser à personne. Quand on allait le consulter sur quelque difficulté, ou lui emprunter quelques-uns de ses livres, quelque occupé qu'il fût, il quittait tout pour donner toute la satisfaction qu'on pouvait souhaiter de lui. L'on peut assurer que jamais personne n'est sorti mécontent d'auprès de lui; sa charité était encore beaucoup plus tendre pour les pauvres; il les assistait sous main, autant que ses moyens pouvaient le permettre, et même au delà; car souvent, sa bourse étant épuisée, il empruntait de celle de ses amis pour leur faire l'aumône. Il ordonna par son testament qu'on leur distribuât tout l'argent de ses pensions[2] qu'on lui trouverait après sa mort.

Il était travailleur infatigable. Tout le temps qui lui restait après ses exercices de piété était pour l'étude. Il n'y employait pourtant point les veilles de la nuit, parce

[1] Il en fut, du reste, bibliothécaire pendant plusieurs années.

[2] Voir page 314.

qu'il était persuadé que rien n'est plus contraire à la santé, et que plusieurs, par leurs grandes veilles, s'étaient mis hors d'état de rendre service à la Congrégation; mais tout le jour il était occupé à lire ou à écrire. Il sortait rarement de la maison, et jamais sans compagnon. C'était d'ordinaire pour quelque œuvre de charité, et très peu pour son divertissement, mais le plus souvent pour consulter quelques hommes doctes, ou quelques manuscrits. Il a observé ce genre de vie jusqu'à la fin, si on en excepte une ou deux années avant sa mort, pendant lesquelles il sortait seulement hors de la ville pour prendre l'air et ne pas tomber malade. Il est surprenant comment il a pu tant travailler. Il a écrit de sa propre main, sans le secours d'aucun copiste, huit gros tomes d'*Annales ecclésiastiques de France,* sans les commentaires, qui sont presque aussi gros. Il a composé un journal de son voyage à Munster en un volume. Il a encore corrigé Grégoire de Tours sur d'anciens manuscrits, avec plusieurs savantes notes qu'il avait dessein de donner au public.

Plusieurs personnes illustres par leur noblesse et par leur dignité l'ont honoré de leur amitié. J'en citerai quelques-uns d'entre un si grand nombre. Le duc de la Trémouille en faisait une estime particulière. Il lui écrivit plusieurs lettres pendant qu'il était à Munster, et depuis qu'il fut de retour à Paris. Lorsqu'il demeurait à Vendôme, le duc de Mercœur, qui après la mort de son père prit le nom de duc de Vendôme, se plaisait fort à s'entretenir avec lui; souvent il le faisait manger à sa table, et lui rendait visite. Nous avons déjà rapporté l'estime qu'en faisait l'illustre Abel de Servien; M. de Pommereu le père, président du grand Conseil, et son fils, prévôt des marchands de Paris, lui ont témoigné beaucoup d'amitié. Le père, pendant les vacances, l'emmenait avec lui très souvent à sa maison de campagne pour jouir plus

librement de sa conversation. Il a été aussi aimé de plusieurs autres grands hommes. Mgr l'archevêque de Paris, François de Harlay, apprenant sa mort, dit *que l'Église et la France faisaient une perte considérable*. Les doctes l'ont regretté après sa mort, comme ils l'avaient loué pendant sa vie. Henschenius, les PP. d'Achery et Mabillon, M. de Baluze, le savant cardinal Bona, et le fameux Antoine Godeau, évêque de Vence, en ont fait une honorable mention dans leurs écrits. Il serait trop long de les rapporter tous; mais l'on ne doit pas oublier l'incomparable Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'État, à qui les lettres et les arts ont des obligations immortelles en France. Le P. Lecointe l'honorait comme son généreux Mécène, et de son côté il avait pour le P. Lecointe une affection singulière. Il fut le premier qui sût récompenser ses travaux. Il lui fit avoir une pension du cardinal Mazarin, qui ordonna même par son testament que ses héritiers la continuassent après sa mort. Il le fit connaître aussi au roi, qui bientôt après l'honora de ses libéralités, et voulut qu'on imprimât ses *Annales* à l'imprimerie royale du Louvre.

Pour dire quelque chose de sa taille et de son tempérament, il avait le corps bien constitué, la taille un peu plus haute que la moyenne, mais très proportionnée, en sorte qu'il paraissait assez grand et un peu gros. Il avait le visage couperosé, les yeux bleus, le front large, le nez un peu gros par le bas, la face riante et agréable, et la tête bien formée, ce qui est la marque d'un bon esprit. Il avait la mémoire heureuse, le jugement solide, le corps robuste, jouissait d'une parfaite santé, excepté la dernière année de sa vie. Sur la fin de ses jours, il avait un gros ventre et une jambe un peu faible, en sorte qu'il avait peine à marcher, et qu'il paraissait boiteux.

Il aimait à s'entretenir avec ses amis des sujets de

piété et de sciences, mais d'une manière qui les édifiât et leur plût toujours sans les contraindre ni les gêner. Il aimait beaucoup la prière, et il aurait souhaité y avoir donné plus de temps qu'il n'avait fait. Parmi tous les travaux de l'étude, il a vécu avec une grande tranquillité, et il est mort aussi fort saintement, à l'âge de soixante-dix ans, dans des dispositions très édifiantes, le 19e de janvier[1] de l'an 1681.

[1] Selon d'autres, le 19.

Lecointe.

769 Mss. — Histoire de Marseille et de la Provence.

770 — Journal de son voyage à Munster.

771 — Traicté succinct des vrayes maximes d'aucuns princes de l'Europe.

Etait conservé dans la Biblioth. de Baluze, n° 510 (Lelong, 1ère éd.).

772 — Nouv. édit des oeuvres de St Grégoire de Tours.

773. — Mémoire touchant le différend des ducs et pairs de France avec MM. les présidents à mortier.

774. — Pour ajouter au mémoire du P. Lecointe touchant ... Le VV., in fo.

Voyez hom. sur Virgile, I, p. 304. — II, 202.

774[2]. — Mémoire sur le rang & la Séance des ambassadeurs de France au dessus des autres Rois.

Conservé dans le cabinet de l'abbé de Louvois, n° 83. (Lelong, 1ère éd. p. 929.).

Bayle République p. 213 de 1684.

~~1664~~, 1666 } ouvrages

XXIV

LE P. LECOINTE

Nous omettons les PP. Larchevesque (Nicolas), Latour (d'Arerès de) 6e supérieur général, Laugier, Laurens (Louis du), Laurent, Lavallette (de Thomas de), 7e supérieur général, Leblanc de Guillet, Leblanc (César et Gabriel), Leboux (Guillaume), évêque de Périgueux, et Lebreton de la Loutière (François).

Le P. Charles Lecointe naquit à Troyes le 8 février 1611 (et non le 4 novembre comme le dit à tort le P. Dubois dans sa vie). Il entra à l'Oratoire en 1629. Il professa tour à tour à Vendôme, à Condom, à Nantes, à Angers, puis une 2e fois à Vendôme qu'il quitta en 1643, pour accompagner Abel Servien au traité de Munster. Revenu en France, en 1646, il retourna enseigner l'histoire à Vendôme. Sur la fin de 1649 il vint résider à Saint-Magloire, d'où il passa en 1665 à la maison de Saint-Honoré où il mourut en janvier 1681.

OUVRAGES. — *Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Andino habitae*, ann. Christi. 1640 et 1641. In-4.

= *Annales ecclesiastici Francorum*. Parisiis, e typographia regia, 8 volumes in-folio, dont voici les dates et la pagination :

— Tome I, 1665, (xx)-868-(xxxvi) pages.
— Tome II, 1666, (xx)-862-(xlvi) pages.
— Tome III, 1668, (lxvi)-821-(liii) pages.
— Tome IV, 1670, (xxiv)-886-(lxxii) pages.
— Tome V, 1673, (xxiv)-786-(xciv) pages.
— Tome VI, 1676, (xxiv)-845-(lxvi) pages.
— Tome VII, 1678, (xxxii)-851-(lxxviii) pages.
— Tome VIII, 1683, (xvi-xxvi)-758-(lxxvi), pages.

Le dernier volume fut publié après la mort de l'auteur par le P. Gérard Dubois.

Sur cet important ouvrage voir le *Journal des savants*, 1664, 1666 (38e cahier), 1668 (10 c.)

« Plusieurs auraient souhaité qu'il eut commencé ses Annales à la naissance de la religion dans les Gaules : parmi les raisons qui l'en ont empêché est celle-ci... qu'il eût fallu attaquer plusieurs fausses traditions de nos églises touchant l'antiquité de leurs origines : travail fort épineux en soi, et fort odieux aux peuples qui n'aiment pas qu'on le désabuse sur la fausseté de leurs traditions. Et il l'avait déjà éprouvé lorsque chargé de travailler à la réformation du Bréviaire d'Arles et de celui de Châlons-sur-Marne, il n'avait pu parvenir par toutes ses représentations à faire ôter dans le premier, à Saint Trophime la qualité d'homme apostolique, et à faire retrancher du dernier un saint Menge, saint fort apocryphe. » Batterel, op. cit.

Les autres ouvrages du savant historien sont restés manuscrits : nous y viendrons plus tard. Nous annonçons cependant ici que nous préparons la publication du *Journal de son voyage de Munster* et du séjour qu'il y a fait Voici ce que dit Batterel de cet important manuscrit : « J'ai compris en le parcourant qu'il fallait que les pièces les plus essentielles et les articles les plus secrets de cette négociation lui eussent passé par les mains. Par modestie il paraît n'entrer pour rien dans tout ce qu'il dit et cependant on voit qu'il est au fait

de tout. Il y fait des extraits de tous les mémoires que produisaient tant les ministres étrangers que les nôtres, et des dépêches que ceux-ci faisaient pour la cour. Son journal ne contient presque autre chose. On y lit en grand détail les incidents et les pointilleries sans fin des Espagnols sur l'article des Préliminaires qu'on fut pour cette raison si longtemps à pouvoir régler ; la peine qu'on eût à pouvoir convenir des premières propositions par où l'on entrerait en matière, la division qui survint entre M. Servien et M. d'Avaux son collègue et l'arrivée de M. le duc de Longueville pour les réunir. (op. cit.)

Voir sur le P. Lecointe :

Documents manusc. : Cloyseault, *Ménologe*, 142 ; *Catalogue*, p. 184 ; Batterel, vies, II, p. 361 ; — Bicaïs, I, 534.

Docum. impr. : Cloyseault, Recueil, II ; — Dubois, notice en tête du 8e volume des Annales ; — Bougerel, dans *Niceron*, IV, p. 269 et X, p. 147 ; — Legrand, *Journal des savants*, 1681, 7e cahier ; — *Ephémérides troyennes* de 1764 par Grosley ; — Le Cerf, *Bibl. des aut. de la Congrég. de saint Maur*, 1726, p. 8 ; — R. Simon, *Critique de Dupin*, II, p. 362 ; *Lettres choisies*, III, p. 57 ; — Faydit, *Remarques sur Virgile*, I, 304 ; II, 202 ; — Bayle, *Républ.* 1684, p. 213 ; — Baillet, *Juge. des savants*, t. 2, p. 165 ; *Discours sur la vie des saints*, p. 133 ; — Mabillon, *Acta Sanct.* III, préface ; *Annales de l'ordre de* saint Benoît, I. 130 ; — Ruinart, *éd. de Grégoire de Tours*, préface ; — Mercure, juin 1720 ; — Honoré, *Réflexions sur les règles de la critique*, I, 158..... etc. etc.

Raynal = Anecdotes littér. 1752 t. II p. 90.

— Commentaire sur la retraite des 10 mille de Xénophon. Paris 1766. 2 in

+ Le P. Ch. Le Cointe prestre de l'Oratoire, avec le P. [illegible] Jacob, Monsieur de Wion, et Mons. Denys Godefroy, historiogr. du roi chargé en 1663 de remettre en ordre les titres du saint dépôt conservé de la Ste Chapelle. (cité dans le mss. original Mémoires sur les comtes de Châlons inédit communiqué par M. [illegible]

XXIV

LE P. LECOINTE

Nous omettons les PP. Larchevesque (Nicolas), Latour (d'Arerès de) 6e supérieur général, Laugier, Laurens (Louis du), Laurent, Lavallette (de Thomas de), 7e supérieur général, Leblanc de Guillet, Leblanc (César et Gabriel), Leboux (Guillaume), évêque de Périgueux, et Lebreton de la Loutière (François).

Le P. Charles Lecointe naquit à Troyes le 8 février 1611 (et non le 4 novembre comme le dit à tort le P. Dubois dans sa vie). Il entra à l'Oratoire en 1629. Il professa tour à tour à Vendôme, à Condom, à Nantes, à Angers, puis une 2e fois à Vendôme qu'il quitta en 1643, pour accompagner Abel Servien au traité de Munster. Revenu en France, en 1646, il retourna enseigner l'histoire à Vendôme. Sur la fin de 1649 il vint résider à Saint-Magloire, d'où il passa en 1665 à la maison de Saint-Honoré où il mourut en janvier 1681.

ouvrages. — *Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Andino habitae*, ann. Christi. 1640 et 1641. In-4.

= *Annales ecclesiastici Francorum.* Parisiis, e typographia regia, 8 volumes in-folio, dont voici les dates et la pagination :

— Tome I, 1665, (xx)-868-(xxxvi) pages.
— Tome II, 1666, (xx)-862-(xlvi) pages.
— Tome III, 1668, (lxvi)-821-(liii) pages.
— Tome IV, 1670, (xxiv)-886-(lxxii) pages.
— Tome V, 1673, (xxiv)-786-(xciv) pages.
— Tome VI, 1676, (xxiv)-845-(lxvi) pages.
— Tome VII, 1678, (xxxii)-851-(lxxviii) pages.
— Tome VIII, 1683, (xvi-xxvi)-758-(lxxvi), pages.

Le dernier volume fut publié après la mort de l'auteur par le P. Gérard Dubois.

Sur cet important ouvrage voir le *Journal des savants*, 1664, 1666 (38e cahier), 1668 (10 c.)

« Plusieurs auraient souhaité qu'il eut commencé ses Annales à la naissance de la religion dans les Gaules : parmi les raisons qui l'en ont empêché est celle-ci... qu'il eût fallu attaquer plusieurs fausses traditions de nos églises touchant l'antiquité de leurs origines : travail fort épineux en soi, et fort odieux aux peuples qui n'aiment pas qu'on le désabuse sur la fausseté de leurs traditions. Et il l'avait déjà éprouvé lorsque chargé de travailler à la réformation du Bréviaire d'Arles et de celui de Châlons-sur-Marne, il n'avait pu parvenir par toutes ses représentations à faire ôter dans le premier, à Saint Trophime la qualité d'homme apostolique, et à faire retrancher du dernier un saint Menge, saint fort apocryphe. » Batterel, op. cit.

Les autres ouvrages du savant historien sont restés manuscrits : nous y viendrons plus tard. Nous annonçons cependant ici que nous préparons la publication du *Journal de son voyage de Munster* et du séjour qu'il y a fait Voici ce que dit Batterel de cet important manuscrit : « J'ai compris en le parcourant qu'il fallait que les pièces les plus essentielles et les articles les plus secrets de cette négociation lui eussent passé par les mains. Par modestie il paraît n'entrer pour rien dans tout ce qu'il dit et cependant on voit qu'il est au fait

de tout. Il y fait des extraits de tous les mémoires que produisaient tant les ministres étrangers que les nôtres, et des dépêches que ceux-ci faisaient pour la cour. Son journal ne contient presque autre chose. On y lit en grand détail les incidents et les pointilleries sans fin des Espagnols sur l'article des Préliminaires qu'on fut pour cette raison si longtemps à pouvoir régler ; la peine qu'on eût à pouvoir convenir des premières propositions par où l'on entrerait en matière, la division qui survint entre M. Servien et M. d'Avaux son collègue et l'arrivée de M. le duc de Longueville pour les réunir. (op. cit.)

Voir sur le P. Lecointe :

Documents manusc. : Cloyseault, *Ménologe*, 142 ; *Catalogue*, p. 184 ; Batterel, vies, II, p. 361 ; — Bicaïs, I, 534.

Docum. impr. : Cloyseault, Recueil, II ; — Dubois, notice en tête du 8e volume des Annales ; — Bougerel, dans *Niceron*, IV, p. 269 et X, p. 147 ; — Legrand, *Journal des savants*, 1681, 7e cahier ; — *Ephémérides troyennes* de 1764 par Grosley ; — Le Cerf, *Bibl. des aut. de la Congrég. de saint Maur*, 1726, p. 8 ; — R. Simon, *Critique de Dupin*, II, p. 362 ; *Lettres choisies*, III, p. 57 ; — Faydit, *Remarques sur Virgile*, I, 304 ; II, 202 ; — Bayle, *Républ.* 1684, p. 213 ; — Baillet, *Juge. des savants*, t. 2, p. 165 ; *Discours sur la vie des saints*, p. 133 ; — Mabillon, *Acta Sanct.* III, préface ; *Annales de l'ordre de* saint Benoît, I, 130 ; — Ruinart, *éd. de Grégoire de Tours*, préface ; — Mercure, juin 1720 ; — Honoré, *Réflexions sur les règles de la critique*, I, 158..... etc. etc.

XXIV

LE P. LECOINTE

Nous omettons les PP. Larchevesque (Nicolas), Latour (d'Arerès de) 6e supérieur général, Laugier, Laurens (Louis du), Laurent, Lavallette (de Thomas de), 7e supérieur général, Leblanc de Guillet, Leblanc (César et Gabriel), Leboux (Guillaume), évêque de Périgueux, et Lebreton de la Loutière (François).

Le P. Charles Lecointe naquit à Troyes le 8 février 1611 (et non le 4 novembre comme le dit à tort le P. Dubois dans sa vie). Il entra à l'Oratoire en 1629. Il professa tour à tour à Vendôme, à Condom, à Nantes, à Angers, puis une 2e fois à Vendôme qu'il quitta en 1643, pour accompagner Abel Servien au traité de Munster. Revenu en France, en 1646, il retourna enseigner l'histoire à Vendôme. Sur la fin de 1649 il vint résider à Saint-Magloire, d'où il passa en 1665 à la maison de Saint-Honoré où il mourut en janvier 1681.

ouvrages. — *Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Andino habitae*, ann. Christi. 1640 et 1641. In-4.

= *Annales ecclesiastici Francorum*. Parisiis, e typographia regia, 8 volumes in-folio, dont voici les dates et la pagination :

— Tome I, 1665, (xx)-868-(xxxvi) pages.
— Tome II, 1666, (xx)-862-(xlvi) pages.
— Tome III, 1668, (lxvi)-821-(liii) pages.
— Tome IV, 1670, (xxiv)-886-(lxxii) pages.
— Tome V, 1673, (xxiv)-786-(xciv) pages.
— Tome VI, 1676, (xxiv)-845-(lxvi) pages.
— Tome VII, 1678, (xxxii)-851-(lxxviii) pages.
— Tome VIII, 1683, (xvi-xxvi)-758-(lxxvi), pages.

Le dernier volume fut publié après la mort de l'auteur par le P. Gérard Dubois.

Sur cet important ouvrage voir le *Journal des savants*, 1664, 1666 (38e cahier), 1668 (10 c.)

« Plusieurs auraient souhaité qu'il eut commencé ses Annales à la naissance de la religion dans les Gaules : parmi les raisons qui l'en ont empêché est celle-ci... qu'il eût fallu attaquer plusieurs fausses traditions de nos églises touchant l'antiquité de leurs origines : travail fort épineux en soi, et fort odieux aux peuples qui n'aiment pas qu'on le désabuse sur la fausseté de leurs traditions. Et il l'avait déjà éprouvé lorsque chargé de travailler à la réformation du Bréviaire d'Arles et de celui de Châlons-sur-Marne, il n'avait pu parvenir par toutes ses représentations à faire ôter dans le premier, à Saint Trophime la qualité d'homme apostolique, et à faire retrancher du dernier un saint Menge, saint fort apocryphe. » Batterel, op. cit.

Les autres ouvrages du savant historien sont restés manuscrits : nous y viendrons plus tard. Nous annonçons cependant ici que nous préparons la publication du *Journal de son voyage de Munster* et du séjour qu'il y a fait. Voici ce que dit Batterel de cet important manuscrit : « J'ai compris en le parcourant qu'il fallait que les pièces les plus essentielles et les articles les plus secrets de cette négociation lui eussent passé par les mains. Par modestie il paraît n'entrer pour rien dans tout ce qu'il dit et cependant on voit qu'il est au fait

de tout. Il y fait des extraits de tous les mémoires que produisaient tant les ministres étrangers que les nôtres, et des dépêches que ceux-ci faisaient pour la cour. Son journal ne contient presque autre chose. On y lit en grand détail les incidents et les pointilleries sans fin des Espagnols sur l'article des Préliminaires qu'on fut pour cette raison si longtemps à pouvoir régler ; la peine qu'on eût à pouvoir convenir des premières propositions par où l'on entrerait en matière, la division qui survint entre M. Servien et M. d'Avaux son collègue et l'arrivée de M. le duc de Longuevi le pour les réunir. (op. cit.)

Voir sur le P. Lecointe :

Documents manusc. : Cloyseault, *Ménologe*, 142 ; *Catalogue*, p. 184 ; Batterel, vies, II, p. 361 ; — Bicaïs, I, 534.

Docum. impr. : Cloyseault, Recueil, II ; — Dubois, notice en tête du 8e volume des Annales ; — Bougerel, dans *Niceron*, IV, p. 269 et X, p. 147 ; — Legrand, *Journal des savants*, 1681, 7e cahier ; — *Ephémérides troyennes* de 1764 par Grosley ; — Le Cerf, *Bibl. des aut. de la Congrég. de saint Maur*, 1726, p. 8 ; — R. Simon, *Critique de Dupin*, II, p. 362 ; *Lettres choisies*, III, p. 57 ; — Faydit, *Remarques sur Virgile*, I, 304 ; II, 202 ; — Bayle, *Républ.* 1684, p. 213 ; — Baillet, *Juge. des savants*, t. 2, p. 165 ; *Discours sur la vie des saints*, p. 133 ; — Mabillon, *Acta Sanct.* III, préface ; *Annales de l'ordre de* saint Benoît, I, 130 ; — Ruinart, *éd. de Grégoire de Tours*, préface ; — Mercure, juin 1720 ; — Honoré, *Réflexions sur les règles de la critique*, I, 158..... etc. etc.

A Munster

Pape.

Fabio Chigi.

Venise

Cr Louis Contarini

Emp.

Maximilien Cte de Trautmansdorff

Jean Louis Cte de Nassau.

Isaac Volmar

Roi de France.

Henri d'Orleans duc de Longueville

Cl. de M. Cte d'avaux

Abel Servien Cte de la Roche.

Henri de la Cour Groullart.

Resident

M. de Saint-Romain

Espagnes.

Gaspard de Bracamonte Cte de Pegnaranda

Joseph de Bergaigne Ev. de Bois le Duc.

Antoine Brun

Diego Saavedra Faxardo.

Envoyes.

Philippe le Roy.

Pierre de Weyms.

Jean Cuyermans.

R. Suede.

Schering Rosenhane.

Danemark

× × × ×

Portugal.

François Andrada Leitao.

Louis Pierre de Castro.

A Osnabrug.

~~Jean m~~

Jean Maximilien Cte de Lamberg

Jean Crane.

Resid.

Claude Bon de Rorté

M de la Barde

M de la Cour.

Jean Bon d'Oxenstiern.

Jean Adler Salvius.

R. Leonard Clin.

Munster

Provinces unies.

Adrien Paw.
Jean de Knuyt
Jean de Mathenesse
François de Donia
Godard de Reede Nedershorft.
Guillaume Ripperda.
Adrien Clant.
Barthold de Gent Meinerswyc.

College Electoral.

Fr.cois Guillaume de Bavière
Evêque d'Osnabrug.
Theodore Adolphe de Rect.
Arnold de Landsperg
Pierre Buschmann.

Duc de Savoye.

Claude Chabot M.is de St Maurice.
Jean Fr.cois Belletia.

Duc de Mantoue.

François Cte de Nerli
Jerome Cte de Sannazar.

Gd. Duc de Toscane.

Athanase Ridolphi

Electeur Mayence.

Nicolas George de Reigersberger.

Trever

Hugues Frideric de Eltz.
Henri (ou Jean Theodore) Buer

Cologne.

F.cois Guil. de Baviere.

Duc de Bavière

Georges Christophe Baron de Haslang.
Jean Adolphe Krebs.
Jean Ernest

Osnabrug.

Hugues Everard Cratz Cte de Scarpffenstein.
Jean Baron de Brambser.
Jean Adam Krebs

Jean Anethanus.
Herman Adolphe Scherer

Berthold Graf.
Theodore Herman.

Nicolas Drachter.

Munster

Osnabrug.

Eveq. de Minden & de Verden.

× × ×

Theodore Siectmann

Eveq de Munster Hildesheim Paderborn.

Christophe Bernard de Galen.

Adolphe Henri Droff.

Ev. d'Osnabrug.

× × ×

Jean de Mischode

Jean Bisterkeping.

Duc de Saxe Altembourg & Cobourg.

Wolfang Conrad de Thumbshirn

Auguste Carpzovius.

Ducs Saxe Eisenac et Weimar.

× × ×

Georges Heber.

Duc Saxe Lauwembourg.

David Gloxin

Mis de Brandebourg Culmback.

Mathieu Wesembeck.

Mis de Brandebourg. Onolsback

Jean Fromhold

Duc de Lunebourg Zell

Henri Langenbeck

Lunebourg Grubenhagen.

Jacques Lampadius

Branche de Wolfenbutel.

Chrysostome Eteler

N Schrader

Branche de Calemberg.

Jacques Lampadius.

Duc de Wirtemberg.

André Burkard

Jean Conrad Varnbuller.

Munster	**Osnabrug.**
Elect de Saxe.	
Jean Ernest Pistorius	
Jean Leuber	
Brandebourg	
Jean C^te de Sain et de Wittgenstein.	Jean Fromhold.
Frideric de Heyden	Jean Portmann
Pierre Fritz	Frideric de Lewen.
Maison d'Autriche.	
Le C^te Georges Ulric de Wolckenstein.	
Jean Guillaume Gollen	
Ordre teutonique Evêque de Bamberg, Cercle de Franconie	
Jean de Giffen	
Corneille Gobelius.	
Princes Palatins	
Philippe Streuff	Joachim Camerarius
Abbés et Abbesses Princes et P^ces Emp.	Jonas ~~Mesterlin~~ Meisterlin.
Adam Adami	
Jacob Lemming.	Georges Schollardt
Ev. de Constance.	
× × ×	Georges Keberlins
Admin^teur Magdebourg.	
× × ×	Conrad de Ensieldek.
	Jean Crull
Ev. de Wirtzbourg.	Christian Wemer Kreiff
Sebastien Guillaume Meel	Jean Philippe Vorburg
Archev. de Salzbourg. Ev. de Frisingue.	
M Motzel.	M Jeuchenberger.

Munster
Duc de Pomeranie.

Mathieu Wesembeck.
Jean Frombold.

Duc de Mekelbourg Swerin & Gustrow
Abraham Keiser

Landgrave Hesse Cassel
Adolphe Guillaume de Crosieg.
Jean Vultejus.

Landgrave de Hesse Darmstadt.
Jean Jacques Wolfang de Todenwart.

Princes d'Anhalt.
x x x

M^is de Bade Dourlach.
Jean Georges de Merkelback.

M^is de Baden-Baden.
Jean Jacques Datt de Dieffenau.

C^te Palatin de Neubourg.
Jean Theodore Caspart
Caspars

C^tes de Nassau Sarbruck
x x x

C^tes de Nassau Dillembourg
Jean Geissel
~~Joobst~~ Joobst Henri Heidtfeld.

C^te d'Egmond et de Zutphen
Pelerin Karleni

Comtes et Barons de Weteravie
Mathieu Wesembeck.

Osnabrug

Marc de Eichstelt

Reinard Scheffer
N. Mildener.
N. Andrecht.

Juste Sinod dit Schultz
Jean Jacques Wolf

Martin Milagius

Henri Christophe Griesheim

Jean Harmulth de Lengels
Jean Adam Schrage.

Munster

Pour les Villes Anseatiques

× × ×

Osnabrug.

David Gloxin

Liborius de Line

Gerard Coch

Jean Meurer.

Province de Catalogne

M. Fontanella

Duc de Lorraine

Antoine Rousselot, Chanoine de Verdun.

Munster — Osnabrug.

Ctes et Bons du Banc de Franconie

Jean Conrad Varnbuller.

Cte d'Oldenbourg.

× × × — Herman Mylius

Rep. de Strasbourg. Villes de Spire Weissembourg sur le Rhin Landau

Marc Otton

Ernest Heuss.

Republique de Ratisbonne

Jean Jacques Wolf.

Rep. de Nuremberg, Winsheim Schweinfurt

Jodoce Christophe Kreff de Kreffenstein. — Tobie Oelhafen de Schelenbache.

Rep. Francfort sur le Mein, Protestants d'Augsbourg. Cte d'Oetingen

× × × — Zacharie Stenglin

Rep. d'Ulm Villes de Giengen, Aalen et Bopfingen.

Sebastien Otton

Villes libres de Haguenau Colmar Oberehenheim Keiserberg. Munster au val St Gregoire, Rosheim et Turkeim

Jean Balthazar ~~Schneider~~ Schneider.

Ville Impale de Dortmond

× × × — Georges Kumpschoff

Villes impales Eslingen Reutlingen Nortlingen. Hall en Suabe, Hailbron, Lindau sur le lac Constance Kemptem Weissembourg en Nortgau Weinpsen.

Valentin Heider

Georges Wagner

Bremen. — Liborius de Line

Gerard Coch.

Le tome XII (période de 1876 à 1880) *est sous presse.*

Les tomes I à X de cet ouvrage sont en vente.

La collection des 10 volumes, prise en entier, est du prix de................ 100 fr.

Les volumes se vendent séparément aux prix suivants :

Tomes	I. (1713-1802)..........	12 fr. 50	Tomes	VI. (1850-1855).........	12 fr. 50
—	II. (1803-1815)..........	12 fr. 50	—	VII. (1856-1859).........	12 fr. 50
—	III. (1816-1830)..........	12 fr. 50	—	VIII. (1860-1863).........	12 fr. 50
—	IV. (1831-1842)..........	12 fr. 50	—	IX. (1864-1867).........	18 fr. »
—	V. (1843-1849)..........	12 fr. 50	—	X. (1867-1872).........	15 fr. »

Traités. Dalloz. Pedone-Lauriel.

Pompignan, Bertin, Desmahis, Bérenger, Bret, etc. *Paris, Briand*, 1818. 5 vol. in-16, figures, v. rac. tr. marbr. (A) 15 »

10776. **Vues** de Rome. La basilique du Vatican; le Quirinal; le fort Saint-Ange, etc. *S. l. n. d.* Gr. in-fol. 25 pl. grav. montées sur onglets, v. ant. marbr. (152) 20 »

10777. —— des ruines de Pompéi, d'après l'ouvrage publié à Londres en 1819 par sir William Gell et J. P. Gandy. *Paris, de l'impr. de F. Didot*, 1827. Gr. in-4, pap. vél. texte et 107 et 18 planches, dont quelques-unes coloriées, quelques vignettes sur chine, demi-rel. chag. r. dos orné, tr. supér. dor. non rog. (Cab.) 48 »

10778. **Vuillemin.** Atlas de géographie. *Voyez :* N° 6922.

10779. **Vulteius**. Inscriptionum libri II. *Parisiis, apud Sim. Colinæum*, 1538. In-16, mar. r. fil. à fr. dent. int. tr. dor. (*Capé.*) (403) 30 »

On trouve, sur les poésies de Faciot (Vulteius), de Reims, des détails curieux dans les Récréations historiques de Dreux du Radier.

W.

10780. **Waddington.** Dieu et la conscience. *Paris, Didier*, 1870. In-8, br. (85) 3 »

Envoi autographe signé de l'auteur.

10781. **Wailly** (Natalis de). Eléments de paléographie. *Paris, Impr. roy.*, 1838. 2 vol. in-fol. fig. cart. non rog. (121) 100 »

10782. **Wallon** (H.). Histoire de l'esclavage dans l'antiquité. *Paris, imp. roy.* 1847. 4 parties en 3 vol. in-8, demi-rel. v. br. (36) 25 »

10783. —— Jeanne d'Arc, édition illustrée d'après les monuments de l'art depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. *Paris, Firmin Didot*, 1876. In-4, nombr. grav. sur bois et chromolithog. br. (1015) 25 »

10784. —— Jeanne d'Arc. *Paris, Didot*, 1876. In-4, demi-rel. chag. plats toile, couverts de dorures, tr. dor. (1016) 35 »

Ouvrage illustré de 14 chromos et 200 gravures, d'après les monuments de l'art.

10785. —— Le même ouvrage. In-4, br. (1017) 40 »

Exemplaire en GRAND PAPIER DE HOLLANDE.

10786. **Walpole.** Memoirs relating to Turkey, etc. *Lond.*, 1817. In-4, fig. v. ant. rac. fil. (17) 10 »

10787. **Wappen.** Almanach der Souverainen Regenten Europa's. In-4, 50 pl. col. cart. toile, tr. dor. (48) 10 »

10788. **Warburton.** Essai sur les Hiéroglyphes. 1744. 2 vol. in-12, v. ant. marb. (96) 6 »

10789. **Waroquier de Combles.** Tableau généalogique historique de la noblesse. *Paris, Nyon*, 1786-89. 9 vol. in-18, fig. demi-rel. mar. br. tête dor. non rog. (471) 150 »

Très rare. Bel exemplaire.

10790. **Wavrin** (J. de). Anchiennes Chronicques d'Engleterre, choix de chapitres inédits, annotés et publiés par Mlle Dupont. *Paris, Renouard*, 1858-1863. 3 vol. in-8, br. (124) 18 »

10791. ——— Anchiennes Cronicques d'Engleterre. Choix de chapitres inédits, annotés et publiés par Mlle Dupont. *Paris, veuve Jules Renouard*, 1858-1863. 3 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. r. non rog. (60) 27 »

10792. **Welker.** Sylloge epigrammatum græcorum. *Bonnæ*, 1828. In-8, demi-rel. v. f. (61) 6 »

10793. **Welleri.** Grammatica et animadversionum ad Jac. Welleri Grammaticam græcam specimina tria, auct. Jo. Fr. Fischero. *Lipsiæ*, 1798-1801. 5 vol. in-8, vél. (85) 15 »

10794. **Werner.** Repræsentatio et delineatio prospectuum civita Ratisbonnæ. *S. l. s. a.*. In-4, obl. vélin. (Cab.) 30 »

10795. **Westphalen** (E. J. de), Germanicarum rerum monumenta inedita. *Lipsiæ*, 1739. 3 vol. in-fol. v. f. ant. (149) 20 »

Tomes I à III.
Exemplaire de Soubise.

10796. **Westwood.** Les Manuscrits anglo-saxons et irlandais, fac-simile de miniatures et ornements du VIIe au Xe siècle, exécutés par J.-O. Westwood, dessinés par W.-R. Tymms, et imprimés en chromo-lithographie par Day et fils, de Londres. *Paris et Londres*, 1868. Gr. in-fol. cart. en percal. viol. comp. non rog. (In-fol.) 350 »

Magnifique publication, contenant 155 pages de texte très bien imprimé et 53 belles planches en or et en couleurs.
Tirée à 200 exemplaires.

10797. **Whiter.** Etymological Dictionary. *Voyez :* No 7861.

10798. **Wicquefort.** Discours historique de l'élection de l'empereur (Ferdinand III, emp. d'Allemagne), et de l'origine des élections de l'Empire, avec la Bulle d'or de Charles IV et la

Recueil des négociations de Hemster
4 in f° 1725-26.

Nos des volumes XIX	—	1	de Godefroy avec table
{ XX	—	2,	
	—	~~2~~	" "
XXI }	—	~~4~~ 3	
XXII	—	4	" " 135 pieces
XXXIV	—	Preliminaires pour la paix ou memoires pour servir a la conference pour la paix avec l'Empereur & le roy d'Espagne. 1646 89 pieces.	

J. Lecomte.

E.F. 24.177

Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Voir

Négociations pour la paix de Munster Suppl. 1739

" " " S. f. 4157 [1.2]

" " " S. f. 1845.

d'Avaux Supp. f. 1609

Miss. étrang. 291

9352

1257. S. G. 835

L. L. 40 G

39

32 Minimes 37

S. G. 1053

d'Avaux & Servien. Lettres apologétiques 9350 L. L.

Bougeant Suppl. 1845 Histoire des guerres & des négociations qui précèdèrent le traité de Westphalie. Mss autogr.

Brienne. S. f. 2350. Dépêches aux plénipotentiaires de Munster.

10) d'Estaniol 9345 5 Memoires particuliers de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la négociation de la paix de Munster.

de la Fontenelle

prêtre de l'Oratoire

donné au collège de Troyes, un manuscrit sur la paix de Munster.

(Catalog. génér. des mss. t. II, page 170)

instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris, etc. *A Conflans*, 1756, in-12, v. m. 3 fr.

4805 LETTRES du Comte d'Avaux à Voiture, suivies de pièces inédites, extraites des papiers de Conrard, et publiées par Amédée Roux. *A Paris*, 1858, 1 vol. in-8, pap. teinté, maroquin bleu du Levant, dos orné, fil., dent. int., tr. dor. (*Hardy.*) 25 fr.

. DUREL,

tes : Le Grondeur, 1699. — Le Muet, 1693. — Le Concert ridicule. 1694. — Le Ballet extravagant, 1694. — L'Important de Cour, 1694.

4828 PARFAIT PORTRAIT (Le) de Marie-Thérèse, infante d'Espagne et reyne de France (par Fr. Colletet). *A Paris*, 1660, pièce in-4 de 8 pages. Très beau portrait de la Reine ajouté. 8 fr.

Très rare.

1585. **Recueil** de chants philosophiques civiques et moraux à l'usage des fêtes nationales et décadaires. (Par Fr. Nic. Parent.) Paris, Chemin, an VII, cart., n. r. 4 fr.

1586. — des choses mémoirables avenues en France, sous les règnes de Henri II, François II, Charles IX et Henri III de la maison de Valois. S. l., 1595, in-8, demi-rel. 8 fr.

Mouillures.

1587. — de décisions rendues par le ministre des finances et la régie de l'enregistrement, sur les patentes, pendant l'an VII et VIII, et Droits y réunis pendant l'an VII. Paris, 1800, in-8, br. 2 fr. 50

1588. — de diverses pièces touchant les préliminaires de paix proposez par les alliez et rejettez par le Roy. Paris, Brunet, 1709, in-12, veau. 1 fr. 50

1589. — de diverses pièces, en 1 vol. in-8, demi-rel. 15 fr.

Lettre pastorale de Monsieur l'Evêque Métropolitain de Paris, 24 avril 1791, 48 pag. — Fauchet. Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté, prononcé dans la Métropole de Paris, le 4 févr. 1791, 32 p. — Mirabeau l'aîné. Projet d'Adresse aux François, sur la Constitution civile du clergé, 14 janv. 1791, 35 p. — Lettre à M. de Mirabeau, en réponse à son Adresse, relative à la Constitution civile, etc., févr. 1791, 22 p. — Lettres de M. le cardinal de Lomenie au souverain Pontife et à M. de Montmorin, 8 p. — Lettre de l'abbé Royon M. de Loménie, Paris, 1791, 13 p. — Lettre écrite au nom du Roi, par Montmorin, aux ambassadeurs et ministres résidans près les cours. — Lettres d'un ministre d'une cour étrangère, à M. le comte de Montmorin. — Réflexions de l'abbé Royon, sur le manifeste de Montmorin, et plusieurs d'autres pièces dont nous donnons les titres sur la demande.

1590. — de lettres galantes et amoureuses d'Héloïse à Abailard; d'une religieuse portugaise au chevalier (de Chamilli). Et celles de Cléante et de Belise et leurs réponses. Avec l'histoire de la Matrone d'Ephèse. Amsterdam, Roger (à la Sphère), 1706, in-12, veau. 2 fr. 50

Taches dans le papier.

1591. — de lettres héroïques. Auguste Stage, 1767, in-12, cart., rogné. (Taches.) 6 fr.

Contenant : Lettre de l'abbé de Rancé. — Lettre de Barnevelt. — Lettre de Mme de C... — Lettre de Zeïla. — Octavie, sœur d'Auguste à Antoine, etc. 2 fig. et vignettes d'Eisen.

1592. — des lettres et mémoires, écrits par M. l'abbé de Montgon, concernant les négociations dont il a été chargé. Liège, Broncart, 1732, in-12, vélin. 2 fr.

1593. **Recueil** de maximes véritables et importantes pour l'institution du roi contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal Mazarin, prétendu surintendant de l'éducation de Sa Majesté (par Cloud Joly). Paris, 1653, in-12, vél. 4 fr.

1594. — des meilleurs contes en vers. (Par C. S. Sautreau de Marsy.) Genève et Paris. Delalain, 1774, 2 tom. en 1 vol. in-8, vignette s. le titre, veau, dos orné. 5 fr.

1595. — de pièces, chroniques et d'anecdotes, tant en vers qu'en prose, par Paul F***. Paris, 1770, 2 tom. en 1 vol. in-8, veau. 10 fr.

Manuscrit très lisibl. écrit.

1596. — de pièces curieuses et intéréssantes, contenant : Discours de M. Le Franc de Pompignan, élu par l'Académie française, à la place de feu M. de Maupertuis. — Réponse de M. Dupré de Saint-Maur au discours prononcé par M. Le Franc Pompignan. — Les Quand, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française, le 10 mars 1760. — Le Russe à Paris. — La Vanité, par un frère de la doctrine chrétienne. — Le Pauvre Diable. — Mémoire présenté au roi, par M. de Pompignan, le 11 may 1760. Amsterdam, 1760, in-8, cart., non rogné. 6 fr.

1597. — de pièces historiques concernant les questions survenues entre les Princes du sang et les Princes légitimez par le roi Louis XIV. 50 fr.

Louis XIV, qui avait eu de ses maîtresses plusieurs enfants illégitimes, voulut les légitimer et leur donner des droits comme s'ils fussent des princes du sang. Avec l'édit de juillet 1714 et la déclaration du 23 mai 1715, le roi Louis XIV légitima ses bâtards, Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, en leur donnant les droits et les prérogatives pareilles à celles dus aux princes du sang. Jusqu'à la mort du roi Louis XIV, les princes du sang et les pairs restèrent silencieux ; mais survenue la Régence de Philippe d'Orléans, pendant la minorité du roi Louis XV, le duc d'Orléans, appuyé par la majorité de la noblesse, conseillé par le duc de Saint-Simon, révoqua et annula, en juillet 1717, l'édit et la déclaration du roi Louis XIV concernant le comte de Toulouse et le duc du Maine. Ces actes donnèrent naissance à plusieurs pièces favorables et contraires à cette décision. Elles se trouvent réunies dans ce volume avec plusieurs autres documents importants sur cette matière. Voici l'index des pièces : 1. Mémoire abrégé pour les princes du sang. — 2. Requeste des Pairs de France, présentée au Roy, le 22 février 1717. — 3. Réponse de Monsieur le chevalier de Vendôme, Grand Prieur de France à quelques articles du « Mémoire de Mes-

sieurs les Princes du sang. » — 4. Défense des droits du Roy dans la contestation formée entre les Princes légitimes et légitimez. — 5. Extraits des Propositions tirées du mémoire intitulé « Défense des droits du Roy, » etc., qui font voir à quel point l'auteur se contredit lui-même. — 6. Raisons courtes et fondamentales pour les Princes du sang et pour la Nation contre les Princes legitimez. — 7. Justification de la naissance légitime de Bernard, roy d'Italie, petit-fils de Charlemagne. — 8. Lettre écrite par un chanoine de Luçon à un de ses amis, conte-

6 AUGUSTE DUPLE[...]

9399 (**BOUFFONIDOR**). Le procès des trois rois: Louis XVI, de France-Bourbon, Charles III, d'Espagne-Bourbon et Georges III, d'Hanovre. — (**MERCIER**) : L'an 2440, rêve s'il en fût jamais. *Londres*, 1776-81, 2 ouvrages en 1 vol. in-8, demi-veau. 4 fr.

9400 **BOUGEANT**. Histoire du traité de Westphalie, ou des négociations qui se firent à Munster et à Osnabrug, pour établir la paix entre toutes les puissances de l'Europe. *Paris, Mariette*, 1744, 3 vol. in-4, veau marbré, dos orné, [...]

1717. — 16. Pièce curieuse qui démontre comme plusieurs Pairs et nobles de France ont eu pour fondateurs de leurs maisons des valets et des bâtards de prêtres. — 17. Réponse au libelle injurieux qui attaque les maisons des Ducs et Pairs. — 18. Requête de la Noblesse contre les fausses prétentions de Messieurs les Ducs et Pairs. — 19. Seconde Requeste presentée au Roy et au Régent par quelques seigneurs, contre les Ducs et Pairs. Ce recueil est réuni en un volume in 8 avec ce titre : *Affaires des Princes*. — Ouvrage utile et rare, car bien difficilement aujourd'hui on pourrait réunir toutes les pièces indiquées dans cette collection.

1598. **Recueil** des pièces du régiment de la Calotte. Paris, Colombat. l'an de l'Ere calotine 7726, in-12, front., veau. 6 fr.

Les dernières feuilles tachées d'humidité.

1599. — des préliminaires de la paix, avec les principaux traittez qui ont esté faits devant ou pendant le Congrez à Nimmègue. Cologne, Ant. van Dyck, 1678, in-12, vél. 4 fr.

1600. — de Psaumes et de Cantiques à l'usage de l'église françoise réfugiée de Berlin. Berlin, 1829, in-12, bas., fil., tr. dor. 2 fr.

1601. — des principaux traitez de paix faits et conclus pendant ce siècle. Luxembourg, 1698, in-12, veau. 6 fr.

Sçavoir : de Munster en Westphalie, 1648 ; des Pyrénées, 1659 ; d'Aix-la-Chapelle, 1668 ; de Nimègue, entre la France et l'Espagne, 1678 ; de Nimegue, entre l'Empire et la France, 1679 ; de Turin, 1696, et ceux de Ryswick, entre l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre et les Etats généraux, d'une part, et la France, de l'autre, 1697.

1602. — de Romans historiques. (Publié par l'abbé Nic. Lenglet du Fresnoy.) [...]aris), 1746, vol. I à IV, in-12, 4 fr.

[...]s excellens et libres discours [...], sur l'estat présent de la [...] de 1585. Imprimé nouvelle[...]ans lieu d'impression), 1606, [...]12, veau. 6 fr.

[...] général des pièces, chansons [...]s données à l'occasion de la [...] du Port-Mahon, précédé du [...] historique de la conquête de [...]ue. En France, s. l., 1757, in-8, 6 fr.

[...] gravé et encadré. Martinet *inv*.

[...]général des pièces, chansons [...] données à l'occasion de la [...] Port-Mahon. En France, 1757, [...] gravé par Martinet, mu[...]otée, veau fauve, fil., dos orné. 15 fr.

Bel exemplaire.

1606. — nécessaire, avec l'Evangile de la Raison. Londres, 1768, 2 vol. in-12, veau marbré. 6 fr.

1607. — nouveau de pièces, parodies et autres, représentées sur le théâtre de l'Opéra-Comique, depuis son rétablissement. Avec les airs, rondes et vaudevilles notés. Paris, 1755, 2 vol. in-8, cartonnés. 6 fr.

1608. **Réflexions** morales, satiriques et comiques sur les mœurs de notre siècle, 3e édit., corrigée et augmentée; on y a joint une clef (par J.-F. Bernard). Amsterdam, 1716, pet. in-8, front. 6 fr.

1609. — politiques sur les finances et le commerce, où l'on examine quelles ont été sur les revenus, les denrées, le change étranger et conséquemment sur notre commerce, les influences des augmentations et des diminutions des valeurs numéraires des monnoyes. A La Haye, Van Dole, 1740, 2 vol. in-12, veau. 2 fr. 50

1610. — sur la formation et la distribution des richesses (par A. R. J. Turgot). S. l. n. d., in-12, veau. 1 fr. 50

sieurs les Princes du sang. » — 4. Défense des droits du Roy dans la contestation formée entre les Princes légitimes et légitimez. — 5. Extraits des Propositions tirées du mémoire intitulé « Défense des droits du Roy, » etc., qui font voir à quel point l'auteur se contredit lui-même. — 6. Raisons courtes et fondamentales pour les Princes du sang et pour la Nation contre les Princes légitimez. — 7. Justification de la naissance légitime de Bernard, roy d'Italie, petit-fils de Charlemagne. — 8. Lettre écrite par un chanoine de Luçon à un de ses amis, contenant ses réflexions sur la « Requeste présentée au Roy par les Pairs de France, le 22 février 1717 ». — 9. Troisième lettre de M... à un homme de qualité, qui lui a demandé son sentiment sur le grand Mémoire qui a paru sous le nom de M. le Duc, de M. le comte de Charolais et de M. le prince de Conti. — 10. Réflexions sur la Requeste que Philippe de Vendosme, Grand-Prieur de France a présentée au Roy sur sa réponse à sa Requeste des Ducs et Pairs, qui est attachée. (Cette pièce est manuscrite.) — 11. Requeste de Philippe de Vendosme au Roy (Roi Louis XV). — 12. Réponse de Philippe de Vendosme, Grand Prieur de France, à la Requeste des Ducs et Pairs. — 13. Réflexions sur la nécessité de juger l'affaire des Princes du sang sur la forme de jugement et sur l'effet des lettres de légitimation. — 14. Lettre d'un avocat de province à un avocat du Parlement de Paris. — 15. Edit du Roy (Louis XV) qui révoque et annule l'édit du mois de juillet 1714 et la déclaration du 23 may 1715, donnée à Paris au mois de juillet 1717, registrée en Parlement. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1717. — 16. Pièce curieuse qui démontre comme plusieurs Pairs et nobles de France ont eu pour fondateurs de leurs maisons des valets et des bâtards de prêtres. — 17. Réponse au libelle injurieux qui attaque les maisons des Ducs et Pairs. — 18. Requête de la Noblesse contre les fausses prétentions de Messieurs les Ducs et Pairs. — 19. Seconde Requeste presentée au Roy et au Régent par quelques seigneurs, contre les Ducs et Pairs. Ce recueil est réuni en un volume in 8 avec ce titre : *Affaires des Princes.* — Ouvrage utile et rare, car bien difficilement aujourd'hui on pourrait réunir toutes les pièces indiquées dans cette collection.

1598. **Recueil** des pièces du régiment de la Calotte. Paris, Colombat. l'an de l'Ere calotine 7726, in-12, front., veau. 6 fr.

Les dernières feuilles tachées d'humidité.

1599. — des préliminaires de la paix, avec les principaux traittez qui ont esté faits devant ou pendant le Congrez à Nimmègue. Cologne, Ant. van Dyck, 1678, in-12, vél. 4 fr.

1600. — de Psaumes et de Cantiques à l'usage de l'église françoise réfugiée de Berlin. Berlin, 1829, in-12, bas., fil., tr. dor. 2 fr.

1601. — des principaux traitez de paix faits et conclus pendant ce siècle. Luxembourg, 1698, in-12, veau. 6 fr.

Sçavoir : de Munster en Westphalie, 1648 ; des Pyrénées, 1659 ; d'Aix-la-Chapelle, 1668 ; de Nimègue, entre la France et l'Espagne, 1678 ; de Nimegue, entre l'Empire et la France, 1679 ; de Turin, 1696, et ceux de Ryswick, entre l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre et les Etats généraux, d'une part, et la France, de l'autre, 1697.

1602. — de Romans historiques. (Publié par l'abbé Nic. Lenglet du Fresnoy.) Londres (Paris), 1746, vol. I à IV, in-12, veau. 4 fr.

1603. — des excellens et libres discours (I et II), sur l'estat présent de la France, de 1585. Imprimé nouvellement (sans lieu d'impression), 1606, pet. in-12, veau. 6 fr.

1604. — général des pièces, chansons et fêtes données à l'occasion de la prise du Port-Mahon, précédé du journal historique de la conquête de Minorque. En France, s. l., 1757, in-8, veau. 6 fr.

Titre gravé et encadré. Martinet *inv.*

1605. — général des pièces, chansons et fêtes données à l'occasion de la prise du Port-Mahon. En France, 1757, in-8, titre gravé par Martinet, musique notée, veau fauve, fil., dos orné. 15 fr.

Bel exemplaire.

1606. — nécessaire, avec l'Evangile de la Raison. Londres, 1768, 2 vol. in-12, veau marbré. 6 fr.

1607. — nouveau de pièces, parodies et autres, représentées sur le théâtre de l'Opéra-Comique, depuis son rétablissement. Avec les airs, rondes et vaudevilles notés. Paris, 1755, 2 vol. in-8, cartonnés. 6 fr.

1608. **Réflexions** morales, satiriques et comiques sur les mœurs de notre siècle, 3e édit., corrigée et augmentée; on y a joint une clef (par J.-F. Bernard). Amsterdam, 1716, pet. in-8, front. 6 fr.

1609. — politiques sur les finances et le commerce, où l'on examine quelles ont été sur les revenus, les denrées, le change étranger et conséquemment sur notre commerce, les influences des augmentations et des diminutions des valeurs numéraires des monnoyes. A La Haye, Van Dole, 1740, 2 vol. in-12, veau. 2 fr. 50

1610. — sur la formation et la distribution des richesses (par A. R. J. Turgot). S. l. n. d., in-12, veau. 1 fr. 50

Bougeant es gibt eine

deutsche uebersetzung seiner

Histoire des Westphal. Friedens.

mit zusätzen und anmerk.

von Rambach, 4 in 8. 1758-60.

Halle.

—

852. Voyage fait à Munster, en Westphalie, et autres lieux voisins, en 1646 et 1647, par Joly, chanoine de Paris. *Paris, Pierre Promé*, 1670, in-12, cartes, v. br. (*Rare*).

Négociations du C^te d'Avaux
en Hollande.
3 in 12
Paris, Durand & Pissot,
1752.

Die Abtretung Vorpommerns an Schweden und die Entschaedigung Kurbrandenburg's, ein Beitrag zur Geschichte des Westphaelischen Friedens, von Dr Gustav Breucker.

Halle, Niemeyer, 1880. 94 p. 8°.

(Pour le fond, rien de bien nouveau.)

6427. **Demonville.** Rites, esprit et grandeur du bon roi Louis XVI. *Paris*, 1817, in-12, fig., rel. veau.. 4 »

6428. **Des Noulis.** Histoires des rois de Sicile et de Naples des maisons d'Anjou. *Paris, Lemercier*, 1707, in-4, rel. veau............ 8 »

Magnifique portrait de Charles Ier, roi de Sicile.

6429. **Dubos.** Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules. *Paris, Lyon*, 1742, 2 vol. in-4, rel. veau. 12 »

6430. **Estoile** (Pierre de l'). Journal de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII. *Paris, Foucault*, 1826, 5 vol. in-8, br. n. coupé........... 30 »

Nouvelle édition augmentée d'un grand nombre de pièces inédites, etc.

Bel exemplaire sur papier vélin, rare.

6431. **Emmio.** Rerum frisicarum Historia auctore Urbone Emmio, distincta in decades sex, adjecto indice copioso ; accedunt præterea multa de Frisia et Rep. Frisiorum. *Lug. Bat.*, 1616, in-fol., rel. vél........................... 10 »

Ouvrage orné de cartes et de plans.

6432. **Examen** de la procédure criminelle, instruite à Saint-Leu, à Pontoise et devant la cour royale de Paris, sur les causes et les circonstances de la mort du duc de Bourbon, prince de Condé. *Paris*, 1832, in-8, demi-rel. veau. 2 50

6433. **Feller.** Biographie universelle des hommes qui se sont fait un nom, revue et continuée par l'abbé Simonin. *Paris, Pelagaud*, 8 vol. in-8, br.................................. 15 »

6434. **Ferrand.** Eloge historique de Mme Elisabeth de France, suivi de plusieurs lettres de cette province. *Paris, Desenne*, 1814, in-8, rel. veau.................................. 2 »

6443. **Histoire des traités de paix** et autres négociations du XVIIe siècle, depuis la paix de Vervins jusqu'à la paix de Nimègue. *Amsterdam*, 1725, 2 vol. in-fol., vél................. 10 »

Où l'on donne l'origine des prétentions anciennes et modernes de toutes les puissances de l'Europe et une analyse exacte de leurs négociations tant publiques que particulières (*complément du titre*).

6444. **Irving.** Histoire des voyages et découvertes des compagnons de Christophe Colomb, suivie de l'histoire de Ferdinand Cortez et de l'histoire de Pizarre. *Paris, Gosselin*, 1832, 3 vol. in-8, cartes, demi-rel. veau.............. 6 »

6445. **Kippingii** Antiquitatum Romanarum libri quatuor quibus continentur res sacræ, civiles, militares, domesticæ. *Lug. Bat.*, 1712, fort vol. in-8, rel. vél............................ 8 »

Ouvrage orné d'un frontispice et de belles planches.

6446. **Laferté** (maréch. de). Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV et sur le caractère de ceux qui y ont pris part. *Amsterdam*, 1740, in-12, rel. veau.. 2 »

6447. **Lamartine.** Histoire des Girondins, 8 vol. — Histoire de la Restauration, 8 vol. — Histoire de la Révolution de 1848. *Paris, Furne et Perrotin*, 1847-49, 18 vol. in-8, br.... 60 »

6448. **Lamartine** (de). Histoire de la Turquie. *Paris*, 1854, 8 t. en 4 vol. in-12, demi-rel. chag.. 6 »

6449. **Langlois** (s. j.). Histoire des Croisades contre les Albigeois. *Paris*, 1703, in-12, rel. veau.. 2 »

6450. **Langueti** legati, epistolæ secretæ ad principem suum augustum. *Halæ*, 1699, petit in-4, rel. veau.................................. 5 »

6460. **Mignet.** Histoire de Marie Stuart. *Paris, Paulin*, 1852, 2 vol. in-8, demi-rel. bas.. 7 50

6461. **Mignet**. Histoire de Marie Stuart. *Paris, Charpentier*, 1854, 2 vol. in-12, br....... 3 50

6462. **(Montpleichamp).** Histoire d'Alexandre Farnèse, duc de Parme. *Amsterdam*, 1692, in-12, portr., rel. veau........................ 2 50

6463. **Musanti,** Tabulæ chronologicæ quæ sacra, politica, bellica, fortuita, literas et artes ad omnigenam historiam complectuntur; accessit dissertatio historico-critica SPINELLI. *Romæ*, 1750, in-4, rel. veau.................... 8 »

6464. **Nardi** (Jacopo). Le Historie della Citta di Fiorenza. *In Lyone*, 1582, in-4, rel. veau. 3 50

6465. **Négociations secrètes,** touchant la paix de Munster et d'Osnabrug. *La Haye*, 1725, 4 tomes en 3 vol. in-fol., veau......... 15 »

Recueil général des préliminaires, instructions, lettres, mémoires, concernant les négociations depuis 1642 jusqu'à 1648, etc.

6466. **Nodier** (Charles). Paris historique, promenade dans les rues de Paris, avec un résumé de l'histoire de Paris, par CHRISTIAN. *Paris, Bertrand*, 1839, 3 vol. in-8, demi-rel. bas. 10 »

Edition ornée de plus de 200 gr. lithogr. sur papier de chine.

6467. **Nostradamus**. Les oracles de Michel de Notre-Dame. Edit. ne varietur, par ANAT. LE PELLETIER. *Paris,* 1867, 2 vol. in-8, br... 4 »

6468. **Peigné-Delacourt**. Supplément aux recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en 451. *Troyes*, 1866, in-4, br............. 2 »

Epuisé.

6469. **Pelisseri.** Histoire de l'origine de la [...]uté et du premier établissement de la gran-

6478. **Robbé de Beauveset**. Lettres inédites adressées par le poète Robbé de Beauveset au dessinateur Aignan Desfriches, pendant le procès de Damiens, publiées pour la première fois par Georges D'HEYLLI. *Paris, lib. générale*, 1875, in-12, pap. de Holl................. 3 50

Ouvrage tiré à 300 exemplaires.

6479. **Robiou**. Histoire ancienne des peuples de l'Orient jusqu'au début des guerres médiques. *Paris, Douniol*, 1862, in-12, demi-rel. chag. 2 50

6480. **Roland.** Mémoires de Mme Roland. Edit. accompagnée de notes et d'appendices, précédée d'une notice biographique et ornée d'un beau portrait. *Paris, Rapilly*, 1823, 2 vol. in-8, rel. veau................................ 2 »

6481. **Romanet du Caillaud**. Histoire de l'intervention française au Ton-King, de 1872 à 1874. *Paris, Challamel*, 1880, in-8, orné de cartes et de plans....................... 3 50

6482. **Rousset**. Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traitez depuis la paix d'Utrecht jusqu'au second congrès de Cambray inclusivement. *La Haye*, 1728, 20 volumes in-12 br.................................. 10 »

Recueil intéressant souvent consulté.

6483. **Saint-Prosper** (Auguste). Histoire d'Angleterre. *Paris*, 1844, in-8 br............ 3 »

Ouvrage orné de 46 gravures.

6484. **Schraderi** Tabulæ chronologicæ a prima rerum origine et inde ad nostra tempora, cura atque studio MEIERI et CORBERI ad annum 1696 continuatæ. *Brunsvigæ*, in-fol., demi-reliure vél.................................... 4 »

6485. **Staunton.** Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie fait dans les années 179[...]

Moll. Histoire ecclesiastique des Pays Bas avant la reforme. (en flamand).

Sur Lecointe-Waypalie, voir Revue historique Septembre 81. pag 148.

Paris, 21 mars 1881.

Mon Révérend Père,

J'ai vu enfin le Directeur de la Revue de Géographie, M. Drapeyron, et je lui ai parlé de votre article sur le voyage du père Lecointe en Allemagne. Il a accepté la substitution de votre travail à celui que je lui avais promis. Il m'a seulement demandé d'ajouter une note que je signerais pour expliquer

expliquer ce changement.
Cette note sera très
simple : elle consistera
à dire qu'ayant appris
que vous aviez préparé
un travail sur ce sujet,
~~je me suis empressé de~~
j'ai pensé que c'était
surtout à un membre
de l'Oratoire qu'il
appartenait de publier
les œuvres inédites d'un
des savants les plus ~~membres les plus~~
illustres ~~savants~~ de cette compagnie.

J'ajouterai quelques mots
sur la publication que vous
dois déjà l'Oratoire, et
il paraîtra ainsi tout
naturel que votre article
sur le voyage du père
Lecointe ait été substitué à
un travail que je n'avais
qu'en projet.

Veuillez maintenant
vous mettre en rapport
avec M. Drapeyron qui
demeure rue des Feuillantines
n° 53. Cette lettre pourra,
si vous le désirez, ~~pourra~~

vous servir d'Introduction,
ou, si vous le préférez,
la carte que je joins à
cette lettre.

Veuillez agréer,
Mon Révérend père,
l'assurance de mes sentiments
les plus distingués et les
plus dévoués.

A. Méruel

A. CHÉRUEL

Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique.

a l'honneur d'adresser
et de recommander à M. Drapeyron

122, rue de Grenelle S^t Germain

le R. P. Ingold de
l'Oratoire pour
l'article relatif au
voyage du P. Lecointe
en Allemagne.

Paris, 26 mars 1881.

Mon Révérend Père,

Je vous suis très reconnaissant de la Notice sur le père de Chevigny et du Mémoire sur les Miracles du cardinal de Bérulle. La gravure sur la mort du cardinal m'a appris un détail que j'ignorais complètement, et ce fait suffit pour vous prouver combien j'ai à profiter de vos savants travaux sur l'Oratoire.

Permettez-moi de

Le Cointe

384 40

Oratoire

De Geographia

159 83 Extr. de divers auteurs sur l'hist. de Portugal & d'Espagne.

535 85 Extr. de diff. aut. sur l'H. de France

556 112 Brouillon mal en ordre de ses recherches sur la Provence

547 115 Memoire de son voyage en Allem. en 1643

563 161 Recueil de pièces concernant le traité de Munster entre les François & les Hollandois.

958 7/2 Traité succinct des vrayes maximes d'aucuns princes de l'Europe.

Suppl. 540 15 Ecrits sur differentes matières, sans suite.

vous offrir une *Notice*,

déjà un peu ancienne,

sur Saint-Simon et

ses *Mémoires*. J'y

cite souvent un de

vos supérieurs généraux,

le père de La Tour,

et en fais un grand

éloge. Si vous jetez les

yeux sur cette *Notice*,

vous verrez que, tout

en ~~reconnaissant~~ constatant l'intérêt

des *Mémoires* de Saint-

Simon, je suis loin d'en méconnaître les défauts.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

A. Chéruel

Oratoire 161. Recueil de pièces concernant la paix de Westphalie par le P. Lecointe.

J. Lecointe. F.F. 24.907

Geographie ~~en tableaux~~
in-4° de 137 pages.

1) 43 pages de tableaux de geographie ancienne.

2) Les rivières de France avec les villes qui sont situées dessus.
6 pages.

3) 88 pages de tableaux de geographie ancienne.

(La 2e partie ressemble assez à l'écriture du Journal de Munster.)

Relié en parchemin. Sur le dos on lit :
Geographie : elle peut être du J. Lecointe.

14.

Godefroy. 10083
2

Relation d'allemagne.

Suppl. 82 Table alphabetique
Miss. etr. 227 Preliminaires ...
S. f. 4157 Pièces sur Munster

Munster.

(Voir encore la page suivante.)

Lecomte.

Supl. 573 J. du Han. Traité sommaire des droits de la Reyne dans les Pays Bas. 1664.

Voir Volume 15. Hollande

1570 H 459 Horn Relations de sièges & de batailles faits au Chancelier Oxenstiern.

S. f. 3073 Le Blanc Memoire sur l'Allemagne.

Vol. 19. 9349 3. 3. B. de Lisola Reponse à une lettre relative à des negociations en Allemagne.

vol. 19 Lomenie de Brienne très important

(Lettres à d'Avaux & Servien.)

I volume du catalogue page 12, N° XIX, —— vu tr. import.

XX, 1 à 6. "

~~XXI~~, 1 à 3. "

~~XXII~~, 1 à 8.

~~XXXIV~~ x

~~XXXIV~~ 1 & 2. "

~~XCIV~~, N° 32 & 33.

~~XCV~~ et ~~XCVI~~, 55.

~~XCVII~~, 53.

page 190, N° 93.

" N° 106.

" 195, N° 32.

" 196, N° 56.

" 197, N° 60.

" " N° 70, 71.

" 198, N° 80, 86, 87,

201, N° 117.

204, N° 167, 179.

206, N° 192, 215.

225, N° 207.

233, N° 1.

237, N° 22, 29? 30?

238 N° 39.

Suevich? / National?

Strasbourg I, page 124, 84.

page 125, 126 Nos 99, 100

" 126; 134,

Lettres de Camus I, page 132.
133.

X

Carmélites & Jésuites I, page 160.

= Baronius p. 192, N° 136.

J. de Bérulle I, page 167, N° 39, 31
168, N° 40.
169, N° 57, 60
170, N° 75.
237, N° 21.
175.

Hohen-Landsberg page 218, N° 93.

Saydir? (232) page 227, N° 232.
" 214.

2e volume.

Traité.

Pages 5, N.° 60, 61, 62
124, LXXXIII. renvoi à page 20.
" IV
V ...

Comices oratoires

I, page 203, N.° 151.

Dubreuil.

Portefeuille XCVIII.

Harlay-Sancy

I, 144

J. de Brulle

P. 14 — CCCII.
P. 30 — CCCXCIV.

Universités.

p. 20 — CCCXVIII.

Alsace.

p. 32 — CCCXXIX.

(Voir de la liste alphabétique, à Servien.

Bibliographie

(1 Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Andino habitae, anno Christi 1640 et 1641, in 4°

Batterel : t. III p. 176-190
Notice 17

XVII. — Le Père Charles Le Cointe,

Entré en 1629, mort en 1681.

Charles Le Cointe, fils de Claude Le Cointe et de dame Petitpied, naquit à Troyes le 8 juin 1611 (1), et y fit ses études jusqu'en troisième. Il les alla continuer à Reims chez les Jésuites, où il fit sa seconde et deux années de rhétorique. « *La vivacité de son esprit, son affabilité, sa douceur, son ardeur et son émulation pour les lettres le firent tendrement aimer de ses maîtres et distinguer de ses condisciples. Le jeune duc de Guise, Henri de Lorraine, qui étudiait avec lui dans la même classe, le prit en affection singulière, et essaya de se l'attacher pour toujours comme un bel esprit* (2).» Sept grandes abbayes, qu'il avait déjà de la dépouille de son oncle, le cardinal de Joyeuse, le mettaient en état de faire la fortune du jeune Le Cointe. Mais le désir d'assurer son salut dans une sainte retraite, et d'y satisfaire à loisir son inclination pour l'étude l'emportèrent dans son esprit sur toutes ses espérances, et il entra parmi nous.

Il fut reçu dans la maison de Paris le 18 mars 1629, le P. Gibieuf étant supérieur, et le P. Jean-Baptiste Gauthier, directeur des confrères, qui y faisaient leurs exercices, car le mot d'*Institution*, à ce qu'il nous apprend lui-même, n'était pas encore d'usage (3). L'année de sa naissance et celle de son entrée dans la Congrégation sont deux époques

(1) Déclaration de son état donnée par lui-même en 1673. Le P. Dubois, dans sa *Vie*, le fait naître le 4 novembre. En quoi il a été suivi du Père Cloyseault et du P. Bougerel. Mais le P. Le Cointe, qui paraît plus croyable que personne sur ce point, se dit né le 8 juin 1611.

(2) Dubois, *Préface du* T. VIII *des An. Eccl. Francor.*

(3) Le Cointe, *Déclaration.*

fort mémorables de notre histoire, car s'il vint au monde l'année que la Congrégation prit naissance, il y fut reçu l'année qu'elle perdit son instituteur, et il a raconté plusieurs fois à ses amis qu'il servait la messe du saint cardinal de Bérulle, lorsqu'il mourut à l'autel (1).

Au mois d'octobre de la même année 1629, le P. Le Cointe fut envoyé à Vendôme, où il demeura cinq ans de suite à professer les belles-lettres, de là trois ans à Condom, où il fut ordonné prêtre en 1637 par l'évêque du lieu, Antoine de Cous (2).

Il y fit connaissance avec Scipion Dupleix qui, admirant la connaissance que le P. Le Cointe avait déjà de notre histoire, (car dès lors ses études étaient déjà tournées de ce côté-là), lui ouvrit de bon cœur sa bibliothèque. Et comme Dupleix voulut inquiéter notre P. Berthault au sujet de son *Florus Francicus*, prétendant qu'il avait pillé son *Histoire de France*, et l'obliger à mettre pour titre : *Abrégé de l'histoire de Dupleix*, le P. Le Cointe l'arrêta tout court en ne lui déguisant point qu'il ne se pourrait dispenser d'écrire en faveur de son confrère, de faire voir la différence des deux ouvrages, et que le P. Berthault avait puisé dans de meilleures sources que lui, de quoi Dupleix eut peur, et se tut (3).

Après avoir fait la rhétorique à Condom, le P. Le Cointe fut la doubler en 1639 à Nantes, et les trois années suivantes à Angers, sept ans en tout, avec distinction. Pendant tout ce temps, son goût pour l'histoire ne fit que croître. Après une étude exacte de la chronologie et de la géographie, il s'appliqua à examiner les intérêts des princes et les prétentions légitimes que la France pouvait avoir sur les terres de ses voisins. Deux harangues qu'il fit à Angers

(1) Dubois, *Préface.*

(2) Le Cointe, *Déclaration.*

(3) *Journal des Savants*, 1681, p. 66.

sur cette matière en 1640 et 1641, que le P. Dubois assure qu'on a encore (1), font voir qu'il était dès lors très au fait de ces discussions politiques.

Il eut bientôt une bien plus belle occasion de faire usage de ce talent, quand, par hasard plutôt que par choix, il assista aux conférences qui se tenaient à Munster pour la paix entre les ministres de toutes les puissances de l'Europe. Abel Servien, un des plénipotentiaires, que le roi y envoyait, demanda en partant au P. Bourgoing un de nos Pères pour servir de confesseur et d'aumônier à sa femme qui devait le suivre. Le P. Bourgoing lui donna le Père Le Cointe, qui était retourné depuis six mois à Vendôme (2). Il partit donc avec M. Servien en 1643 (3). Ce ministre qui d'abord, à ce qu'on prétend, n'en tint pas grand compte, ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il possédait un trésor caché. Car les conversations ordinaires qu'il avait avec les personnes de sa maison, sur la route, roulant sur les divers intérêts des princes et sur le sujet de la paix qu'il allait traiter, le P. Le Cointe en parlait toujours si pertinemment et d'une façon si sensée, il avait si présentes les circonstances et les dates des pièces les plus essentielles, dont il avait même apporté avec lui quelques-unes qui manquaient à M. Servien, que ce ministre comprit sans peine de quel secours ce Père lui serait à Munster ; et, en effet, il le consultait sur tout ce qu'il eut de plus important à traiter.

Le Père Le Cointe dressa un *Journal de son voyage de Munster* et du séjour qu'il y fit. Il est resté manuscrit à la bibliothèque de Saint-Honoré. Il commence au 20 octobre 1643, temps de leur départ. Il y raconte tout ce qu'il a vu sur la route jusqu'en Hollande, où ils furent d'abord et séjournèrent longtemps, ensuite leur arrivée à Munster le

(1) Dubois, *Préface*.

(2) Le Cointe, *Déclaration*.

(3) Dubois, *Préface*.

5 avril 1644. Il n'a poussé sa narration que jusqu'au 16 juillet 1645, quoiqu'il assure avoir été trois ans à Munster (1). J'ai compris, en le parcourant, qu'il fallait que les pièces les plus essentielles et les articles les plus secrets de cette négociation lui eussent passé par les mains. Par modestie, il paraît n'entrer pour rien dans tout ce qu'il dit, et cependant on voit qu'il est au fait de tout. Il y fait des extraits de tous les mémoires que produisaient tant les ministres étrangers que les nôtres et des dépêches que ceux-ci faisaient pour la cour. Son journal ne contient presque autre chose. On y lit en grands détails les incidents et les pointilleries sans fin des Espagnols sur l'article des préliminaires, qu'on fut par cette raison si longtemps à pouvoir régler; la peine qu'on eut à pouvoir convenir des premières propositions par où l'on entrerait en matière ; la division qui survint entre M. Servien et M. d'Avaux, son collègue, et l'arrivée de M. le duc de Longueville pour les réunir.

Le Père Le Cointe travailla donc aux préliminaires de cette paix ; il fournit les mémoires nécessaires pour le traité de Munster qui fut si avantageux à la France. Il eut pour cela plusieurs conférences avec divers ministres, dans lesquelles, après avoir préparé les matières, il faisait son rapport à M. Servien (2).

Entre ces ministres, le nonce Chigy, médiateur de la paix au nom de Sa Sainteté, fut un de ceux qui le goûtèrent davantage (3). Il voulut avoir des entretiens réglés avec lui une après-dîner par semaine ; et, devenu pape dans la suite sous le nom d'Alexandre VII, il l'a plus d'une fois honoré de ses lettres (4).

(1) Le Cointe, *Déclaration.*
(2) *Journal des Savants,* 1681.
(3) Dubois, *Préface.*
(4) Dupin.

Après un séjour de trois ans à Munster (1), le Père Le Cointe en partit avant la conclusion de la paix, mais laissant cet ouvrage bien avancé. De retour en France, il fut renvoyé par ses supérieurs à Vendôme (2), où il fut trois autres années à enseigner l'histoire aux pensionnaires.

Un maître de cette réputation ne pouvait qu'être extrêmement goûté de ses disciples, et il y en eut qui lui firent beaucoup d'honneur, entr'autres le jeune duc de Mercœur, connu depuis sous le nom de cardinal de Vendôme, lequel ne se lassait point de lui entendre développer tous les secrets de la politique, discuter les intérêts des divers états de l'Europe et démêler les points d'histoire les plus embrouillés avec une netteté d'esprit admirable. Il fit encore un excellent élève du jeune M. de Pomereu, qui fut depuis prévôt des marchands de Paris, et dont le père était premier président du grand Conseil. Le succès de ses leçons répondit à la capacité du maître et à l'intelligence de son disciple ; ce qui lui attira et à l'Oratoire l'amitié du fils et la protection du père, dont nous avions grand besoin, attendu que toutes nos causes sont soumises au grand Conseil (3).

Sur la fin de 1649, il vint résider à Saint-Magloire parce qu'il songeait dès lors à composer ses *Annales ecclésiastiques* de France, dont il avait conçu le projet dans son séjour de Munster et commencé à disposer les matériaux à Vendôme. Mais il n'y trouvait pas tous les secours nécessaires pour traiter ce sujet aussi à fond qu'il se le proposait, à quoi le séjour de Paris était bien plus propre. Il fut dix ans à Saint-Magloire sous la supériorité des Pères Vignier et de Saint-Pé, et de là il passa dans la maison de Paris, où il commença en 1665 à donner le premier volume de son ouvrage.

(1) Le Cointe. — Dubois.

(2) Le Cointe, *Déclaration*. — *Registre du Conseil*.

(3) Dubois, *Préface*.

Annales Ecclesiastici Francorum, auctore Carolo Le Cointe, Trecensi, Congregationis Oratorii D. N. J.-C. presbytero. Parisiis, e typographiâ regiâ, 1665. 8 vol. in-f°.

Le 2e volume parut en 1666, le 3e en 1668, le 4e en 1670, le 5e en 1673, le 6e en 1676, le 7e en 1679, le 8e, sur lequel la mort le surprit, fut donné par son ami, le P. du Bois, en 1683 (1).

Plusieurs auraient souhaité qu'il eût commencé ses Annales à la naissance de la religion dans les Gaules (2). Trois raisons l'en ont empêché : 1° M. du Bosquet avait déjà traité ce sujet ; 2° c'eût été s'éloigner des bornes qu'il s'était prescrites dans son titre, de se renfermer dans ce qui concerne la nation française ; 3° il eût fallu attaquer plusieurs fausses traditions de nos Eglises touchant l'antiquité de leurs origines, travail épineux en soi et fort odieux aux peuples qui n'aiment pas qu'on les désabuse sur la fausseté de leurs traditions. Et il l'avait déjà éprouvé, lorsque, chargé de travailler à la réformation du Bréviaire d'Arles et de celui de Châlons-sur-Marne, il n'avait pu parvenir, par toutes ses représentations, à faire ôter dans le premier à saint Trophime la qualité d'homme apostolique, ni à faire retrancher du dernier un saint Menge, saint fort apocryphe (3).

Il s'est donc contenté de commencer ses Annales ecclésiastiques en 417, qu'il a fixé l'époque du premier règne de notre nation dans les Gaules sous Pharamond, et a poussé son travail jusqu'en 845 sous le règne des enfants de Louis le Débonnaire (4).

Il eut quelques disputes, mais modérées, avec Dom Luc d'Achéry et Dom Mabillon au sujet de la règle de Saint-Colomban, que ces deux célèbres bénédictins prétendaient

(1) Bougerel, *Vie de Le Cointe.*

(2) Dubois, *Préface.*

(3) Simon, *Bibliothèque critique*, T. II, p. 19.

(4) Dubois, *Préface.*

n'en avoir plus fait qu'une avec celle de Saint-Benoît depuis le concile de Mâcon de l'an 625, au lieu que le P. Le Cointe ne mettait cette transfusion des deux règles qu'au commencement du VIII[e] siècle. Il soutient ce sentiment au quatrième tome de ses Annales, et répond à ce que ces Pères avaient écrit de contraire dans la préface du *Deuxième siècle des saints de leur ordre*. Il le fait encore en son cinquième tome, répondant à un nouvel écrit de Dom Philippe Bastide, et la dispute en demeura là.

Il en eut une autre de chronologie qui eût pu devenir plus sérieuse sans l'intervention de M. l'archevêque de Paris, François de Harlay. Elle était entre le Père Chifflet, jésuite, et lui. Il s'agissait de fixer la première des seize années de règne qu'on donne au roi Dagobert. Les Pères Sermond et Peteau les commençaient à la mort du roi Clotaire, et le Père Chifflet, leur confrère, était de leur opinion, au lieu que le Père Le Cointe les comptait d'un peu plus haut, fondé sur les raisons de M. de Valois et des Pères Bénédictins dans la préface de leur *Deuxième siècle*. M. de Paris leur fit plaider à chacun leur cause en sa présence et ils discutèrent devant lui ce point d'histoire en 1675, le Père Chifflet, accompagné du Père de la Chaize, confesseur du roi, et le P. Le Cointe, du Père de Saillant, supérieur de la maison de Paris, nommé quatre ans après à l'évêché de Tréguier (1). On prétend que M. l'archevêque parut donner gain de cause au P. Le Cointe : mais le jésuite persista dans son opinion, comme il paraît par une dissertation qu'il fit imprimer sur ce point après la mort de son adversaire ; et le Père Mabillon l'a réfutée au deuxième tome de ses Annales bénédictines.

L'ouvrage du P. Le Cointe est, suivant M. Dupin (2), d'un

(1) En 1679. Le P. Bougerel le donne pour évêque dans le temps qu'il assistait à la Conférence. Il a mal pris le sens du P. Dubois qui dit : « Ce Père, évêque de Tréguier » dans le temps qu'il écrivait cette Vie.

(2) Dupin, *XVII[e] siècle.*

travail immense et d'une singulière recherche : « *C'est une chose remarquable,* dit le Journal des Savants (1), *et qui n'est peut-être arrivée qu'au seul P. Le Cointe, qu'ayant donné de son vivant sept grands volumes in f°, les critiques n'aient jamais pu lui porter aucune atteinte* », et qu'au contraire presque tous ceux qui ont écrit contre lui aient quitté leurs opinions pour prendre la sienne, dès qu'ils ont vu ses réponses... Peut-être que la modestie avec laquelle il a toujours répondu à ses adversaires, a bien autant contribué à les faire revenir que les fortes et solides raisons dont il appuyait ce qu'il avait avancé, étant inouï qu'il se soit jamais servi de termes choquants ou injurieux contre qui que ce soit qui l'ait attaqué.

On conte de lui que, quand l'*Histoire ecclésiastique* de M. Godeau commença à paraître, le P. Le Cointe se trouva un jour chez un libraire avec quelques savants (2). M. Godeau y était aussi, mais incognito et la croix cachée sous ses habits. Et comme on vint à parler de la nouvelle histoire de l'Eglise, le P. Le Cointe, qui ne connaissait pas ce prélat de vue, convint d'abord qu'il y avait d'excellentes choses dans cet ouvrage, mais en ajoutant avec liberté qu'il aurait souhaité plus d'exactitude dans les faits et dans les dates et plus de critique. Il fit même remarquer en particulier quelques endroits faibles, qui l'avaient frappé. M. Godeau l'écoutait attentivement sans dire mot ; et, après que le Père Le Cointe se fut retiré, fut à l'Oratoire lui faire visite en se faisant annoncer. Le Père Le Cointe fut, comme on peut croire, un peu décontenancé au premier coup d'œil. Il lui fit d'abord de grandes excuses de son indiscrétion. Le prélat, au contraire, le remercia de sa sincérité, le pria de continuer à lui parler sur son livre comme il avait commencé, et lui fit cette prière avec tant d'instance que le

(1) *Journal des Savants,* 3 mars 1681.

(2) Bougerel, *Vie de Le Cointe,* p. 277.

Père Le Cointe ne put s'en défendre. Ils relurent ensemble l'Histoire de l'Eglise, sur laquelle notre auteur fit d'amples remarques. L'illustre prélat, après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition, et, depuis ce temps, il honora fort le P. Le Cointe de son amitié.

Ce Père était un savant poli et affable, qui assaisonnait son érudition d'un air charmant de simplicité et de modestie, toujours prêt, quand on l'allait voir, à accorder sur le champ tout ce qu'on souhaitait de lui; il prêtait volontiers ses livres, et communiquait ses lumières avec une égale facilité (1). Aussi plusieurs savants du premier ordre ont fait son éloge de son vivant, entr'autres Dom Luc d'Achéry, Dom Mabillon, Herschenius, M. de Baluze, le cardinal Bona. M. Baillet lui rend ce témoignage qu'une critique judicieuse règne presque partout dans un aussi grand ouvrage que le sien (2).

Il était, outre cela, d'un caractère gai et enjoué dans la société. Ces bonnes qualités lui procurèrent d'illustres amis. Il faut joindre, à ceux dont nous avons déjà parlé, M. le duc de la Trémouille et M. Colbert. Celui-ci lui fit avoir en 1659 une pension du cardinal Mazarin, auprès de qui il était alors. Il représenta à Son Eminence que le Père Le Cointe avait fort aidé M. Servien dans les négociations de Munster, et n'en avait reçu, comme il était vrai, aucune récompense (3). Le cardinal Mazarin lui envoya aussitôt une gratification de mille cinq cents livres, lui promettant de lui en faire compter autant tous les ans, et il lui tint parole; car, dans son testament, il le mit au nombre de ceux à qui il souhaitait que les pensions fussent continuées après sa mort. M. Colbert n'en demeura pas là à son égard. Devenu ministre, il parla si avantageusement au feu roi du P. Le Cointe, que le roi accorda une autre pension de

(1) Dubois.

(2) Baillet, *Jugement des Savants*, T. II.

(3) Simon, *Lettres choisies*, T. III, Lettre 43e.

mille cinq cents livres. Le prince témoigna même en quelques occasions une bienveillance et une estime particulière pour lui jusqu'à lui faire l'honneur de lui dire qu'il était très persuadé de sa fidélité et de son zèle pour son service, et qu'il le regardait comme un homme qui lui était entièrement dévoué.

Le bon cœur du Père Le Cointe ne pouvait manquer par reconnaissance d'être extrêmement attaché à M. Colbert (1). Il eut plus d'une fois occasion de lui être de quelque secours, en lui fournissant des mémoires pour des affaires d'Etat importantes comme certains droits de la couronne qui se présentaient à discuter. Il craignait même de paraître attaché à d'autres qu'à lui, et M. Le Tellier lui ayant une fois fait demander un mémoire sur une affaire qui regardait la cour, il ne voulut pas le donner que M. Colbert ne lui eût fait dire qu'il pouvait le faire.

Simon, qui trouve toujours à redire à tout, taxe son ouvrage d'être diffus (2), sans faire attention à cette multitude d'actes, de conciles, de synodes, de fondation d'églises, de monastères, de vies de rois, d'évêques, d'abbés, de lettres, de chartes et autres pièces, qu'il a été obligé de faire entrer en tout ou en partie pour en composer, comme elle l'est, une histoire originale, qui épargne à ses lecteurs la peine de recourir aux diverses sources où il a puisé. Il voudrait même nous faire entendre que cette prolixité du P. Le Cointe était affectée, et qu'il la mettait à profit de peur de voir finir sa pension, dès qu'il aurait fini son ouvrage, lui ayant dit un jour en riant, à ce qu'il prétend, le bon mot du duc de Biron à son fils : « *Quand nous n'aurons plus rien à faire, on nous enverra planter des choux à Biron.* » La force de la vérité arrache cependant cet aveu à Simon que le P. Le Cointe n'avait point du tout l'âme intéressée, qu'il employait la majeure partie de son argent à

(1) Simon, *Ibid.*
(2) Simon, *Ibid.*

se donner de bons livres, et que sa qualité de pensionnaire de la cour ne lui ôte point celle d'auteur sincère, et qui dit la vérité, tout comme il la trouve.

Par son testament il légua ses livres et ses écrits au Père du Bois, le compagnon de ses études depuis plus de vingt-cinq ans, à condition qu'après la mort de ce dernier, le tout reviendrait à la bibliothèque de la maison de Paris. Il fit de son bien quatre parts égales, dont il laissa le quart à la Congrégation (1), en reconnaissance, dit-il dans son testament, de ce qu'elle l'avait nourri si longtemps gratis. Les pauvres ne furent pas non plus oubliés.

Quand on lui donna le saint viatique, le supérieur l'ayant exhorté, selon la coutume, à demander pardon, avant de le recevoir, à ceux qu'il croyait avoir offensés, il lui répondit : « *Si j'ai offensé quelqu'un, ce que je ne crois pas avoir jamais fait de propos délibéré, je lui en demande pardon. Mais j'ai toujours honoré la Congrégation comme ma bonne mère, et chéri tendrement tous ses enfants comme autant de frères.* » C'était, en effet, un homme très obligeant envers tout le monde, et qui n'avait jamais fait de peine à personne. Il était aussi très rangé dans ses mœurs et ses exercices. Tous les jours, la sainte messe, l'office, la lecture de l'Ecriture Sainte et une grande exactitude aux règlements, toutes ses journées partagées entre la prière et l'étude, sortant peu, jamais seul, ne le faisant que pour des visites de bien-

(1) Le *Journal historique de Saint-Honoré* dit qu'il lui légua 2952 livres qu'on lui trouva d'argent comptant, et qu'outre les 800 livres de pension annuelle, qu'il lui payait, il lui avait donné à différentes fois durant sa vie 2510 livres.

(2) Le P. Cloyseault rapporte encore ce trait de lui au lit de la mort. Un de ses amis lui demanda s'il souhaitait quelque chose : « *Je voudrais*, dit-il, *mourir comme Notre Très Honoré Père, à l'autel ; mais j'espère que mon lit me servira d'autel pour mon sacrifice, et qu'étant uni à celui de J.-C. mourant sur la croix, il sera agréable à Dieu.* » Ce Père ajoute : « *Il avait des mœurs pures, une vie innocente, une piété singulière, un grand détachement de toutes choses, une simplicité et une modestie admirables.* » (*Ménologe*, p. 172).

séance, ou pour aller consulter quelque manuscrit; surtout jamais d'études la nuit, ayant pour maxime qu'elles nuisent également et à l'esprit et au corps, c'est-à-dire à ce cours régulier qui fait durer les études et maintient la santé dans sa vigueur. Aussi en jouit-il d'une parfaite jusqu'à la dernière année de sa vie (1), qu'il poussa jusqu'à l'âge de 70 ans, étant mort à la maison de Paris, le 18 ou 19 janvier 1681 (2). Sa taille était au-dessus de la médiocre; il avait le visage gai, l'air riant, la couleur vermeille, le front large, les yeux bleus, le nez un peu ouvert par le bas (3).

Outre *le Journal de son voyage de Munster*, on parle encore d'un autre manuscrit de ce Père cité sous ce titre :

Traité succinct des vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe, que cite le Père Lelong (4), et qu'il dit être conservé dans la bibliothèque de M. Baluze, n° 510 (5).

Mémoires pour servir à l'histoire de Marseille et de la Provence, autre ouvrage manuscrit, divisé en quatre parties, qu'il composa à la prière de Jean-Baptiste Gault. La première partie commence à la fondation de Marseille, et finit à la description de l'état de la Gaule Narbonnaise sous les empereurs de Rome chrétiens. La deuxième partie, qui est, ainsi que la première, dans la bibliothèque de nos

(1) *Bonâ valetudinê nisi ultimo vitæ anno usus est.* Je ne sais où le P. Bougerel a pris cet « *aux deux dernières années près* », le P. Dubois ne parlant que de la dernière.

(2) Nos listes des morts disent le 19 janvier. Le P. Dubois dit le 18, *decimo quinto calendas februarii*. Qui croire des deux ?

(3) *Naso ab imo paulo ditatiorê*, dit le P. Dubois ; ce que le P. Bougerel a traduit : « *le nez long.* »

(4) Lelong, *Bibliothèque historique*, N° 12216.

(5) Je ne sais sur quoi se fonde le P. Bougerel qui a pu lire cela comme moi dans le P. Lelong, et qui a dit que le P. Lelong ne nous dit pas où ce manuscrit se trouve.

Pères de Marseille, est divisée en six traités, selon les six diverses familles royales qui ont été maîtresses de la Provence avant qu'il y eût des comtes héréditaires, et est de 287 pages in-f°.

Par une lettre qu'il écrivait à M. Ruffy le 23 septembre 1643, on voit qu'il devait traiter, dans la troisième partie, de l'état de la Provence sous les comtes, et dans la quatrième, de l'histoire ecclésiastique du pays. Mais on doute qu'il ait travaillé ces deux dernières parties ; du moins, on n'a pu encore les découvrir.

Enfin il comptait de donner une nouvelle édition des œuvres de Grégoire de Tours. Il les avait revues et corrigées sur onze manuscrits. Il en parle fort sous les années 417 et 495, aux premier et second tomes de ses Annales. Le Père du Bois faisait espérer, dans la vie du Père Le Cointe, que cet ouvrage verrait bientôt après le jour. Mais il est encore à paraître, et il n'y faut plus compter depuis l'édition que donna en 1699 de ce Père, Dom Thierry Ruinart.

En 1671, la question du véritable auteur de l'Imitation de J.-C. s'étant réveillée, et les Bénédictins (1) prétendant avoir recouvré de nouveaux titres et manuscrits pour être fondés à l'attribuer à Jean Gersen, M. Harlay, archevêque de Paris, voulant arrêter la querelle qui se pouvait échauffer entre ceux-ci et les Chanoines réguliers, nomma quelques savants pour examiner ces nouvelles pièces et en porter leur jugement. A la tête était le P. Le Cointe, qui, joint à MM. Faure, d'Herouval, de Valois, Baluze, Cottelier et du Cange, par une attestation du 15 août 1671, prononça non sur l'auteur du livre de *l'Imitation*, mais seulement sur la vérité et l'antiquité des pièces produites en faveur de Jean Gersen que ces messieurs déclarèrent de bon alloy.

(1) *Mémoires chronologiques et dogmatiques*, T. III, p. 102.

Dans les manuscrits de la bibliothèque de M. Colbert, qui sont aujourd'hui au roi (1), est une *Dissertation* manuscrite du P. Le Cointe écrite de sa propre main en quinze pages in-f°, *touchant l'âge requis pour faire profession de la vie monastique.* C'est une tradition suivie de la pratique de l'Eglise de France sur cette question depuis le règne de Clovis jusqu'au concile de Trente. Il y dit en finissant que l'an 1644 on dressa une instruction en forme de catéchisme pour le roi Louis XIV, où l'auteur désirait qu'on n'admit personne aux vœux monastiques au-dessous de 24 ans; que cette pièce ayant été envoyée à Alexandre VII, qui n'était encore alors que nonce du Pape à Munster, Chigi le pria de lui dire son sentiment sur cette matière; qu'il lui avoua alors qu'il trouvait l'âge de 16 ans exigé par le concile de Trente bien peu avancé pour prendre avec assez de maturité son parti pour la religion; qu'il ne voudrait pas aussi que l'on attendit, comme cet auteur, juqu'à l'âge de 24 ans, mais seulement jusqu'à l'âge que l'Eglise exige pour les sous-diacres ; que le nonce Chigi lui dit qu'il était de son avis après avoir voulu quelque temps que l'on poussât jusqu'à la 24e année. Je doute, ajoute le P. Le Cointe, qu'il soit aujourd'hui dans les mêmes sentiments sur cela. Alors il avait des démêlés avec les religieux dans l'étendue de sa nonciature, surtout avec ceux de Hollande ; au lieu qu'à présent qu'il est pape, tous les religieux sont ses hommes dans tout le monde chrétien, et les exemptions et les privilèges, que ses prédécesseurs leur ont accordés, en ont fait ses troupes les plus fidèles.

(1) T. VIII des affaires ecclésiastiques.

81

R. P. BOUGEREL
Biblioq-Orat. T 1, p 251
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 81

Charles Le Cointe

J'insèrerai ici tout au long la vie que j'ai fait imprimer dans le P. Niceron. t. IV page 269 avec quelques additions.

Charles Le Cointe naquit à Troyes en Champagne le 4 Nov. 1611 d'une très honnête famille. Il était fils de Claude Le Cointe et d'Anne Petitpied. Quoiqu'il eût plusieurs frères, il fut le seul que son père fit élever dans l'étude des lettres : les heureuses dispositions qu'il fit paraître pour y réussir dès ses plus tendres années furent cause de cette préférence. Il apprit les premiers principes de la grammaire dans sa patrie, et fut ensuite poursuivre ses études à Reims. La vivacité de son génie, la solidité de son jugement, la fidélité de sa mémoire lui acquirent l'estime de ses maîtres dans le temps que sa douceur, sa politesse et son heureux naturel le faisaient admirer de ses condisciples. Henri de Lorraine, duc de Guise, qui était dans le même collège, voulut se l'attacher, mais la Providence en disposa autrement. Elle le préserva par là de mille dangers auxquels il aurait été exposé s'il eût suivi la fortune de ce prince (Dubois, Préface 8 t. Annales Eccl. France.)

Dieu, qui le destinait à un genre de vie plus tranquille, lui inspira d'entrer dans l'Oratoire. Il y fut reçu l'an 1629. Il avait l'honneur de servir la messe à ce pieux cardinal, lorsqu'il fut attaqué à l'autel de la maladie dont il mourut peu de temps après.

Il fut d'abord envoyé à Vendôme pour y enseigner la grammaire et les humanités. Ensuite il professa la rhétorique pendant 7 ans à Nantes, Angers, Condom. Dans cette dernière ville, Scipion Dupleix, connu dans la république des lettres par plusieurs ouvrages, fut lui offrir son amitié et sa bibliothèque, ce qui forma entre eux une étroite liaison jusqu'à ce que Dupleix, s'étant avisé de faire de la peine au P. Berthauld de l'Oratoire, qu'il voulait contraindre de mettre à la tête d'un de ses ouvrages, au lieu de <u>Florus Francicus</u> ; <u>Abbrégé de Dupleix</u>, le Père Le Cointe lui déclara sans façon que, nonobstant leur amitié, il se croyait obligé par honneur à prendre le parti de son confrère, et que, s'il ne se désistait de ses prétentions, il donnerait au public des remarques sur leurs ouvrages pour faire voir la différence. Dupleix eut peur et se tut ; mais depuis ce temps-là il craignit plus le Père Le Cointe qu'il ne l'aima. (VI Journal des savants 1681, Eloge de Le Cointe)

Le Père Le Cointe étant à Bergerac au mois de sept. 1638, y reçut une lettre qui lui apprenait la naissance de Louis XIV. Il fit part de cette nouvelle à son hôte qui fut sur le champ la porter aux magistrats de la ville. Ceux-ci vinrent visiter ensuite le P. Le Cointe pour apprendre de sa bouche la vérité d'une nouvelle qui faisait la joie de tout le royaume. Il les satisfit. Ils le prièrent ensuite de venir avec eux à l'hôtel de Ville et de prendre part à leurs fêtes qui durèrent plusieurs jours. Il ne put se refuser à leurs empressements.

Pendant qu'il enseignait les humanités et la rhétorique, il sut trouver le temps pour s'appliquer à l'étude de la géographie, de la chronologie et de l'histoire, surtout de celle de France. Il joignit à cette étude celle de la politique et des intérêts des princes, et devint un des plus habiles hommes de son siècle.

Le Père Bourgoing était alors général de l'Oratoire. Il n'avait de l'estime que pour ceux qui s'appliquaient ou à la théologie ou à la prédication, et était, au contraire, prévenu contre ceux qui donnaient du côté de l'histoire. Cette prévention allait si loin, s'il faut en croire Richard Simon, que, lorsqu'il voulait désigner un ignorant, il disait : « <u>C'est un historien</u>. » Il regarda le Père Le Cointe comme un homme inutile à sa Congrégation, et, pour se débarrasser de lui, il l'envoya, non à Juilly comme le dit Richard Simon, mais à Vendôme enseigner l'histoire aux pensionnaires. Six mois après, M. Servien, nommé plénipotentiaire à Münster, fut demander au Père Bourgoing un prêtre de l'Oratoire pour être chapelain et confesseur de Mme Servien. Le Père jeta aussitôt les yeux sur le P. Le Cointe : celui-ci y consentit avec plaisir et partit avec M. Servien le 20 d'octobre 1643. Le plénipotentiaire s'entretenait souvent dans la route avec un gentilhomme des différents intérêts des princes et des principales matières qu'on devait traiter à Münster. Le Père Le Cointe se mêlait quelquefois dans leur conversation.

Comme M. Servien n'était pas prévenu de son savoir, il ne faisait pas beaucoup d'attention à lui, ce qui ne rebutait pas cependant le Père Le Cointe. La conversation roulant un jour sur un point important, il prit la liberté de demander à M. le plénipotentiaire s'il avait certaines pièces qui étaient absolument nécessaires pour cette affaire. M. Servien lui avoua qu'il ne les avait pas, mais qu'il les enverrait prendre à Paris. « Je vous en épargnerai la peine, lui répliqua le P. Le Cointe, car je les ai apportées aussi bien que plusieurs autres qui pourront vous être d'une très grande utilité. » Depuis ce temps-là, M. Servien le regarda autrement qu'il n'avait fait jusqu'alors. Il goûta sa conversation, la rechercha même, trouva dans ce Père une très grande connaissance de l'histoire de France, et profita de ses lumières dans les affaires les plus difficiles et les plus importantes. Son mérite fut bientôt connu à Münster et les autres plénipotentiaires en firent un si grand cas qu'ils voulurent avoir des conférences avec lui. Il arrivait même quelquefois qu'après avoir bien disputé sur certains points, ils s'en remettaient à sa décision. Ce fut lui qui travailla aux préliminaires de la paix, qui fournit les mémoires nécessaires pour ce fameux traité si avantageux à la France et qui lui servira toujours de modèle pour tous les autres. (<u>Richard Simon</u>, <u>Lettres choisies</u> t. 3. l. 13 = <u>Journal des savants</u> ut supra, <u>Dubois</u>, ut supra.)

Après un séjour de 3 ans à Munster, le P. Le Cointe en partit avant la conclusion de la paix et se rendit à Paris. On le renvoya à Vendôme. Le Duc de Mercoeur qui y était, trouva tant d'agrément dans sa conversation, qu'il voulut l'avoir très souvent à sa table. Il prenait un plaisir singulier à l'entendre discourir sur les intérêts des princes, sur les raisons qu'ils avaient de souhaiter la paix ou la guerre. Instruit à fond de ces matières et par ses études et par ses réflexions, et par ce qu'il avait appris à Münster, il assaisonnait sa conversation de mille détails curieux et intéressants (<u>Dubois</u>, ut supra)

Parmi les pensionnaires à qui il montrait l'histoire, était le jeune Pommereu, fils du premier président du Gd conseil. Ce jeune homme promettait infiniment. Le P. Le Cointe en eut un soin si particulier que son père, plein d'estime et de reconnaissance, demanda au P. Général de le faire venir à Paris, et il consentit qu'il vînt demeurer au séminaire de St Magloire.

Depuis longtemps le P. Le Cointe avait formé le dessein d'écrire les annales ecclésiastiques de France. Il avait expliqué au nonce à Münster son projet, il en avait ramassé les matériaux. Enfin il y mit la dernière main à St Magloire. Dans le temps qu'il travaillait à ce grand ouvrage, on fit connaître son mérite au card. Mazarin et les grands services qu'il avait rendus à Münster. Le cardinal lui envoya 1500 livres et lui fit dire qu'il en recevrait autant tous les ans pour le récompenser de ce qu'il avait fait pour l'État. Il lui tint parole. Il eut même soin de marquer dans son testament qu'on lui payât cette pension exactement et ses intentions furent suivies.

On l'appela en 1661 à la maison de St Honoré, et on lui confia le soin de la bibliothèque. M. Colbert parla de lui au roi si avantageusement que Sa M. lui accorda une pension de 1000 livres, et ce ministre lui en donna une de 600, ce qui l'attacha entièrement à M. Colbert à qui il fut très utile, lui fournissant de temps en temps d'excellents mémoires sur les affaires les plus importantes. M. de Louvois l'employa aussi dans les occasions. (<u>Dubois</u>. ut supra)

Dans ce temps il lui arriva une affaire avec M. Godeau, évêque de Vence. Je l'ai apprise d'un prêtre de l'Oratoire à qui le Père Le Cointe l'avait racontée lui-même. Lorsque l'histoire ecclésiastique de ce prélat commençait à paraître, le P. Le Cointe se trouva chez un libraire avec qqs savants. M. Godeau y était aussi : il avait eu soin de cacher toutes les marques de sa dignité qui auraient pu le faire reconnaître. La conversation ne roula que sur cette nouvelle histoire, et suivant la coutume assez ordinaire aux savants on en parla avec beaucoup de liberté. Le P. Le Cointe convint qu'il y avait des choses excellentes dans cet ouvrage, qu'on ne pouvait rien lire de plus judicieux que ses réflexions ; mais il ajouta qu'il aurait souhaité plus d'exactitude dans les faits et dans les dates et plus de critique. Il fit ensuite remarquer quelques endroits qui l'avaient le plus frappé. M. Godeau l'écoutait attentivement sans dire mot. Après le départ de ce Père, il eut soin de demander son nom et sa demeure. Le même jour il se rendit à l'Oratoire et se fit annoncer. On peut s'imaginer quelle fut la surprise du P. Le Cointe lorsqu'il le vit ; il lui fit des excuses de son indiscrétion. Le prélat le remercia au contraire de sa sincérité, le pria de continuer ce qu'il avait commencé le matin, et lui fit cette prière avec tant d'instances qu'il ne put lui refuser sa demande. Ils lurent ensemble cette histoire sur laquelle le Père Le Cointe fit d'amples remarques. L'illustre prélat, après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. Depuis ce temps-là il honora le P. Le Cointe de son amitié (<u>Mém. mss</u>)

La question du véritable auteur de l'imitation de J.C. s'étant réveillée entre les chanoines réguliers et les bénédictins, ceux-ci produisirent de nouveaux titres en faveur de Jean Gerson. M. de Harlay, archev. de Paris, voulant que la querelle se terminât à l'amiable, nomma qqs savants pour examiner ces pièces et en porter leur jugement ; c'est ce qui valut au public une attestation donnée le 15 août 1671 par le P. Le Cointe, Mr Faure, d'Hérouval, de Valois, Baluze, Cotelier et Du Cange. Ils ne décidèrent rien sur l'auteur, mais sur la vérité des pièces produites.

On n'a guère vu de savant plus poli et plus affable. On était toujours sûr, quand on allait le voir, d'obtenir sur le champ ce qu'on lui demandait. Il prêtait facilement ses livres, et communiquait ses lumières avec une politesse et une bonté qui charmaient. Son unique plaisir était de s'entretenir familièrement avec ses amis ; rien n'était plus agréable que sa conversation. Tout le temps qu'il ne consacrait pas à la prière, était employé à l'étude, aux nuits près, car il était prévenu qu'il n'y avait rien de plus contraire à l'étude et de plus préjudiciable à la santé que les études nocturnes. Il ne sortait presque jamais ; si cela lui arrivait qqfois, c'était ou pour rendre service à qqun, ou pour visiter qq savant,

ou pour consulter qqs mss ; jamais pour se délasser. Il suivit exactement cette manière de vivre, et jouit toujours d'une parfaite santé aux deux dernières années près. Alors sentant son corps défaillir tous les jours, et ayant besoin de respirer un bon air, il sortait très souvent. Voyant que sa dernière heure approchait, il s'y prépara sérieusement par la réception des sacrements. Son supérieur qui les lui administra, l'ayant exhorté à demander pardon à ceux qu'il pouvait avoir offensé, il répondit : « Si j'ai offensé qq'un, ce que je ne crois pas avoir jamais fait de propos délibéré, je lui demande très humblement pardon. J'ai toujours regardé ceux qui composent l'Oratoire comme mes frères, et respecté la Congon comme ma Mère. » Il fit son testament, partagea son bien en 4 parties égales, dont une fut pour la maison de St Honoré, « étant juste, dit-il, que, puisqu'il avait du bien, il en donnât à la Maison qui l'avait nourri ~~xx~~ si longtemps. »

Il légua ses écrits et ses livres au P. Gérard Dubois son intime ami et le compagnon de ses études depuis plus de 25 ans à condition qu'après sa mort, le tout retournerait à la bibliothèque de l'Oratoire. Il mourut ensuite le 18 janvier 1681, âgé de 70 ans, dont il avait passé 52 dans la Congon. Sa taille était au-dessus de la médiocre, son visage gai, son front large, ses yeux bleus, son nez long.

Son savoir lui avait acquis l'estime du président Amelot et du président de Pommereu, qui, pour jouir de sa conversation, l'emmenait le plus souvent qu'il pouvait à la campagne. Le Duc de la Trémouille en faisait aussi un très grand cas, et entretenait un commerce de lettres avec lui à Munster et à Paris. M. Colbert avait pour lui une affection toute particulière, aussi bien que M. le chancelier Séguier et M. de Harlay, archevêque de Paris ; Fabio Chigi, nonce à Munster, passait avec lui toutes les semaines une après-dîner entière. Devenu pape sous le nom d'Alexandre VII, il l'honora de plusieurs de ses lettres. Prévenu de son rare mérite, Louis XIV lui témoignait aussi beaucoup de bonté. Il lui a fait l'honneur de lui dire quelquefois qu'il le regardait comme un homme entièrement à lui. Plusieurs savants ont fait son éloge de son vivant entre autres Dom Luc d'Achery, Dom Mabillon, Henschenius, Baluze, le cardinal Bona, etc, et après sa mort le Père Gérard Dubois et M. l'abbé Legrand.

Ouvrages :

I. <u>Annales Ecclesiastici francorum</u> <u>auctore Carolo Le Cointe, Cong. Oratorii presbytero</u>, Elles ont été imprimées au Louvre par ordre du roi. Elles sont divisées en 8 vol. in f°. Il en donné 7 en différents temps. Le 1er parut l'an 1665, le 2e en 1666, le 3e en 1668, le 4e en 1670, le 5e en 1673, le 6e en 1676, le 7e en 1679. Le Père Gérard Dubois prit soin du 8 après sa mort et mit à la tête son éloge, M. Bosquet qui est mort évêque de Montpellier, ayant entrepris d'écrire l'origine des églises de France, le P. Lecointe crut ne devoir plus traiter cette matière après ce savant homme. C'est pourquoi il ne commença ses Annales qu'avec la monarchie française. Il fixa le règne de Pharamond à l'an 417. On trouve dans cet ouvrage l'histoire de l'église de France depuis cette année jusqu'à l'an 845, de sorte que ces 8 volumes ne comprennent guère plus que l'histoire de 400 ans. Il l'aurait poussée plus loin, s'il eût vécu davantage. On ne sera pas surpris de la longueur de ces annales, si on fait attention à la multitude d'actes qu'il a rapportés ou en entier, ou pour le moins en partie, conciles, synodes, fondations d'églises, de monastères, vies de rois, d'évêques, d'abbés, etc, lettres, chartes, enfin dissertations qu'il a été obligé de présenter dans ses annales, soit pour rejeter ces pièces, soit pour les approuver, soit enfin pour en faire remarquer les endroits essentiels. Bien loin de trouver à redire à sa prolixité, on sera contraint de la louer, lorsqu'on considérera qu'il a épuisé les matières qu'il a traitées. Cet ouvrage est d'un travail immense. Il contient bien des recherches singulières. Comme ces annales sont composées des paroles mêmes des anciens historiens, le style n'en est pas uniforme et fort agréable, mais en revanche le P. Le Cointe y fait paraître beaucoup de discernement et de sagacité, car rien n'est plus sensé et plus judicieux que sa critique.

Je m'en vais remarquer ici les principales matières qui sont traitées dans ce long et bel ouvrage :

I sept épîtres dédicatoires à Louis XIV, qui sont 7 excellents panégyriques

2. variae galliarum divisiones antiquae collectae a Carolo Le Cointe Cong. Orat. presbytero. Elles se trouvent au T. I, année 508 N° 52, 53, 54 et 55.

3. Caroli Le Cointe Cong. Orat. presbyteri de areopagiticis vindiciis judicium. Ce jugement se trouve sous l'année 835 N° 115 et suivants.

4. Status in quo per universam franciam cum Pippinus regnare coepit Ecclesiarum administratio versabatur, auctore Carolo Le Cointe T. V année 752 du N° 72 au N° 192.

5. Dissertatio de episcopis trium provinciarum aquitaniae aetate Clodovici I regis francorum, auctore Carolo Le Cointe T. I, année 508 page 259.

6. De causa martyrii Sti Lamberti, auctore Carolo Le Cointe etc. Cette dissertation est au T. IV année 708 du N° 9 au N° 39

7 Inquisitio de anno quo obiit Sanctus Martinus, scilicet anno 397 sub finem, auctore Carolo Le Cointe.
T. I, année 498 page 202

8 Monachi Reomensis sub regulâ Sti Macarii, anno 496 auctore C. Le C. etc. T. I année 496 page 175.

9 Caroli Le Cointe Cong. Orat. presbyteri dissertatio de Sancto Sequano. T. I année 518 N° 4

Ms 3537. Paris Calvet Remis le 14 Jan. 1869

R 15/15

10 Examen chronologiae Greg. Turonensis autore C. Le Cointe T. 4 année 681 N. 9, 58

11 Tabula chronologica regum francorum ab anno 417 ad annum 625 autore Car. Le Cointe – 2a tabula ab anno 692 ad annum 749. Ces deux tables contiennent le rapport de la chronologie de Sigebert, du P. Bouchier, d'Henschenius, d'Adrien de Valois, du P. Labbe et du P. Le Cointe. La 1re est au T. IV année 683 N° 49 le 2e au T V. année 744 N 120

12 Reges francorum ab anno Christi 1 ad annum 828 eodem autore au début du T. 7.

13 Interpolationes historiae francorum gregorianae a Carolo Le Cointe T. II année 595 N. 42. Il y donne une critique exacte des 7 premiers livres de Grég. de Tours les plus maltraités par Guillaume Parvi (Journal des savants 29 Nov. 1666)

14 De variis editionibus Aimonianae historiae judicium aut. Carol. Le Cointe T. I année 551 N. 13

15 Ejusdem judicium de scriptis Aimonii T. 3 an. 654 N 25, 26, 27, 28

16 Examen actorum Sti Dagoberti regis a Carolo Le Cointe, T. IV, an. 715 N° 3. Adrien de Valois est le premier des modernes qui ait distingué 3 Dagoberts rois de France. Il dit qu'il a fait cette découverte l'an 1650. Le P. Le Cointe a aussi distingué Dagobert martyr de Dagobert III, tous deux rois de France.

17. Reges Merovingici quotquot post Clotarium III extiterunt ab inertiae socordiaeque accusatione vindicati a C. L. Cointe. Cette apologie est au T 4 A. 692 N° 6.

18 De Pippini ad solium regium elevatione et ejus unctione, autore C. Le Cointe T. V. A. 752 du N° 2 au N 62.

19 Examen discriminis chartae divisionis imperii inter Pippinum, Ludovicum et Carolum autore C. Le Cointe ... T 8. an. 837 N° 27 Le P. Le Cointe croit que cette charte a été signée à Thionville en 835.

20 – Refutatio auctorum impiae et nefandae exauctorationis Lud. Pii apud compendium a Carolo Le Cointe. T 8. année 833 N° 38. Pour savoir en détail les intrigues de la conspiration des fils de Louis le Débonnaire contre lui-même, il faut lire la vie de l'abbé Walla écrite par Paschase Ratbert rapportée au N° 1972.

21 – Genealogia regum francorum a Dagoberto I ad Childericum III in opinione Godefridi Henschenii, eadem ex antiquissimis ac probatis auctoribus. a Carolo Le Cointe T. 5 an. 743 N° 77, 78

22 – Variae de Brunichilde fabulae refutatae a Carolo Le Cointe. T II an. 613 N° 6. Le P. Le Cointe fait l'apologie de la reine Brunehault contre Aimoin et Frédégaire. Mariana avait déjà entrepris sa défense; mais Adrien de Valois avait si solidement réfuté ses raisons dans le T. 2 de son histoire de France, qu'il semblait que la cause de cette reine fût désespérée. Néanmoins le P. Le Cointe n'a pas laissé de prendre son parti et fait voir ici fort au long que tout ce que les historiens ont dit des meurtres de 10 rois qu'on lui impute, sont de pures calomnies.

(Journal des savants 22 Nov. 1666) Ch. de Cordemoy a suivi le sentiment du P. Le Cointe en prenant la défense de Brunehault.

23 – Dissertatio de jure hereditario coronae franciae adversus Godefridum Henschenium qui asserit Dagobertum Im postquam assensione populorum, pontificis romani autoritate, imperatorisque orientis approbatione, Francis regnum Galliae pridem confirmatum, hereditario jure, patris avique successorem, utiquam illi, minus late regnasse. T. III an. 673 N° 22. Henschenius écrivit cela alors que la France était en guerre avec l'Empereur en 1655. Mais il n'a produit aucune charte qui fasse mention de cette confirmation.

(Lelong. Bibl. hist. de la France, passim)

II. Ses annales l'engagèrent dans des disputes avec qqs savants. Dom d'Achery et Dom Mabillon ne purent digérer qu'il n'eût fixé l'époque de l'union des Colombans avec ceux de St Benoît qu'au commencement du 8 siècle. Delà il s'en suivait que les bénédictins devaient rayer du nombre des saints de leur ordre plusieurs de ceux qu'ils avaient mis dans leur premier volume. Ils prirent la plume pour réparer leur honneur et firent imprimer une pièce contre le P. Le Cointe dans la préface de leur second siècle. Le P. Le Cointe y répondit. On trouve sa réponse dans le 4e vol. de ses annales. La réplique à la réponse est à la tête de la 2e partie du 3 siècle bénédictin. Peu de temps après Dom Philippe Bastide, dans un long traité sur la propagation de son ordre intitulé : Dissertatio de antiquâ ordinis Sti Benedicti intra Gallias propagatione 1672, attaque de nouveau le P. Le Cointe. Celui-ci fit imprimer sa réponse dans son V volume. Dom Bastide répliqua par un ouvrage qu'il fit imprimer aussi dans le 3e siècle des Actes de St Benoît. Le P. Le Cointe ne poussa pas plus loin une dispute qu'il avait assez éclaircie. Il était plus équitable envers les Bénédictins qu'Henschenius et que Papebrock qui

Le Cointe (suite)

prétendent que la jonction des 2 ordres n'a été faite qu'au commencement du IX siècle après le concile d'Aix la Chapelle, c'est à dire l'an 817. Le P. Le Cointe ne se servait jamais d'aucun terme injurieux contre qui que ce soit.

III Il eut une autre démêlé avec le P. Chiflet, jésuite. Leur dispute roula sur le règne de Dagobert. Les anciens auteurs ne lui donnent que 16 ans de règne. Il s'agissait de savoir comment on devait les compter, si c'était depuis que Clotaire II lui avait donné le royaume, ou depuis la mort de son père. C'est de quoi les savants ne conviennent pas. Car les uns le font mourir l'an 638, les autres 6 ans après, en 644; de sorte que la dispute roule sur 6 années. Le sentiment commun qui est suivi par les PP. Sirmond et Petau et par le plus grand nombre est celui qui compte les 16 années depuis la mort de Clotaire. Mais Adrien de Valois ayant examiné plus mûrement cette époque, a embrassé le sentiment contraire. Le P. Le Cointe l'a suivi et appuyé son sentiment par de nouvelles preuves. Henschenius, d'Achery et Mabillon ont fait la même chose. Le P. Chifflet composa sur cette matière une longue dissertation contre le P. Le Cointe. M. de Harlay, archevêque de Paris, instruit de cette dispute, les manda tous les deux, et voulut être leur juge. Il les fit assembler chez lui au mois de février 1675. Il écouta leurs raisons. Il avait avec lui le P. de la Chaize, confesseur du roi et le P. de Saillant, supérieur de S. Honoré, nommé à l'évêché de Tréguier. Tout se passa de part et d'autre avec beaucoup de politesse; les deux combattants se firent admirer par la fidélité de leur mémoire et par la solidité de leurs preuves; surtout le P. Le Cointe. Cet habile critique se fondait surtout sur le témoignage de Frédégaire et de Jonas, auteurs contemporains. Le P. Chifflet faisait tous ses efforts pour éluder des témoignages si décisifs. M. l'archevêque de Paris se déclara pour le P. Le Cointe; mais le P. Chifflet ne voulut pas se rendre, et fit au contraire paraître, après la mort du P. Le Cointe, une dissertation contre lui, dans laquelle il ne dit mot de cette conférence. On trouve dans le 3 tome des Analectes de Dom Mabillon de savantes notes qui contiennent des preuves très solides contre le sentiment du P. Chifflet en faveur de celui du P. Le Cointe.

Ouvrages mss. du P. Le Cointe.

I Mémoires pour servir à l'Histoire de Marseille et de la Provence. Le P. Le Cointe les avait divisés en 4 parties. Mais il n'en a composé que 2. Il les avait entrepris à la prière du vénérable J. B. Gault, prêtre de l'oratoire et évêque de Marseille; mais la mort précipitée du pieux prélat l'empêcha de les continuer. Le P. Le Cointe écrivit le 3 sept. 1643 une lettre à M. Antoine de Ruffy où il lui donne le plan de ces 4 mémoires. Les deux qu'il a composés sont actuellement dans la bibliothèque des prêtres de l'oratoire de Marseille. Dans le 1 il parle de cette ville et des peuples voisins avant qu'ils obéissent aux romains, et depuis qu'ils eurent été subjugués jusqu'à la destruction de l'empire dans les provinces d'occident. Cette 1 partie contient 112 pages in 4. Le 2e finit au XI siècle. On y voit ce qui s'est passé en Provence avant qu'il y eût des comtes héréditaires. Elle contient 287 pages. Il y traite d'abord de l'ancien état de la Provence sous les Bourguignons et les Visigoths, sous les rois de France issus de Clovis et de Pépin, sous les rois d'Arles issus de Boson, sous les rois d'Italie, enfin sous les rois bourguignons, se disant rois d'Arles et sous les empereurs qui se qualifiaient hauts souverains de Provence sans aucune propriété. Il a mis les généalogies de tous ces rois. Il devait parler dans la 3e de l'état de Provence sous les comtes, et donner dans la 4e l'histoire ecclésiastique du pays. Je recouvrai les deux premiers, et j'en ai fait un présent à la maison de Marseille auxquels j'ai ajouté une copie de la lettre du P. Le Cointe à M. de Ruffy.

II Journal de son voyage à Münster. Le mss est dans la bibl. des prêtres de l'oratoire à Paris. On y trouve des extraits de tous les mémoires que produisaient tant les ministres étrangers que les nôtres et des dépêches que ceux-ci envoyaient à la cour. Son journal ne contient presque autre chose. On y voit tous les incidents que les Espagnols firent naître pour empêcher la conclusion des préliminaires, la peine qu'on eut de convenir des premiers articles qu'on traitait, la division qui survint entre M. Servien et M. d'Avaux et l'arrivée du Duc de Longueville pour les réunir. etc.

III Traité succinct des vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe. Le P. Lelong n'a pas oublié ce mss, mais il ne nous dit pas où il se trouve. (Lelong. Bib. hist. de la France N. 12.216)

IV Mémoire de Charles Le Cointe prêtre de l'oratoire sur le rang et la séance des ambassadeurs de France au-dessus des autres roys. in-f°. Cet ouvrage se trouve dans un recueil de pièces conservées dans le cabinet de M. l'abbé de Louvois N° 83. (Lelong ut supra, p. 929)

V Nouvelle édition des œuvres de St Grégoire de Tours. Le P. Le Cointe en avait examiné avec soin les mss. les plus authentiques. Il en parle amplement dans le 1 vol. de ses Annales à l'année 417. Il donne aussi dans le 2 vol. année 495 une critique exacte des 6 premiers livres. Il prétend qu'on a ajouté à cette histoire plusieurs

choses supposées, mais encore qu'on a changé en plusieurs endroits son style, sous prétexte de le rendre plus élégant. Il aurait ajouté à cette édition des notes critiques; ce qu'il en a fait est resté mss quoique le P. Dubois nous eût promis de donner cette édition corrigée sur onze mss. et d'y ajouter plusieurs autres ouvrages de ce Père. Dom Thierry Ruinart a répondu aux plaintes du P. Le Cointe dans la 3e partie de la Préface de la belle édition de Grégoire de Tours qu'il a donnée in f°. à Paris en 1699.

XXIV

LE P. LECOINTE

Nous omettons les PP. Larchevesque (Nicolas), Latour (d'Arerès de) 6e supérieur général, Laugier, Laurens (Louis du), Laurent, Lavallette (de Thomas de), 7e supérieur général, Leblanc de Guillet, Leblanc (César et Gabriel), Leboux (Guillaume), évêque de Périgueux, et Lebreton de la Loutière (François).

Le P. Charles Lecointe naquit à Troyes le 8 février 1611 (et non le 4 novembre comme le dit à tort le P. Dubois dans sa vie). Il entra à l'Oratoire en 1629. Il professa tour à tour à Vendôme, à Condom, à Nantes, à Angers, puis une 2e fois à Vendôme qu'il quitta en 1643, pour accompagner Abel Servien au traité de Munster. Revenu en France, en 1646, il retourna enseigner l'histoire à Vendôme. Sur la fin de 1649 il vint résider à Saint-Magloire, d'où il passa en 1665 à la maison de Saint-Honoré où il mourut en janvier 1681.

OUVRAGES. — *Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Andino habitae*, ann. Christi. 1640 et 1641. In-4.

= *Annales ecclesiastici Francorum*. Parisiis, e typographia regia, 8 volumes in-folio, dont voici les dates et la pagination :

— Tome I, 1665, (XX)-868-(XXXVI) pages.
— Tome II, 1666, (XX)-862-(XLVI) pages.
— Tome III, 1668, (LXVI)-821-(LIII) pages.
— Tome IV, 1670, (XXIV)-886-(LXXII) pages.
— Tome V, 1673, (XXIV)-786-(XCIV) pages.
— Tome VI, 1676, (XXIV)-845-(LXVI) pages.
— Tome VII, 1678, (XXXII)-851-(LXXVIII) pages.
— Tome VIII, 1683, (XVI-XXVI)-758-(LXXVI), pages.

Le dernier volume fut publié après la mort de l'auteur par le P. Gérard Dubois.

Sur cet important ouvrage voir le *Journal des savants*, 1664, 1666 (38e cahier), 1668 (10 c.)

« Plusieurs auraient souhaité qu'il eut commencé ses Annales à la naissance de la religion dans les Gaules : parmi les raisons qui l'en ont empêché est celle-ci... qu'il eût fallu attaquer plusieurs fausses traditions de nos églises touchant l'antiquité de leurs origines : travail fort épineux en soi, et fort odieux aux peuples qui n'aiment pas qu'on le désabuse sur la fausseté de leurs traditions. Et il l'avait déjà éprouvé lorsque chargé de travailler à la réformation du Bréviaire d'Arles et de celui de Châlons-sur-Marne, il n'avait pu parvenir par toutes ses représentations à faire ôter dans le premier, à Saint Trophime la qualité d'homme apostolique, et à faire retrancher du dernier un saint Menge, saint fort apocryphe. » Batterel, op. cit.

Les autres ouvrages du savant historien sont restés manuscrits : nous y viendrons plus tard. Nous annonçons cependant ici que nous préparons la publication du *Journal de son voyage de Munster* et du séjour qu'il y a fait. Voici ce que dit Batterel de cet important manuscrit : « J'ai compris en le parcourant qu'il fallait que les pièces les plus essentielles et les articles les plus secrets de cette négociation lui eussent passé par les mains. Par modestie il paraît n'entrer pour rien dans tout ce qu'il dit et cependant on voit qu'il est au fait

de tout. Il y fait des extraits de tous les mémoires que produisaient tant les ministres étrangers que les nôtres, et des dépêches que ceux-ci faisaient pour la cour. Son journal ne contient presque autre chose. On y lit en grand détail les incidents et les pointilleries sans fin des Espagnols sur l'article des Préliminaires qu'on fut pour cette raison si longtemps à pouvoir régler; la peine qu'on eût à pouvoir convenir des premières propositions par où l'on entrerait en matière, la division qui survint entre M. Servien et M. d'Avaux son collègue et l'arrivée de M. le duc de Longueville pour les réunir. (op. cit.)

Voir sur le P. Lecointe :

Documents manusc. : Cloyseault, *Ménologe*, 142 ; *Catalogue*, p. 184 ; Batterel, vies, II, p. 361 ; — Bicaïs, I, 534.

Docum. impr. : Cloyseault, Recueil, II ; — Dubois, notice en tête du 8e volume des Annales ; — Bougerel, dans *Niceron*, IV, p. 269 et X, p. 147 ; — Legrand, *Journal des savants*, 1681, 7e cahier ; — *Ephémérides troyennes* de 1764 par Grosley ; — Le Cerf, *Bibl. des aut. de la Congrég. de saint Maur*, 1726, p. 8 ; — R. Simon, *Critique de Dupin*, II, p. 362 ; *Lettres choisies*, III, p. 57 ; — Faydit, *Remarques sur Virgile*, I, 304 ; II, 202 ; — Bayle, *Républ.* 1684, p. 213 ; — Baillet, *Juge. des savants*, t. 2, p. 165 ; *Discours sur la vie des saints*, p. 133 ; — Mabillon, *Acta Sanct.* III, préface ; *Annales de l'ordre de* saint Benoît, I, 130 ; — Ruinart, *éd. de Grégoire de Tours*, préface ; — Mercure, juin 1720 ; — Honoré, *Réflexions sur les règles de la critique*, I, 158..... etc. etc.

A consulter pour le traité de Münster 24 octobre 1648

Les ouvrages, anciens et modernes, publiés sur le règne de Louis XIV, tant en France qu'à l'étranger, sont si nombreux que la liste seule forme presque un volume du catalogue de la Bibliothèque nationale publié en 1854 par ordre de l'Empereur.

A consulter pour le traité de Münster 24 octobre 1648

J. V. Saint-Prest : Histoire des traités de paix et autres négociations du XVII s. depuis la paix de Vervins jusqu'à la paix de Nimègue
Amsterdam, 1725, 2 vol. in f°

Mignet : Négociations relatives à la guerre de la succession d'Espagne

Ernest Moret quinze ans du règne de Louis XIV (1700-1715)

Dumont : Corps diplomatique.

L. Delavaud : le marquis de Pomponne, ambassadeur et secrétaire d'Etat (1618-1699)
Paris, Plon, 1911, in 8 et 3 gravures hors-texte.

Pierre Caron et Henri Stein : Répertoire bibliographique de l'Histoire de France
Paris, Picard, 1932, in 8.

…ubéry : Histoire du cardinal Mazarin, 1751, 3 volumes

…ogier : Journal du congrès de Münster, publié par A. Boppe

…stophe Forstner (1598-1667) habile jurisconsulte :
Recueil de ses lettres sur la paix de Münster

…7 **Servien**. Lettres de MM. d'Avavx et Servien, ambassadevrs pour le roy de France en Allemagne, concernantes leurs différens et leurs responses de part et d'autre en l'année 1644. *S. l.* 1650. Lettre addressée à chacune des provinces unies des Païs Bas, exceptée celle de Hollande. Escrit ov mémoire contenant 19 articles présenté le 22 de may 1647 à MM. les Etats Généravx des provinces vnies des Païs-Bas. *S. l.* 1750, 2 ouv. en 1 vol. in-16, pl. veau anc., dos orné. 30 »

L'attitude singulière de Servien envers le comte d'Avaux fut dit-on une adroite comédie de Mazarin destinée à faire traîner en longueur des négociations que le cardinal voulait clore à son heure. Ex. avec le cachet ex-libris de La Condamine sur le titre.

Bougeant, S. J. : Histoire du traité de Westphalie, Paris, 1744, 3 vol. in 4
" id " Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie sous les ministères de Richelieu et Mazarin
2 vol in 12. Ouvrage rempli de faits curieux

d'Avaux : Mémoires touchant les négociations du traité de paix fait à Münster en 1648
Cologne, 1674 ; Grenoble 1674, in 12

Flassan : Histoire générale de la diplomatie française

de Retz : Mémoires.

G. Ménage : Histoire de Sablé

Tallemant des Réaux : Historiettes

Ch. Cotin : Oraison funèbre de Servien 1698 in 8

Jacques Bigont : oraison funèbre de Servien, 1659, in 4

Fauvelet du Toc : Histoire des conseillers d'Etat

Rochas : Biographie du Dauphiné.

Nicolas de Goulas : Mémoires

T. II p. 15 est envoyé à Munster. —

p. 229 Empêche la conclusion de la paix. — ~~refuse la surintendance des finances~~

T. III. p 56 refuse la surintendance des finances. —

p. 193 est envoyé auprès du prince de Condé. —

p. 368 est disgrâcié

Listes des assemblées = Lecointe

1641 Angers, Act
1644 S. Magloire en réalité à Münster
1648 Vendôme
1651 S. Magloire
1654 Angers
1658 S. Magloire
1661 Paris S. Honoré
1663 "
1666 "
1669 "
1672 "
1675 "
1678 "

Registres du conseil =

1644 - 1645 - 1646 Münster
1646 - 1649 Vendôme
27 mai 1650 De S. Magloire à Juilly M.M. 24
12 juin 1654 de S. Magloire à Angers, 1er assistant MM 577. 14
18 oct. 1654 " " " MM. 577. 17
8 janvier 1655 d'Angers à S. Magloire y résider
7 octobre 1660 De S. Magloire à S. Honoré MM. 578, 6
lègue ses livres à la maison de S. Honoré avec une partie de l'argent qu'il avait épargné MM 583 p. 86.

Les Ardilliers 1637 - Batterel III p. 176-189 - cf. Cloyseault

Nécrologe = Le P. Charles Le Cointe, un des plus anciens prêtres de la congrégation, où il a beaucoup travaillé, à Paris le 19 janvier 1681

Socard = Biographie des personnages remarquables de Troyes et de l'Aube. Troyes. 1882, p. 253 =

Charles Lecointe, historien, né à Troyes le 4 Novembre 1611, mort à Paris le 18 janvier 1681

Prêtre de l'Oratoire, il professa pendant plusieurs années dans divers collèges. Ses vastes connaissances en histoire surtout le firent apprécier de Servien, qu'il accompagna en qualité de chapelain, lorsque celui-ci fut nommé ambassadeur en Allemagne. Ce fut même lui qui travailla aux préliminaires de la paix de Münster et qui fournit les mémoires nécessaires pour ce fameux traité. De retour en France il reprit encore qq. temps ses fonctions de professeur, jusqu'au moment où il fut appelé en 1661, comme bibliothécaire à la maison de l'Oratoire de Paris. Son ouvrage le plus important est

Annales ecclesiastici Francorum, Paris 1665-1683, 8 vol. in f°. Le dernier volume a été publié après sa mort. Cet ouvrage, qui va de 417 à 845, est des plus savants et aujourd'hui encore ceux qui veulent connaître l'histoire des premiers temps de la monarchie française, peuvent utilement le consulter.

Moréry = Dictionnaire =

Charles Le Cointe, auteur des Annales ecclésiastiques de France, était né à Troyes le 4 Nov. 1611. Il entra à 18 ans dans l'Oratoire, où il fut reçu par le cardinal de Bérulle, instituteur et premier supérieur général de cette congrégation. Il fut d'abord envoyé à Vendôme pour y enseigner la grammaire et les humanités, ensuite il professa la rhétorique pendant 7 ans à Nantes, Angers et Condom. En 1643, M. Servien, secrétaire d'état, qui avait été nommé pour être un des ambassadeurs plénipotentiaires à Munster, voulut avoir avec lui un Père de l'Oratoire pour être chapelain et confesseur de Madame Servien et le P. Bourgoing, alors général de l'Oratoire, lui ayant offert le P. Le Cointe, M. Servien l'accepta avec joie. Le P. Le Cointe lui fut en effet très utile. Ce fut lui qui travailla aux préliminaires de la paix et qui fournit les mémoires nécessaires pour le traité. Cependant, quelques services qu'il eut rendus, on ne commença à lui donner quelque récompense qu'en l'année 1659 où M. Colbert lui fit avoir du cardinal Mazarin une pension de 1000#. Trois ans après le roi le gratifia d'une pension de 500#. Il commença alors à donner au public son grand ouvrage des Annales ecclésiastiques de France. Sa manière d'agir sage et raisonnable et la beauté de son génie l'ont fait rechercher des personnes du premier ordre dans tous les lieux où il a été. A Vendôme, M. de Mercoeur l'avait à sa table deux ou trois fois la semaine. M. Fabio Chigi, nonce à Munster, prenait tous les 8 jours un après-midi pour jouir de sa conversation et depuis, ce prélat ayant été fait cardinal et ensuite Pape, sous le nom d'Alexandre VII, l'a souvent honoré de ses lettres. Le roi même avait pour lui une estime particulière et a loué son zèle et sa fidélité en plusieurs rencontres. Il mourut à Paris, en la maison de sa Congrégation, rue St Honoré où il demeurait depuis 1661, le 18 janvier 1681 âgé de 70 ans, dont il avait passé 52 dans l'Oratoire.

Son Histoire ecclésiastique de France est composée de 8 volumes in f°, commençant à l'an 235 et finissant à l'an 835. Le dernier volume n'a paru qu'après sa mort par les soins du P. Dubois.

Cette histoire, faite en forme d'Annales et qui en porte le titre, contient les décrets des Conciles de France avec des explications, le catalogue des évêques et leur vie, les fondateurs, les privilèges des monastères, les vies des saints, les questions de doctrine et de discipline et tout ce qui peut regarder l'histoire ecclésiastique de France. C'est un ouvrage d'un travail immense et d'une recherche singulière. Comme ce n'est qu'une compilation sans ornement, il ne se fait pas lire agréablement; mais, en revanche, on y trouve beaucoup de discernement et de sagacité. Cet ouvrage l'engagea dans plusieurs disputes avec les P.P. d'Achery, Mabillon, Bastide ... bénédictins, le P. Chifflet, jésuite et autres savants et il sortit toujours de ses disputes avec honneur (Mémoires du temps = Dupin : Bibl. des auteurs eccl. du 17 siècle = Bougerel : Eloge du Père Le Cointe dans le 4e tome des Mémoires du P. Niceron et dans le Xe. Nous observerons que le P. Bougerel a oublié de parler de deux harangues latines du P. Lecointe, prononcées à Angers et imprimées en cette ville en 1641, in 4. La première est de 18 pages, la seconde de 15 p., l'une et l'autre de petits caractères. Le titre général est : Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Andino a Carolo Le Cointe, Congr. Orat. D. J. presb. habitae anno Christi 1640 et 1641. La première est sur la naissance de Philippe, duc d'Anjou, 2e fils de Louis XIII, né le 21 sept 1640; elle est précédée d'une épître dédicatoire à Claude de Rueil, évêque d'Angers, dans laquelle l'orateur fait un très beau portrait de ce prélat. La harangue fut prononcée le 6 Xbre 1640. « Serenissimo duci orator Andinus panegyricum dicebat die 6 Xbre 1640 » C'est le titre de la pièce.

La 2e, prononcée le 3 Nov 1641 est sur la division du Portugal et de la Castille et de l'union de la France et du Portugal. Le sujet est bien expliqué dans ce titre : Christianissimo Ludovico 13, Franciae et Navarrae et serenissimo Joanni IV Portugaliae ac Algarbiae, augustissimis Franciae stirpis regibus feliciter auguraturus orator Andinus in utrumque Portugaliae ac Castellae odium et mutuum Franciae ac Portugalliae amorem explicabat 3 die Novembris 1641. » Cette harangue est précédée d'une épître dédicatoire à M. de Heere, maître des requêtes.

Les deux pièces sont remplies en marges de notes historiques et de citations.

Cloyseault : Ménologe, p 142-145 =

Le Père Charles Lecointe naquit à Troyes le 4 Novembre 1611. Ce jour est consacré à la mémoire du grand St Charles ; aussi on lui en donna le nom au baptême et cette année 1611 fut celle en laquelle N.T.H. Père jeta les premiers fondements de la Congrégation de l'Oratoire pour rétablir en France le premier esprit et la première sainteté du sacerdoce. Heureux présage que cet enfant serait un jour un saint ecclésiastique qui consacrerait sa vie et ses travaux au service de l'Eglise. Pendant l'année de son institution, N.T.H. Père mourut à l'autel en disant la Ste Messe. Le Père Lecointe, qui n'était alors que confrère la lui servait. Il a rapporté plusieurs fois cet accident comme une des circonstances mémorables de sa vie.

Il a toujours eu une inclination naturelle pour l'histoire et à peine commençait-il à lire qu'il perdait le boire et le manger pour lire des historiens tels qu'il pouvait les rencontrer. Mais ce qui augmentait encore davantage sa passion, était sa prodigieuse mémoire et la facilité admirable qu'il avait de rapporter, jusqu'aux moindres paroles et circonstances, des histoires qu'il avait lues.

Il a composé 8 gros volumes des annales ecclésiastiques de France, de l'impression royale du Louvre. Il a eu soin de l'édition des 7 premiers pendant sa vie. Il tomba malade dans le temps que le 8me était sous la presse. Son mal augmentant de jour en jour, il en commit le soin à un de ses amis pour ne penser qu'à la mort.

Il s'y disposa par plusieurs actes de piété. Il fit une confession générale et il demanda de lui-même les divins sacrements d'Eucharistie et d'Extrême Onction. Il les reçut avec une pleine connaissance et de grands sentiments de religion. Il n'édifia pas moins pendant sa vie qu'il avait fait durant qu'il était en santé (sic). On ne l'entendit jamais se plaindre, ni murmurer. Tout ce qu'il souffrait, lui paraissait peu de chose, disait-il, en comparaison de ce que ses péchés méritaient. Il avait sans cesse J.C devant les yeux et en la bouche. Il baisait à tous moments son crucifix. Un de ses amis lui demanda s'il souhaitait qq. chose. Il aurait souhaité de mourir à l'autel comme N.T.H. Père. « Mais j'espère que mon lit me servira d'autel pour mon sacrifice et qu'étant uni à J.C. mourant sur la croix, il sera agréable à Dieu.

Il avait plusieurs bonnes qualités, des moeurs pures, une vie innocente, une piété singulière, un grand détachement de toutes choses, une simplicité et une modestie admirables

Il mourut à Paris saintement, à l'âge de 70 ans, le 18 janvier 1681

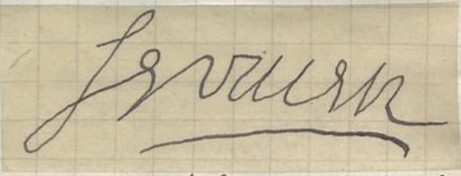
MM 608 P 6 N 124

Le Confrère Charles Lecointe
natif de Troyes
receu à Paris en mars
y print la robbe le 18 du dict mois 1629
et faict prestre le 28 Mars 1637

Jal = Dictionnaire critique de biographie et d'histoire : Paris, Plon, 1872, p. 1127 =

Le nom d'Abel Servien se lit dans plusieurs des mémoires qui rappellent les événements contemporains du second quart du 17 siècle. On le rencontre souvent dans les pages curieuses, écrites par le cardinal de Retz sur les intrigues et la guerre de la Fronde. Quelque part, il note « les fausses démarches que l'ignorance de Mazarin et l'insolence de Servien firent faire au parlement en plus de dix rencontres. »

Avant le commencement de la lutte, Servien était déjà un homme considérable ; on sait son rôle sous le cardinal de Richelieu. Les vieilles archives de la guerre conservent un assez grand nombre de lettres de lui ou qui le concernent ; une de ses lettres (Vol. 15, p. 192) adressée le 1 mai 1631 à M. Gaynot, est revêtue de cette signature :



Je trouve dans le volume 14, p. 191 cet ordre :

« Trésorier de mon épargne, payez au sieur Servien, Trésorier général de finance en Dauphiné « ce qu'il luy fault pour le voyage qu'il a à faire pour affaire importante à mon service, de la ville de « Thurin en celle de Plaisance et pour son retour, le tout en poste. Fait à , le 5 d'avril 1632. »

Une lettre du 24 avril 1632 (vol 14 p. 30) donne à Servien les titres suivants : « conseiller du roi en ses « conseils, secrétaire d'Etat et des commandements de Sa Majesté, l'un de ses ambassadeurs extraordinaires en Italie. » (L'autre était le maréchal de Toiras). Le 5 avril 1633, le roi signait un ordre qui nous apprend que la mission de Servien en Italie était finie ; le voici :

« Trésorier de mon épargne, payez comptant au sieur Servien, conseiller et secrétaire d'Etat et de mes « commandements, naguère mon ambassadeur extraordinaire en Italie, la somme de 9000 ₶ que je lui ai ordonnée « pour ses appointements à cause de la dite ambassade pendant les mois de janvier, février et mars de la « présente année, à raison de 111 livres par mois. » (Vol. 14, p. 190)

Sa M. le roi Louis XIII « ayant résolu de s'acheminer vers la frontière de Champagne pour prendre en personne le commandement de l'armée », et « voulant laisser auprès du cardinal de Richelieu, lequel, étant naguère relevé de maladie, ne pouvait sans danger de sa santé » le « suivre en ce voyage, un secrétaire d'Etat pour y servir ès expéditions nécessaires pour ses affaires ; et d'autant que celles de la guerre dont Servien avait le département » demandaient « principalement que de toutes parts » il y fût « soigneusement pourvu » sans que « l'éloignement du roi pût apporter aucun retardement ». Sa Majesté donna à ce secrétaire d'état l'ordre de signer pour elle toutes lettres patentes, closes ou délibérations du conseil ; lui permettant de revêtir les pièces de la signature royale et de les dater du lieu où serait le roi. Cette commission n'a que la date de 1633 sans indication du jour.

(Vieilles arch. de la guerre, V. 14, p. 263)

Abel Servien, brouillé avec Richelieu, se démit le 10 février 1636, des fonctions de ministre secrétaire d'Etat, qui furent remplies immédiatement par Sublet de Noyers, lequel les garda jusqu'au 10 avril 1643. Avant de quitter son poste, Servien, qui n'était pas indifférent à ses intérêts, obtint du roi, en janvier 1635, une charge de capitaine de galère. Il nomma, pour commander sa galère, « en son absence » M. de Jannet, neveu du bailly de Forbin. (Vol. 26 p. 129 – vol. 27, p. 35). Il est bien entendu qu'en aucun cas, Abel Servien n'aurait commandé lui-même sa galère : il n'était pas homme de guerre. S'il céda son navire à Jannet, ce fut certainement en suite d'un marché dont les conditions me sont restées inconnues.

Moréri dit, d'après la Gazette de France, qu'Abel Servien mourut en son château de Meudon le 17 février 1659, âgé de

65 ans, 3 mois et 17 jours. Il n'avait que 55 ans, lorsque le coadjuteur de Retz reçut un billet de Madame de Lesdiguières qui lui « mandait que la vieille Servien, le garde des sceaux et M. le Premier Président avaient concerté la pièce qui s'allait jouer. » (Mém. du card. de Retz 1717. Amsterdam, t. II, p. 433)
Le terme de mépris qui se trouve sous la plume du cardinal s'explique par l'antipathie que l'écrivain avait pour tout ce qui était dans le camp opposé à celui où il agissait en hardi général.

Dans le vieux minutier de Me Beau, notaire à Paris, est un acte du 30 juillet 1681, au nom d'un des fils d'Abel Servien : Louis François, marquis de Sablé, qui mourut, dit-on, en 1710, âgé de 66 ans.

Le même notaire garde un acte du 13 fév. 1683, passé par la duchesse de Sully et les autres créanciers de feu Mre Abel de Servien, surintendant des finances.

Voir :
- Eloge de Charles Le Cointe, prêtre de l'Oratoire, par Joachim Le Grand, prieur de Neufville les Dames (Journal des savants, t. VII, 1681)
- Vita ejusdem, auctore Gerardo Dubois, ejusdem Cong. presbytero, à la tête du t. VIII des Annales Ecclésiastiques
- Histoire de la vie et des ouvrages du même par B.d.l (Bougerel de l'Orat) Niceron t. IV et X.
- Vie abrégée du même par M. Grosley avocat, dans les Ephémérides troyennes de 1764.
- Eloge à la fin du t. III du nouveau P. Lelong.

Le Cointe — Perennès I. p 112

Dom Philippe Bastide (1620 - 1690) ~~...~~

Extrêmement attaché à son ordre, il ne souffrait pas qu'on lui enlevât quelques uns des saints ou personnages illustres portés dans ses catalogues. Il eut à ce sujet plusieurs disputes assez vives avec le P. Le Cointe de l'Oratoire, parce que celui-ci reculait jusqu'au 8 siècle l'époque où la règle de St Benoît fut observée en France. Il n'épargna même son confrère Dom Mabillon. Il le dénonça au chapitre général de 1677 pour avoir mis au rang des douteux quelques saints personnages, regardés auparavant comme bénédictins.

La 5e Dissertation latine traite de la souscription des anciens privilèges et diplômes de l'ordre, de plusieurs desquels le P. Le Cointe révoquait en doute l'authenticité.

Le P. Lecointe, prêtre de l'Oratoire, avec le Père Carme Louis Jacob de St Charles, Monsieur de Vion et Monsieur Denis Godefroy, historiographe du roi, furent chargés en 1663 de remettre en ordre les titres du sacré dépôt conservé dans la sainte chapelle
(Cité dans le Mss. original. Mémoires sur les Comtes de Châlons, inédit, communiqué par M. Canuet)

Actes mss des assemblées =
en 1661 il est député de l'Assemblée

Les *Annales Ecclesiastici* du P. Lecointe ont été publiées à diverses reprises

Le Tome I a paru en 1665 = Le Tome II en 1666 = Le Tome III en 1668 = Le Tome IV en 1670 = Le Tome V en 1673 = le Tome VI en 1676 = Le VII en 1679 = Le VIII publié par le P. Bordes en 1683.

(Voir Niceron IV, 282)

Il a laissé en manuscrit :

(1 Histoire de Marseille et de la Provence ;

(2 Journal de son voyage à Munster ;

(3 Traité succinct des vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe ;

(4 Une nouvelle édition des œuvres de S^t Grégoire de Tours.

Voir dans le P. Lelong : N^os 11064 - 11067 des notices sur le P. Lecointe :

(1 dans le Journal des Savants de 1681, 7^e cahier, notice par J. Le Grand.

(2 En tête du T. VIII de ses annales.

(3 Mémoires de Niceron IV, 269-293 et X part. 1^e p. 147.

(4 Dans les Ephémérides Troyennes de 1764 (par Grosley.)

Biblioth. de l'Oratoire de Paris : Recueil de factums et Mémoires

T. XV f^o 70-71 Mém. in f^o

" Pour adiouster au Mémoire du P. Lecointe touchant le différend des Ducs et pairs de France avec MM^rs les Présidents à mortier. "

M. M. 607, 1^r catalogue N 294 =

Charles Le Cointe, de Troyes, entré à Paris en 1629, prêtre en 1637, mort 1681.

Bicaïs = L'Oratoire de France = [Copie de la Bibl. Nle, t. I, p. 416 –
Mss. d'Aix, t. I, p. 534. –

Charles Lecointe, né en 1611 d'une honnête famille de Troyes, commença ses études au collège de cette ville et alla les continuer à Rheims. Ses maîtres furent frappés de la vivacité de son génie, de la solidité de son jugement, de la fidélité de sa mémoire et son heureux naturel lui fit de tous ses condisciples autant d'amis. Henri de Lorraine, Duc de Guise, qui étudiait avec lui dans le même collège, charmé de sa douceur et de sa politesse, n'oublia rien pour se l'attacher. Mais, peu touché des avantages qu'il pouvait se promettre dans la suite, de la bienveillance et de la protection de ce prince, il choisit un état moins brillant mais plus tranquille, en entrant dans la Congrégation de l'Oratoire, où il fut reçu à Paris en 1629, quelques mois avant la mort du cardinal de Bérulle, qu'il servait à l'autel, lorsqu'il lui prit cette défaillance qui l'enleva presqu'aussitôt à ses enfants.

Après avoir fini son temps d'épreuve, le P. Lecointe alla enseigner la grammaire et les humanités à Vendôme. Il professa ensuite pendant plus de 10 ans la rhétorique à Nantes, Angers, Condom et il le fit avec un succès distingué. C'est dans cette dernière ville qu'il fit connaissance avec Scipion Dupleix, maître des requêtes de la reine Marguerite. Leur goût mutuel pour les lettres les lia étroitement. Ils cultivaient tous les deux avec beaucoup de soin l'étude de l'histoire, surtout de celle de France. Dupleix, plus avancé en âge, s'était déjà fait un nom par les progrès qu'il avait faits dans cette étude et par les ouvrages qu'il avait mis au jour. Son émule, s'y livrant avec la même ardeur, ne s'y rendit pas moins habile que lui; et il le surpassa même par son discernement et par les connaissances qu'il acquit encore dans la science de la politique et des intérêts des princes.

En suivant son goût pour ces sciences, il ne se conformait pas trop à celui du P. Bourgoing, qui, s'il faut en croire R. Simon (Lettres, t. III, p. 91) ne faisait cas que de ceux qui s'adonnaient à la théologie et à la prédication. Ce général, regardant donc, suivant notre critique, le P. Lecointe comme un meuble inutile, le chargea, pour s'en débarrasser, de donner des leçons d'histoire aux élèves de l'Académie de Juilly. Il ne l'y laissa pas longtemps; et, en l'employant ensuite comme il le fit, peut-être était-il bien éloigné de penser qu'il allait lui fournir une occasion favorable de faire montre de ses talents. Mr Servien, ayant demandé un prêtre de l'Oratoire pour être son aumônier et en même temps le confesseur de son épouse pendant le cours de son voyage et de son séjour à Munster, où il fut envoyé en 1643 en qualité de ministre plénipotentiaire du roi, on lui donna le P. Lecointe. Or il arriva sur la route que M. Servien s'entretint, avec un gentilhomme qui l'accompagnait, de certaines affaires qui regardaient l'Allemagne. L'aumônier qu'on ne soupçonnait pas d'être au fait de pareilles

matières, voulut entrer dans la conversation et leur fit connaître qu'ils se trompaient. Sur quoi M. Servien lui dit brusquement : « Père, mêlez-vous de dire votre bréviaire. » Celui-ci répondit qu'il savait autre chose que son bréviaire. Il prit de là occasion de lui demander s'il avait certaines pièces qui étaient absolument nécessaires pour sa négociation. Le ministre, surpris de ce discours, avoua qu'il ne les avait point; mais qu'il les ferait venir de Paris. « Je vous épargnerai ce soin, dit le P. Lecointe, car je les ai et plusieurs autres qui pourront vous être utiles. » Depuis cette conversation, M. Servien ne le regarda plus comme un simple chapelain; mais il crut que le général de l'Oratoire, qui était son ami, lui avait choisi une personne de mérite. Il lui donna donc toute sa confiance et il s'en servit utilement dans ses négociations. « Ce fut lui, dit M. Legrand (Eloge du P. Lecointe), qui travailla aux préliminaires de la paix et qui fournit les mémoires nécessaires pour ce fameux traité, qui servira toujours de modèle pour tous les autres. »

Après trois ans d'absence, le P. Lecointe revint en France, emportant l'estime général des Ministres plénipotentiaires de Munster, qui tous avaient admiré la pénétration de son esprit, la sagesse de ses vues, la profondeur de ses lumières. Et cet homme entre les mains duquel les intérêts des principaux souverains de l'Europe venaient, pour ainsi dire, de passer, ne dédaigna pas, en arrivant en France, d'aller reprendre le cours de ses leçons d'histoire, non à Juilly, mais à Vendôme. Il fut bientôt connu du duc de Mercoeur qui le goûta beaucoup, l'admit souvent à sa table et eut avec lui de fréquents entretiens sur l'histoire et sur les intérêts des princes. Ayant été appelé, quelques années après, au séminaire de S. Magloire et placé ensuite en la maison de la rue S^t Honoré, il sut tourner à l'avantage de sa congrégation la protection des Grands qui l'honoraient de leur amitié. C'est alors que le cardinal Mazarin, instruit que le P. Lecointe était très versé dans les affaires et qu'il avait plus fait à Munster que M. Servien lui-même, lui envoya 1500^{tt} et il lui fit espérer qu'il en recevrait autant tous les ans pour les bons services qu'il avait rendus au roi. Le cardinal tint sa promesse tant qu'il vécut, et, en mourant, il chargea ses héritiers de continuer cette pension, laquelle fut toujours exactement payée.

Le P. Lecointe n'en demeura pas là. Colbert, connaissant son mérite, parla de lui au roi d'une manière si avantageuse qu'il lui obtint en 1661 une autre pension de 500 écus; ce qui l'attacha entièrement à ce ministre auquel il se rendit fort utile par le travail qu'il faisait pour lui. Le chancelier Le Tellier, qui le consultait aussi sur des affaires concernant son ministère, ne fut pas moins satisfait de ses conseils et de ses mémoires. Il était difficile, lorsqu'on connaissait ce savant oratorien, de lui refuser son estime et son attachement. Le duc de la Trémouille, M^r de Harlay, archevêque de Paris, les présidents Amelot et de Pommereu se firent un plaisir de le rechercher, de jouir, le plus souvent qu'ils le pouvaient, de sa conversation. Ils prirent toujours un vif intérêt à tout ce qui le regardait. M. Fabio Chigi, étant nonce à Munster, prenait toutes les semaines un après midi pour s'entretenir avec lui. Ce prélat, ayant été fait cardinal et ensuite pape sous le nom d'Alexandre VII, l'honora souvent de ses lettres.

Le roi même avait pour lui une estime particulière et loua son zèle et sa fidélité en bien des rencontres. Plusieurs savants s'empressèrent aussi de lui témoigner par leurs visites ou par leurs lettres le cas qu'ils faisaient de ses talents et de sa personne. On met de ce nombre le cardinal Bona, M. Godeau évêque de Vence, Dom Mabillon, Dom Luc d'Achéry, Dom Bastide, Baluze, Herschenius, Richard Simon ...etc. Les trois savants bénédictins eurent beaucoup de part à son affection, et, quoiqu'ils ne pensassent pas de la même façon sur l'union des Moines de St Columban avec ceux de St Benoît, ils ne se permirent jamais de laisser entrer la moindre amertume dans leurs disputes littéraires. Chercher la vérité dans les points historiques qu'ils discutaient et soutenir chacun son sentiment par les preuves et les raisons qui leur paraissaient ou plus claires, ou plus vraisemblables, c'est à quoi ces modestes et sages écrivains s'attachaient uniquement. Il est même inouï que le P. Lecointe se soit servi une seule fois d'aucun terme injurieux ou désobligeant contre qui que ce soit qui l'ait attaqué.

Ayant eu une autre dispute avec le P. Chifflet, jésuite, touchant le règne de Dagobert (Niceron : Mémoires) ce dernier fit une longue dissertation contre le sentiment de son adversaire qui se proposait d'y répondre. Mais M. de Harlay, voulant les mettre d'accord, les fit venir tous les 2 à l'archevêché et voulut être leur juge en présence du P. de la Chaise, confesseur du roi et le Père de Saillans, supérieur de la maison de l'Oratoire de Paris, qui venait d'être nommé à l'évêché de Tréguier dans les premiers mois de l'année 1679. Il entendit leurs raisons. Tout se passa avec beaucoup de politesse. Les deux combattants se firent admirer par la fidélité de leur mémoire et par la solidité de leurs preuves, surtout le P. Lecointe, pour qui M. de Paris se déclara, au grand mécontentement du P. Chifflet qui fit paraître une seconde dissertation contre son adversaire, lorsqu'il fut mort, sans daigner faire mention de la conférence tenue à l'archevêché.

Les personnes qui ont été en relations avec le P. Lecointe, ont avoué qu'elles n'avaient guère vu de savant plus poli et plus affable. On était toujours sûr, quand on allait le voir, d'obtenir ce qu'on lui demandait. Il prêtait facilement ses livres et communiquait ses lumières avec une politesse et une bonté qui charmaient. Son unique plaisir était de s'entretenir familièrement avec ses amis. Rien n'était plus honnête et plus agréable que sa conversation. Tout le temps qu'il ne consacrait pas à la prière, était employé à l'étude ou à rendre service. C'est ainsi qu'il est parlé de lui dans les Mémoires du P. Niceron. Cet auteur nous apprend une anecdote le concernant qui fera plaisir à ceux qui ne le connaissent point. Lorsque l'Histoire ecclésiastique de M. Godeau parut, le P. Lecointe se trouva un jour à Paris chez un libraire avec quelques savants. L'évêque de Vence y était aussi et il avait eu soin de cacher toutes les marques de sa dignité qui auraient pu le faire connaître. La conversation ne roula que sur cet ouvrage et, suivant la coutume des gens de lettres, on en parla avec beaucoup de liberté. Le P. Lecointe convint qu'il y avait des choses excellentes ; qu'on ne pouvait rien dire de plus judicieux que ses réflexions ; mais il ajouta qu'il aurait souhaité plus d'exactitude dans les faits et dans les dates et plus de critique. Il fit remarquer

ensuite qqs endroits qui l'avaient le plus frappé. M. Godeau l'écoutait attentivement sans dire mot. Après le départ de ce Père, il eut soin de s'informer de son nom et de sa demeure. Le même jour il se rendit à l'Oratoire pour le voir et se fit annoncer. On peut juger quelle fut la surprise du P. Lecointe, lorsqu'il le reconnut. Il lui fit des excuses de son indiscrétion. Le prélat le remercia au contraire de sa sincérité, le pria de continuer ce qu'il avait commencé le matin et lui fit cette prière avec tant d'instance qu'il ne put lui refuser sa demande. Ils lurent ensemble cette histoire sur laquelle le P. Lecointe fit d'amples remarques. Le modeste évêque, après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition et depuis ces deux savants vécurent toujours dans une grande union.

Le P. Lecointe ne s'était acquis tant de réputation que par les découvertes immenses qu'il avait faites dans ses études continuelles. S'étant interdit toute sa vie les moindres amusements et jusqu'aux visites qui n'étaient ni utiles ni nécessaires, comme il était d'un tempérament robuste et qu'il menait une vie réglée, son application au travail n'altérait point sa santé. Mais les infirmités ayant commencé à l'assaillir, à la fin de sa 67 année, il fut obligé de s'accorder plus de repos et de sortir plus souvent pour respirer un bon air. Ces infirmités durèrent deux ans et bien loin d'en être délivré après ce long espace de temps, il lui survint une maladie qui l'avertit qu'il tendait à sa fin. Ne voulant pas être surpris par la mort, il s'y prépara par les dispositions les plus chrétiennes, et après avoir disposé de ce qu'il possédait et reçu les sacrements avec beaucoup d'édification, il mourut le 19 janvier 1681 dans la maison de Paris qu'il habitait depuis 20 ans. Il était dans la 70 année de son âge. Il avait légué ses écrits et ses livres, qui étaient en grand nombre, au P. Gérard Dubois, son intime ami et le compagnon de ses études depuis 25 ans, à condition qu'après sa mort le tout serait reversible à la Bibliothèque de l'Oratoire. La ville de Troyes, s'honorant d'avoir donné le jour à ce savant écrivain, a fait placer son buste avec celui des autres hommes illustres de cette ville, qui ont été mis dans la principale salle de l'Hôtel de ville et M^r a fait son éloge dans ses Ephémérides. Les Pères Dubois et Bougerel, M. Legrand et d'autres savants l'avaient déjà fait avant lui. On doit à la plume féconde du P. Lecointe les ouvrages suivants :

(1 — Deux harangues latines qu'il avait prononcées au collège d'Angers, lorsqu'il y enseignait la rhétorique, l'une sur la naissance de Philippe, Duc d'Anjou, second fils de Louis XIII, imprimée sous ce titre : Serenissimo Andium duci orator andinus dicebat, die septâ Decembris 1640. Elle est dédiée à M. de Rueil, évêque d'Angers.

L'autre est sur la division du Portugal et de la Castille et l'union du Portugal et de la France sous ce titre : Christianissimo Ludovico XIII, Franciæ et Navarræ et serenissimo Joanni IV, Portugaliæ et Algarbiæ augustissimis franciæ stirpis regibus, feliciter auguraturus orator andinus mutuum Portugaliæ et Castelliæ odium et mutuum Franciæ et Portugaliæ amorem explicabat, tertiâ die Decembris 1641. Cette harangue est précédée d'une épître dédicatoire

à M. de Hètre, maître des requêtes.

Ces deux pièces réimprimées en 1642, sont remplies en marges de notes historiques et de citations.

(2 – Annales ecclesiastici Francorum, auctore Carolo Lecointe, congregationis oratorii D.J. presbitero Parisiis, e typographiâ regiâ, 8 vol. in f°, dont l'auteur publia le premier en 1665, six autres les années suivantes et le dernier ne fut publié que deux ans après sa mort par les soins du P. Gérard Dubois, qui le dédia au roi et y ajouta une préface de sa façon qui ne contient autre chose que la vie de son ami.

Il y a plusieurs auteurs qui ont écrit de l'Histoire ecclésiastique de France, dit l'auteur du journal des savants de 1666, mais les uns ne se sont arrêtés qu'à qqs points particuliers et les autres l'ont traitée si légèrement qu'ils n'en ont donné qu'une idée très imparfaite. Le P. Lecointe est le premier qui ait entrepris d'en traiter à fond et de la donner tout entière. Pour exécuter ce dessein, il a fallu un grand travail et beaucoup d'érudition, car l'histoire de ce temps-là est grandement embarrassée par la témérité de quelques demi-savants qui, croyant bien faire, ont gâté les ouvrages des anciens historiens de France, en y changeant ou ajoutant plusieurs choses..... Le P. Lecointe, dit l'éditeur du dernier volume de ces Annales (le P. G. Dubois) n'a commencé proprement qu'avec la monarchie française; car, ce qu'il dit de ce qui la devance, depuis l'an 235 jusqu'en 417, est peu de chose. On lui a reproché de n'avoir pas fait mention de l'origine des églises qui avaient précédé l'établissement de cette monarchie. Mais, outre qu'il n'a pas voulu retoucher une matière qui avait été traitée, il n'y avait pas longtemps, par François Bosquet, évêque de Montpellier, c'est que ces origines sont enveloppées de tant d'obscurités qu'il est très difficile de les découvrir, n'étant la plupart fondées que sur des traditions fausses, ou du moins douteuses, et que, s'il eût entrepris de les réfuter et de les combattre, il se serait exposé à la contradiction de ceux qui y étaient attachés et qui en auraient pris vivement la défense. Il n'a, de plus, travaillé à cet ouvrage que pour faire honneur à la nation française. Ainsi il a cru devoir le commencer à l'an 417, qui a été, selon son opinion, la première du règne de Pharamond et il la termine en 845 sous le règne des Enfants de Louis le Débonnaire, de sorte que, dans 8 volumes, il a renfermé l'histoire d'un peu plus de 400 ans. Son ouvrage contient les décrets des conciles de France avec des explications, le catalogue des évêques et leur vie; les fondateurs les privilèges des monastères, les vies des saints, les questions de doctrine et de discipline et tout ce qui peut regarder l'histoire ecclésiastique de France. Comme ces Annales sont composées des paroles mêmes des anciens auteurs, le style n'est pas uniforme, ni fort agréable; mais le P. Lecointe y fit paraître beaucoup de discernement et de sagacité dans le choix des pièces qu'il suit et de celles qu'il rejette. La chronologie est souvent différente de celle des autres historiens. Mais, quand il s'éloigne d'eux, il dit ordinairement les raisons qui l'y déterminent.

Un autre reproche qu'on a fait à cet auteur, c'est d'avoir donné trop d'étendue à son histoire. Mais cette prolixité

ne venait pas de la crainte qu'il avait qu'en la finissant trop tôt, la pension qu'il recevait de la Cour, ne finît en même temps. Richard Simon, en avançant cela, comme le tenant, disait-il, du P. Lecointe lui-même qui le lui avait avoué ingénuement, n'aurait pas dû prendre le dit aveu, si toutefois il est vrai, au pied de la lettre; mais plutôt comme une chose qui avait été dite uniquement pour rire; puisqu'il savait fort bien que la pension ne lui avait pas été donnée pour composer les Annales ecclésiastiques, mais en considération des services qu'il avait rendus au roi pendant son séjour à Munster et du travail qu'il avait fait ensuite pour M. Colbert. Ce critique a d'autant plus de tort d'accuser ou de soupçonner le P. Lecointe de cupidité qu'il assure, quelques lignes plus bas (Lettres, T. III, lettre 13) qu'il est un homme fort désintéressé et qu'il emploie la meilleure partie de son argent à se rendre utile au public.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage se trouvant trop diffus et très coûteux, il aurait été à souhaiter qu'on en eût fait un abrégé dans lequel on aurait fait entrer tout ce qu'il contient de plus important et de plus nécessaire à savoir. Le P. Pagi, si connu par sa critique sur les Annales Ecclésiastiques de Baronius, avait eu le dessein de travailler sur celles du P. Lecointe et de réduire ses 8 volumes seulement en 2 in f°, dont on trouve le titre et le plan dans la Bibliothèque historique de France du P. Lelong (N° 1519, p. 67 de la 1e édition).

Outre ce grand ouvrage dont le public est en possession, le P. Lecointe en a laissé d'autres en mss.:

(1 <u>Journal du P. Lecointe à Munster</u> ... etc.

Dans ce Mss. que les P. de l'Oratoire conservent dans leur bibliothèque, on trouve des extraits de tous les mémoires que produisaient, tant les ministres étrangers que les nôtres et les dépêches que ceux-ci envoyaient à la Cour. Son journal ne contient pas autre chose. On y voit tous les incidents que les Espagnols firent naître pour empêcher la conclusion des préliminaires; la peine qu'on eut de convenir des premiers articles du traité de Westphalie, la division qui survint entre M. Servien et M. d'Avaux et l'arrivée du Duc de Longueville, envoyé pour les réunir ... etc.

(2 <u>Traité succinct des vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe</u>, dont le P. Lelong fait mention dans sa Bibl. historique de France, N. 12216, sans dire où il se trouve.

(3 <u>Mémoires de Charles Lecointe sur les rangs et les séances des ambassadeurs des autres rois</u>, vol. in f° conservé, dit le P. Lelong, dans le cabinet de l'abbé de Louvois, N° 83.

(4 <u>Nouvelle édition des oeuvres de Grégoire de Tours</u>. etc.

Le P. Lecointe en avait examiné avec soin les mss. les plus authentiques et il aurait mis la dernière main à son édition s'il avait vécu davantage. Il y aurait même ajouté des notes critiques; mais l'ouvrage n'étant pas achevé, lors de son décès, ce qu'il en avait fait, est resté mss, quoique le P. Dubois

eût promis de donner l'édition (revue et corrigée par le P. Lecointe sur onze manuscrits) et d'y ajouter plusieurs autres ouvrages de ce Père ; mais Dom Thiery Ruinart y a amplement suppléé dans la belle édition de S^t Grégoire de Tours, qu'il a donnée en 1699 en un vol. in f°.

5 – Mémoires pour servir à l'histoire de Marseille et de la Provence etc.

Ces Mémoires devaient être au nombre de 4 ; mais la mort du Vénérable J. B^te Gault, évêque de Marseille, à la prière duquel l'auteur les avait entrepris, fut cause qu'il s'arrêta aux deux premiers, lesquels ont disparu de la biblioth. de Marseille, où ils étaient autrefois, sans qu'on sache à présent ce qu'ils sont devenus. Le P. Lecointe écrivit en 1643 une lettre à M. Ruffy, historiographe de la ville de Marseille, dans laquelle il lui donnait le plan qu'il devait suivre dans son histoire. Son premier mémoire, qui est un in 4 de 102 pages, parle de la ville de Marseille et des peuples voisins avant qu'ils fussent soumis aux Romains et depuis cette époque jusqu'à la destruction de l'Empire dans les provinces d'Occident. Le 2^e, qui contient 287 pages in 4, finit au XI siècle. L'auteur y traite d'abord de l'ancien état de la Provence sous les Bourguignons et les Visigoths ; sous les rois de France issus de Clovis et de Pépin ; sous les rois d'Arles issus de Bozon ; sous les rois d'Italie ; enfin sous les rois bourguignons se disant rois d'Arles et sous les Empereurs qui se qualifiaient hauts souverains de Provence, sans avoir aucune propriété. Le P. Lecointe a mis la généalogie de tous ces rois. Il devait donner dans le 3^e mémoire l'état de la Provence sous ses Comtes et dans le 4^e, l'histoire ecclésiastique du pays.

6 – Dissertation touchant l'âge requis pour faire profession de la vie monastique, in f° de 15 pages.

Cette dissertation est une tradition suivie de la pratique de l'Eglise de France sur cette question, depuis le règne de Clovis jusqu'au concile de Trente. Le P. Lecointe y dit en finissant que l'an 1644, on dressa une instruction en forme de catéchisme pour le roi Louis XIV, où l'auteur désirait qu'on n'admît personne aux voeux monastiques au-dessous de 24 ans ; que cette pièce ayant été envoyée en Hollande, Alexandre VII, qui n'était alors que nonce à Munster, Chigi le pria (lui, P. Lecointe) de lui dire son sentiment sur cette matière ; qu'il lui avoua alors qu'il trouvait l'âge de 16 ans, exigé par le Concile de Trente bien peu avancé pour prendre avec assez de maturité son parti pour la religion ; qu'il ne voudrait pas aussi que l'on attendît, comme le voulait l'auteur du catéchisme, jusqu'à l'âge de 24 ans ; mais seulement jusqu'à l'âge que l'Eglise exige pour les sous-diacres. Le P. Lecointe ajoute que le nonce Chigi lui dit qu'il était de son avis, après avoir voulu quelque temps qu'on poussât jusqu'à la 24 année. Je doute, dit ce Père, qu'il soit aujourd'hui dans les mêmes sentiments sur cela. Alors il avait des démêlés avec les religieux répandus dans l'étendue de sa nonciature, surtout avec ceux de Hollande, auxquels

qu'à présent où il est pass... ...t les exemptions et

..., se trouve aujourd'hui

...s 1681 étant un des plus

Carolo Le Cointe,

...d annum 595.

...42.

...annum 654.

Refutatio auctorum.

...atione vindicati

(8

...rages par le P. Dubois.

...de Neuville les Dames.

...se trouve dans la Bibl.

...) parle des 6 diverses familles

...les anciens rois de

...ns de Bozon et les rois

...te Gault fut cause que

..., mss. entre les mains du

P. ...Gault, évêque de Marseille.

Il ... aux Romains et depuis

qu... ...gerel n'a pu retrouver

les...

Le P. Lecointe : Recherches sur la Provence, 1 vol. in f°, dos parchemin ½ rel.

Dans le catalogue de l'Oratoire ce volume est indiqué comme suit : « Un portefeuille avec les Recherches du P. Le Cointe sur la Provence et sur Marseille depuis les temps les plus anciens. Mal en ordre.

Le volume a été réparé et relié avec soin et contient 244 ff

Il est entièrement écrit de la même main et contient beaucoup de notes, surcharges et ratures.

Bibliothèque Nationale { Catalogue de l'Oratoire, N 112.
{ fonds français N° 24.165

Il a été passé une ligne qui cause un contresens. Il est dit qu'on trouve dans les Annales du P. Mabillon de savantes disserta=
=tions qui contiennent des preuves très solides contre le sentiment du P. Lecointe. Il faut rétablir ainsi cet endroit : « qui contiennent des preuves très solides contre le sentiment du P. Chifflet et en faveur de celui du P. Lecointe. »

(Niceron - 10)

Bibl: de Marseille.

Aa 4. Mémoires de la ville de Marseille

in folio de 203 ff. & de la Provence, divisé en quatre parties.

par le P. Charles Le Cointe prê de l'Or.

en tête lettre très intéress. de Lecointe à Raffy, copiée sur l'original (par Bougerel)

mss. original de Lecointe.

—

(Niceron - 10)

qu'à présent qu'il est pape, tous les religieux sont ses hommes dans tout le monde chrétien et les exemptions et privilèges que ses prédécesseurs leur ont accordés en ont fait ses troupes les plus fidèles.

Cette dissertation, qui était autrefois parmi les manuscrits de la Bibliothèque de M. Colbert, se trouve aujourd'hui dans celle du roi, au t. VIII des affaires ecclésiastiques.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire (Fonds fr. 25.682) t. II, p. 59 =

Charles Le Cointe, de Troyes, entré en 1629, prêtre en 1637, mort à Paris le 18 janvier 1681 étant un des plus anciens prêtres de la Congrégation.

(1 Cartae divisionis imperii inter filios Ludovici pii, examen discriminis horum titulorum, à Carolo Le Cointe, Cong. Oratorii.
voir: Annales Ecclesiastici Francorum, ad annum 837.

(2 Interpollationes historicae Franc. Gregorianae a Carolo Le Cointe observatae. Ibid, t II, ad annum 595.

(3 Interpollationes libri 6 hist. Greg. insertae, collutae ... Ibid. t. II, ad annum 595, N. 42.

(4 Judicium Caroli Le Cointe, de scriptis Aimonii monachi floriensis ... Ibid. t. III, ad annum 654.

(5 Quomodo momenta quae reperta sunt in tribunal Child. I, Ibid. t. III, p. 616. Refutatio auctorum.

(6 Reges francorum ab anno reparatae salutis ad annum 828, Initio t. VII

(7 Reges Merovingici quotquot post Clotarium III extiterunt ab inertiae socordiaeque accusatione vindicati
Ibid. t. IV, ad annum 692.

(8 Variae de regina Brunechild. fabulae referuntur. Obiit 613 _ Ibid, t. IV, anno 613

Je trouve:

Mort dans la maison de St Honoré, dont il était bibliothécaire. Sa Vie à la tête de ses ouvrages par le P. Dubois. Son éloge se trouve dans le 7e journal des savants de 1681, composé par Joachim Le Grand, prieur de Neuville les Dames. Il a laissé en mss: traité succinct des vrayes maximes d'aucuns princes de l'Europe, lequel se trouve dans la Bibl. du roi entre les mss. de M. Baluze, N° 510.

Le Cointe Charles, la seconde partie (des Mémoires de la ville de Marseille et de la Provence) parle des 6 diverses familles royalles qui ont commandé dans la Provence avant qu'il y eut des Comtes héréditaires, savoir les anciens rois de Bourgogne, les rois de France issus de Clovis, les rois de France issus de Pépin, les rois d'Arles issus de Bozon et les rois d'Arles issus de la Haute Bourgogne. Cette histoire finit au XI siècle. La mort de M. l'évêque J. Bte Gault fut cause que l'auteur ne continua pas cet ouvrage, qui devait contenir 4 parties.

Mémoires de la ville de Marseille et de la Provence par Charles Le Cointe, prêtre de l'Oratoire, in f°, mss. entre les mains du P. Bougerel, prêtre de l'Oratoire de Marseille. L'auteur les avait entrepris à la prière de J. Bte Gault, évêque de Marseille. Il parle dans la première partie de la ville de Marseille et des peuples voisins avant qu'ils obéissent aux Romains et depuis qu'ils leur ont obéi jusqu'à la destruction de l'empire dans les provinces d'occident. Le P. Bougerel n'a pu retrouver les 3 autres parties de cet ouvrage.

Il a été passé une ligne qui cause un contresens. Il est dit qu'on trouve dans les Annales du P. Mabillon de savantes dissertations qui contiennent des preuves très solides contre le sentiment du P. Lecointe. Il faut rétablir ainsi cet endroit: « qui contiennent des preuves très solides contre le sentiment du P. Chifflet et en faveur de celui du P. Lecointe. »

(Niceron - 10)

Lettre du P. Bougerel au P. Batterel =

Charles Lecointe de Troyes. Vous trouverez son éloge composé par le P. Gérard Dubois dans le T. VIII des Annales Ecclésiastiques — Joachim Le Grand en a fait aussi un qu'on trouve dans le 7e journal des savants de l'an 1681. A la prière de J. Bte Gault il entreprit un ouvrage sur la Provence qu'il intitula : Mémoires de la ville de Marseille et de la Provence, divisés en 4 parties. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé. La 1e partie est entre mes mains. Je la trouvai par hasard. Elle est écrite de la main même du P. Lecointe. Elle est divisée en 22 chapitres, commence à la fondation de la ville de Marseille et finit à la description de l'état de la Gaule Narbonnaise sous les Empereurs de Rome chrétiens. Cette partie contient 102 pages in fo.

J'ai trouvé la 2me partie dans la Bibliothèque de cette maison. Elle est intitulée : seconde partie des Mémoires de la ville de Marseille et de la Provence, divisés en 6 traités, selon les 6 diverses familles royales qui ont commandé dans ce pays là auparavant qu'il y eut des comtes héréditaires. Elle contient 287 pages. Chaque traité est divisé en chapitres. Le 1e chapitre parle de l'ancien état de la Provence sous les Bourguignons. Il est divisé en 10 chapitres.

Le 2e chapitre traite de l'état de la Provence sous les rois de France issus de Clovis et contient 26 chapitres.
Le 3e chapitre traite de l'état de la Provence sous les rois de France issus de Pépin " 10 "
le 4 " " " " sous les rois d'Arles issus de Bozon " 24 "
le 5e " " " " sous les rois d'Italie " 3 " seulement.
le 6e " " " " sous les rois d'Arles issus de la Haute Bourgogne " 3 ". On y trouve les généalogies des anciens rois de Bourgogne, des Ostrogotths, des Visigotths, des souverains de Provence issus de Clovis, de ceux qui sont issus de Pépin, des rois d'Arles de la famille de Bozon, des rois d'Italie, et des rois de la 4te Bourgogne.

Je n'ai pu découvrir que ces deux parties. Je ne crois pas qu'il ait travaillé aux 2 autres. La mort précipitée de J. Bte Gault en fut la cause. J'ai une lettre qu'il écrivit à M. de Ruffi du 23 sept 1643 dans laquelle il dit qu'il devait traiter dans la 3e partie de l'état de la Provence sous ses Comtes, c'est à dire jusqu'à notre temps et dans la 4e de l'histoire ecclésiastique. Je vous envoyerai cette lettre, si vous la souhaitez. Je crois que vous la trouverez parmi les papiers du P. Lelong, car je la lui avais envoyée.

— Dans son éloge imprimé dans le journal des savants de 1681 par le P. Le Grand on lit que le P. Lecointe de l'Oratoire fut si estimé à Münster que les Plénipotentiaires, après avoir bien disputé, s'en remettaient quelquefois à sa décision ; qu'il travailla aux préliminaires de la Paix et qu'il fournit des Mémoires pour le fameux traité qui servira toujours de modèle pour tous les autres.

— A la tête de la rhétorique du P. Parisot de l'Oratoire, on trouve : ad authorem, carmen de 6 vers qui sont du Père Le Cointe.

— Les Pères de Ste Marthe et Le Cointe ne s'aimaient pas, le premier disant à l'autre que son histoire n'était que le Gallia christiana retourné. " Experto crede Roberto, répondit Le P. Lecointe, voulant dire que les Ste Marthe n'avaient fait que retourner le Gallia christiana de Claude Robert, archidiacre de Chalon-sur-Saône.

(Longueruana)

— Mss. du P. Lecointe = Traité succinct des vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe par le R. P. Charles Lecointe, prêtre de l'Oratoire. Se trouve in fo mss. de Baluze, article 510, mais avec d'autres ouvrages.

M. Grosley = Ephémérides troyennes de 1764, page 167, donne une Vie du P. Le Cointe qui finit page 184. Nous en extrairons ce qui n'est pas dans le Moréri.

Charles Le Cointe naquit à Troyes le 4 Novembre 1611 de Claude Le Cointe et de N. Petitpied, soeur de l'ayeul de l'abbé Petitpied mort vers 1740.

Claude Le Cointe envoya son fils au collège des Jésuites de Reims où il devint le condisciple et l'ami d'Henri de Lorraine d'abord abbé et depuis duc de Guise. Grosley dit qu'il a une preuve des premiers succès de Charles Le Cointe dans la carrière des lettres, savoir un Sophocle grec latin de l'édition in 4o de Paul Etienne qui fut le premier prix de vers que le jeune troyen remporta en seconde le 8 sept. 1626. Il est doré sur tranches, relié en maroquin avec les armes de Lorraine parce que Henri de Lorraine, alors abbé de St Remi, faisait les frais de ces prix.

Dans les voeux de l'Anjou pour le prince nouveau-né, à qui Louis XIII venait d'imposer le nom de cette province, le P. Le Cointe développait les faits de l'histoire d'Anjou qui pouvaient constater l'attachement des angevins pour nos rois, les services qu'ils leur avaient rendus à diverses époques et les anciennes liaisons d'amitié et de parenté qui avaient uni les différentes maisons d'Anjou avec la maison royale de France.

A Condom, où il professa ensuite la Rhétorique, l'ennui de ce poste dans une telle ville fut adouci par la liaison et le commerce qu'y forma le P. Lecointe avec Scipion Dupleix, alors le coriphée des historiens de France. Le

Florus Gallicus du P. Berthaut rompit cette liaison. Le P. Le Cointe combattit les droits que prétendait Dupleix sur l'ouvrage de l'oratorien; il le menaça même de les détruire aux yeux du public. Dupleix, dit le Père Bougerel, en eut peur et il se tut; mais, depuis ce démêlé, il craignit plus le P. Le Cointe qu'il ne l'aima. »

L'attrait qui entraînait le P. Le Cointe vers l'histoire, était un attrait bien impérieux puisqu'il put affronter le mépris et le ridicule même où ce genre est tombé sous le P. Bourgoing, alors général de l'Oratoire. La prévention de ce Père contre l'histoire était telle, suivant le P. Bougerel et Richard Simon (ces deux autorités se réduisent à celle de Simon qui est très suspecte et que le P. Bougerel a cependant copiée), que, pour désigner un ignorant, il disait: « C'est un historien! »

Il en usa en conséquence avec le P. Le Cointe qu'il relégua à Vendôme, sans autre emploi que celui d'enseigner l'histoire aux pensionnaires. (Cela est encore pris de Simon; mais sa réflexion est peu juste, car cet emploi se donnait à un homme de mérite et à un ancien professeur et personne n'en était plus digne que le P. Le Cointe).

Il employa, dit Grosley, en note, les loisirs de ce poste à la composition de deux mémoires pour servir à l'histoire de Marseille et de la Provence, que les Pères de l'Oratoire de Marseille conservent en manuscrit. Ils vont jusqu'au XI siècle. Il les avait entrepris à la prière du vénérable J.-Bte Gault, son confrère, évêque de Marseille.

Grosley copie encore Richard Simon lorsqu'il dit qu'en choisissant le P. Le Cointe pour chapelain et confesseur de M. Servien, le P. Bourgoing se débarrassait d'un sujet qu'il regardait à peu près comme inutile; mais je crois qu'il ajoute de son chef: et il ne le laissa ignorer ni au plénipotentiaire, ni au P. Le Cointe. Il ajoute: les intérêts des princes furent le principal objet des conversations de la route. Le Père Confesseur hasardait quelquefois son mot que le plénipotentiaire, peu prévenu en faveur de ses connaissances (Contes que tout cela!) laissait tomber sans l'honorer de son attention. Un jour, cependant, comme il s'agissait d'un point qui devait être discuté au Congrès et sur lequel M. Servien paraissait peu préparé, le P. Confesseur osa lui demander s'il avait les pièces qui devaient servir de base à cette discussion; et, sur la réponse négative, il ajouta qu'il les avait apportées avec beaucoup d'autres qu'il lui offrait et qui pourraient ne lui pas être inutiles.

Ces offres lui méritèrent l'attention de M. Servien; la confiance suivit bientôt et elle fut telle que, dans le cours des négociations, le plénipotentiaire référait au P. Le Cointe les affaires les plus délicates et les plus épineuses....

Parmi les Mss. du P. Le Cointe, l'Oratoire de Paris possède un journal des négociations du Congrès qu'il rassembla sous le titre modeste de Journal de son voyage. Ce recueil était une pièce essentielle pour l'histoire des négociations et de la paix de Münster donnée depuis 20 ans par le P. Bougeant. Cependant il n'y est point cité....

De retour en France, le P. Le Cointe, renvoyé à sa station de Vendôme, rédigea un traité succinct sur les maximes de quelques puissances de l'Europe relativement sans doute à la paix de Munster, traité indiqué par le P. Lelong N 12.216.

Les troubles de la Fronde l'empêchèrent alors de recueillir les fruits de la reconnaissance de M. Servien et du cardinal Mazarin. Il eut besoin de la protection de M. de Pomereu, dont il élevait les fils à Vendôme pour déterminer le P. Bourgoing à l'appeler à Paris.

Le cardinal Mazarin, revenu au timon des affaires, s'empressa de récompenser les services du P. Le Cointe par une pension de 1500# qu'il lui fit payer d'avance, qu'il lui continua tant qu'il vécut et dont il assura la perpétuité par une clause expresse de son testament.

A la mort du cardinal, le roi augmenta cette pension de 1000 francs. Colbert, qui demandait au P. Le Cointe des mémoires sur les affaires les plus importantes, voulut aussi qu'il fût son pensionnaire; il le gratifiait chaque année d'une somme de 600#.

Ces faveurs de la Cour ouvrirent enfin les yeux du P. Bourgoing sur le mérite du P. Le Cointe. Il lui avait fixé St Magloire pour sa résidence. Il l'appela à St Honoré où il le chargea du soin de la bibliothèque. St Evremond (T. VI, p. 198) se loue de la manière dont il en faisait les honneurs. M. Godeau, évêque de Vence, se loua aussi et se hâta de profiter des lumières que lui fournit sur son histoire ecclésiastique la critique polie qu'en fit le P. Le Cointe en sa présence, sans le connaître.

Grosley, après avoir dit que le premier volume des annales ecclesiastici Francorum sortit en 1665 de l'imprimerie royale, et les six suivants en 1666, 1668, 1670, 1673, 1676, 1679, le 8e et dernier en 1683, donné après la mort de l'auteur par le P. Dubois, ajoute: « Ce grand ouvrage contient l'histoire de l'Eglise de France depuis 417 jusqu'en 845. L'histoire civile, intimement liée depuis l'établissement du christianisme à l'histoire ecclésiastique, entrait nécessairement dans le plan du P. Le Cointe qui a répandu sur l'une et l'autre toutes les lumières qu'une critique saine et éclairée pouvait tirer du développement et de la comparaison de faits et de monuments qu'il a le premier examinés, appréciés, comparés.

Grosley réfute ce que R. Simon et l'abbé Langlet après lui ont dit que la crainte de voir finir la pension qu'il tenait du Clergé l'avait déterminé à allonger la courroie, accusant ainsi le P. Le Cointe de prolixité, puisqu'ainsi qu'il a été dit ci-dessus, d'après le P. Bougerel, les pensions du P. Le Cointe étaient des bienfaits du roi, de Mazarin et de Colbert, bienfaits accordés moins en considération de son histoire que des services qu'il avait rendus à Munster et de ceux que les Ministres tiraient de ses lumières. Louis XIV avait ces services en vue, lorsque, parlant du P. Le Cointe, il disait: « C'est un homme entièrement à moi! »

Grosley dit aussi que Bayle (25e lettre de sa critique générale du calvinisme) en conclut que le P. Le Cointe, comme les P.P. Alexandre et Maimbourg, n'étudiait que pour trouver dans les livres des traditions favorables à la monarchie, tandis que des Français ingrats et dévoués au Pape, n'y cherchaient que les faits désavantageux à la puissance séculière. Grosley dit que si le P. Le Cointe eût mérité cette inculpation, ses Annales, très connues à Rome eussent été mises à l'Index. Mais il est persuadé que les Romains n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'il ne disait que la vérité. Il cite aussi le jugement qu'ont porté sur les annales les pairs du P. Le Cointe, les Baluze, les Ducange, les Valois, les Bona, les Mabillons, les Bouquet, etc, aux yeux desquels l'ouvrage du P. Le Cointe est un dépôt fidèle de toutes les lumières que l'on peut espérer sur les temps les plus ténébreux de notre histoire. Quelques points particuliers donnèrent lieu à quelques disputes entre le P. Le Cointe, le P. Mabillon et d'achéry, le P. Chifflet. Si l'on peut donner le nom de dispute à des discussions dans lesquelles des hommes qui s'estimaient d'autant plus qu'ils étaient en état de se mieux juger, ne cherchaient que la vérité, une de ces discussions fut une affaire d'audience à un tribunal formé ad hoc par M. de Harlay, archevêque de Paris qui s'était adjoint le P. de la Chaise, confesseur de Louis XIV et le P. de Saillant, supérieur de l'Oratoire de Paris, assortiment singulier, mais qui prouva que les petitesses de parti ne logent que dans les petites têtes.

Le P. Le Cointe avait promis une édition de Grégoire de Tours qu'il prétendait avoir été interpolé par des additions et des changements... Cependant Dom Ruinart a donné depuis cette histoire sans aucuns des retranchements proposés par le P. Le Cointe. Celui-ci ne se rencontra pas non plus avec les Bénédictins dans l'affaire du livre de l'Imitation. Les commissaires, dont était le P. Le Cointe, donnèrent en 1671 un certificat peu favorable aux prétentions des Bénédictins qui attribuaient ce livre à l'abbé Gerson de leur ordre.

Grosley regrette ici que les Bénédictins soient les seuls qui aient recueilli les titres et il croit qu'il eût été à désirer que les Bénédictins eussent eu des rivaux dignes d'eux dans la diplomatique. Les Jésuites l'ont entrepris; mais leurs Pères Germon et Hardouin ont cherché à introduire le Pyrrhonisme partout. Grosley regrette que l'Oratoire n'ait pas entrepris la même chose ou qu'au moins le P. Dubois n'eût donné, comme il l'avait promis l'édition de Grégoire de Tours préparée par le P. Le Cointe...

Il institua la maison de St Honoré son héritière pour un quart, étant juste, disait-il, qu'il fît part de son bien à une maison qui l'avait nourri aussi longtemps.

On a vu peu de savants aussi affable et aussi poli, dit de lui le P. Bougerel. On en obtenait sur le champ tout ce qu'on lui demandait: ses livres, ses recueils, toutes ses connaissances étaient aux ordres de tous ceux qui en avaient besoin. Son temps était partagé entre la prière, l'étude et une conversation souvent intéressante et toujours agréable. Son goût pour le travail ne prenait jamais sur le temps du sommeil. Il regardait les études nocturnes comme des débauches aussi nuisibles à la santé qu'à l'étude elle-même. Il ne sortait jamais que pour le besoin de ses amis ou de ses travaux. Avec ce régime il ne connut les infirmités que deux ans avant sa mort. Un nouvel état demandant alors un nouveau régime, il se procurait par des courses fréquentes l'exercice et le changement d'air qu'exigeait sa santé. Son supérieur lui administrant les sacrements à la mort, l'exhortait à demander pardon à ceux qu'il avait offensés. « Si j'ai offensé quelqu'un, répondit le mourant, ce que je n'ai jamais fait de propos délibéré, je lui en demande pardon. J'ai toujours regardé comme mes frères ceux qui composaient l'Oratoire et respecté la Congrégation comme ma mère. »

Sa taille était au dessus de la médiocre. Il avait la physionomie ouverte, le front large, les yeux bleus, le nez long.

La famille et le nom du P. Le Cointe ont fini à Troyes en la personne de M. Le Cointe, avocat, mort célibataire vers l'année 1730.

Il y a dans la Bibliothèque de St Honoré:

(1 – Mss. in f° : Extraits du P. Le Cointe sur l'histoire de Portugal.

(2 – Pièces recueillies par le P. Le Cointe sur la paix de Munster. Mss in f° autographe.

(3 – Remarques historiques et géographiques du P. Le Cointe sur l'Alsace et provinces voisines, ou la Maison d'Autriche à....
Mss. in f° – non fini.

(4 – Mémoire du voyage fait en Allemagne avec M. Serviers, par le P. Le Cointe, in f° autographe

(5 – Traités historiques des droits de la maison de France, attribués par le P. Desmolets aux Pères Vignier ou Le Cointe in f°

(6 – Pièces recueillies pour l'histoire de France par le P. Le Cointe, in f°

(7 – Divers traités de géographie et d'histoire des Pères Le Cointe ou Ste Marthe. Portefeuille in 4. ainsi étiqueté par le P. Desmolets.

cf. Mss. Fol. 22, 4° 115

– Abbé Et. Georges. Claude Le Cointe, oratorien – Annuaire de l'Aube – 1871-72

M.7.20

Munster

Suppl fr. 1632
1739
2557
2667

P. Lecointe : Mémoire du voyage que j'ai fait en Allemagne avec Monseigneur de Servien le 20 octobre 1643.

Les dates des mois sont indiquées en marge et elles vont jusqu'en juillet 1644

Il y a environ 90 feuillets non numérotés.

1 vol. in f° reliure ancienne en parchemin.

Bibliothèque Nationale { ancien catalogue de l'Oratoire N 115.
fonds français, N° 24,177.

Bibliothèque de Troyes Cat. g. T. II page 170, N 371 =

Mémoires pour la paix de Münster, commençant le 11 de juin 1643 et finissant en mai 1647 sans nom d'auteur, 312 feuillets

Donné au collège de l'Oratoire de Troyes par le R. P. de la Fontenelle, prêtre de l'Oratoire.